



COMMUNE DE
MONTREUX



RAPPORT DE GESTION 2015

de la Municipalité à l'intention du Conseil communal



COMMUNE DE
MONTREUX

Rapport No 05/2016
de la Municipalité au Conseil communal
relatif
à la gestion communale durant l'année 2015

**Date et lieu proposés pour la
séance de commission :**

le lundi 6 juin 2016 à 20 h. 00

à la Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux

Table des matières

| | |
|---|----------|
| CONSIDERATIONS GENERALES..... | 1 |
| ADMINISTRATION GENERALE | |
| LA COMMUNE | |
| Conseil communal | 3 |
| Votations | 12 |
| Registre civique | 13 |
| Municipalité | 14 |
| Les collaborations intercommunales | 19 |
| Jumelages, pactes d'amitié, protocoles d'entente, relations internationales | 20 |
| Administration générale..... | 23 |
| Naturalisations | 23 |
| Communication..... | 24 |
| Archives de Montreux..... | 25 |
| Office de la population | 27 |
| FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES | |
| LES MOYENS | |
| Finances..... | 31 |
| Finances et chiffres 2015 (budget) | 32 |
| Liquidités et emprunts..... | 32 |
| Système de contrôle interne (SCI)..... | 33 |
| Assurances | 33 |
| Affaires immobilières..... | 34 |
| Informatique..... | 34 |
| Personnel communal | 36 |
| Service des ressources humaines | 43 |
| SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS | |
| LES COORDINATIONS | |
| Transports publics et Mobilité | 47 |
| Voirie, Espaces verts | 48 |
| Voirie | 48 |
| Espaces verts..... | 53 |

Table des matières

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

LE TERRITOIRE

| | |
|--|----|
| Service de l'urbanisme..... | 58 |
| Aménagement du territoire..... | 58 |
| Police des constructions..... | 61 |
| Autres tâches..... | 67 |
| Travaux Publics..... | 68 |
| Gestion des infrastructures..... | 68 |
| Maintien et développement des infrastructures..... | 68 |
| Défense incendie..... | 71 |
| Gestion du territoire..... | 71 |
| Environnement..... | 72 |
| Projets – Chantiers..... | 76 |

DOMAINES, BÂTIMENT ET SPORT

LES INSTALLATIONS

| | |
|---|-----|
| Secrétariat des locations..... | 80 |
| Terrains et bâtiments locatifs..... | 80 |
| Chalets et alpages..... | 83 |
| Bâtiments publics et administratifs..... | 84 |
| Bâtiments scolaires primaires et secondaires..... | 86 |
| Lieux de culte..... | 89 |
| Entretien des installations sportives et bains publics..... | 92 |
| Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage..... | 93 |
| Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux..... | 94 |
| Office du sport et des installations sportives..... | 95 |
| Énergie..... | 100 |
| Forêts..... | 107 |

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

LES ACTIVITES

| | |
|------------------------------|-----|
| Economie..... | 112 |
| Culture..... | 115 |
| Tourisme..... | 123 |
| Autres institutions..... | 126 |
| Bibliothèque municipale..... | 130 |

Table des matières

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE LES GENERATIONS

| | |
|---|-----|
| Office du logement..... | 134 |
| REME (Réseau Enfance Montreux et Environs) | 135 |
| Autres tâches de la Direction | 135 |
| Animation socio-culturelle et travail communautaire | 137 |
| Ecoles | 143 |
| Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) | 143 |
| Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est..... | 143 |
| Conseillère Ecole-Famille | 147 |
| Service de Santé Scolaire..... | 147 |
| Vœux et observations sur la gestion 2014 émis..... | 149 |
| par la Commission de gestion du Conseil communal | 149 |

N. B. : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2014, par exemple : rapport de gestion 2015 (2014).

RAPPORT

de la Municipalité de Montreux

au Conseil communal

sur la gestion communale durant l'année 2015

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 100, al. 3, du Règlement du Conseil communal du 6 septembre 2006, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 05/2016 sur sa gestion durant l'exercice 2015.

CONSIDERATIONS GENERALES

Comme l'année dernière, la Municipalité a également réalisé un rapport de gestion dit « grand public », qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration durant l'année 2015.

Le présent rapport, par contre, décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres des années 2014 et 2015. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration s'est déroulée normalement et elle tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal¹, pour leur travail et leur engagement, qui ont de manière générale donné entière satisfaction.

¹ Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

ADMINISTRATION GENERALE

LA COMMUNE

Conseil communal

En 2015, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Président : | M. Emmanuel GETAZ, jusqu'au 30 juin M. Lionel WINKLER, dès le 1 ^{er} juillet |
| 1 ^{er} Vice-président : | M. Lionel WINKLER, jusqu'au 30 juin M. Christian BÉCHERRAZ, dès le 1 ^{er} juillet |
| 2 ^{ème} Vice-président : | M. Christian BÉCHERRAZ, jusqu'au 30 juin Mme Catherine BUCHET BULLIARD, dès le 1 ^{er} juillet |
| Scrutateurs : | M. Anthony HUYS, jusqu'au 30 juin Mme Bibiana STREICHER, jusqu'au 30 juin M. Julien KUNDERT, dès le 1 ^{er} juillet M. Edgar SCHNEIDER, dès le 1 ^{er} juillet |
| Scrutateurs suppléants : | M. Julien KUNDERT, jusqu'au 30 juin M. Edgar SCHNEIDER, jusqu'au 30 juin M. Raphaël CORBAZ, dès le 1 ^{er} juillet M. Alioune DIOP, dès le 1 ^{er} juillet |
| Secrétaire : | Mme Charlotte CHEVALLIER |
| Secrétaire suppléante : | Mme Jacqueline BURRI GAINAT |
| Huissier : | M. Jean-Michel TALON |
| Huissier suppléant : | M. Patrick TALON |

Dans le tableau ci-dessous, les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont abrégés comme suit :

IND : Indépendants ;

VER : Les Verts ;

ML : Montreux Libre ;

PLR : Parti Libéral-Radical ;

PS : Parti Socialiste ;

UDC : Union Démocratique du Centre.

Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2015

| | | | | | | | | | | | |
|----|----------------------|-----------------|----|--------------------|-----|----|----------------------|-----|-----|-------------------------------|-----|
| 1 | AL JUNDI Ihab | PS | 26 | DESPOND Florian | PLR | 51 | HESS Yanick | PLR | 76 | POSTERNAK Michel | PLR |
| 2 | ALLENBACH Christian | VER | 27 | DIOP Alioune | ML | 52 | HUYS Antony | PS | 77 | PRIVET Christophe | ML |
| 3 | AUBORT Patrick | PLR | 28 | FASTIGGI Carola | ML | 53 | IMHOF Alain | PS | 78 | RADULJICA Olivier | PS |
| 4 | BARBEY Stéphane | VER | 29 | FEISSELI Carolanne | PS | 54 | JAHANGIRI Ahmad | PS | 79 | RAMIQI Kastriot | PLR |
| 5 | BAUMANN Juliane | UDC | 30 | FEMIA Bruno | PS | 55 | JORGE José | PS | 80 | RIMAZ Roland | PS |
| 6 | BÉCHERRAZ Christian | PS | 31 | FILIPPONE Joseph | PLR | 56 | JOST Marcel | UDC | 81 | ROCHAT Jean Daniel | UDC |
| 7 | BLANC Olivier | VER | 32 | FORCLAZ Jean-Marc | PLR | 57 | KAMMER Jean-Bernard | SOC | 82 | SAITO Anne | VER |
| 8 | BONGARD Michel | VER | 33 | FURRER Grégoire | PLR | 58 | KIALA Jean Jacques | SOC | 83 | SCHÄRER Quentin | ML |
| 9 | BORLAT Alain | PLR | 34 | GAIGNAT Christian | UDC | 59 | KUNDERT Julien | VER | 84 | SCHMID Bernard | PLR |
| 10 | BRUNNER Geneviève | PLR | 35 | GAILLET Prisca | PS | 60 | KUNDERT Yves Laurent | VER | 85 | SCHNEIDER Edgar | UDC |
| 11 | BUCHET Catherine | BULLIARD UDC | 36 | GAY Claude-Pascal | PLR | 61 | LAUBER FÜRST Susanne | ML | 86 | SCHOENEICH Heinz | PLR |
| 12 | BÜHLER Anne-Lise | PLR | 37 | GÉTAZ Emmanuel | ML | 62 | LAZAR Constantin | PS | 87 | SIERRO Laurence | PLR |
| 13 | BÜRKI Christian | PS | 38 | GFELLER Olivier | PS | 63 | LUDER Tal | ML | 88 | SILLERI Domenico | PS |
| 14 | CALVO Felice | PS | 39 | GIULIANO Angelo | PLR | 64 | MANZINI Daniel | PS | 89 | SPAHN Pierre-André | PLR |
| 15 | CHESEX Jérôme | PLR | 40 | GOLAZ Denis | PS | 65 | MARCO Gilles | IND | 90 | STÄGER Alexandre | ML |
| 16 | CHEVALLEY Julien | PLR | 41 | GONZALEZ Francis | PLR | 66 | MEICHTRY Charles | PLR | 91 | STREICHER Bibiana | PLR |
| 17 | CHEVALLEY René | UDC | 42 | GORI Mario | PS | 67 | MEICHTRY Franco | UDC | 92 | THIYAGARAJA Ganes | PS |
| 18 | CHEVALLIER Charlotte | PS | 43 | GOSEWINKEL Rolf | PLR | 68 | MENZI Pablo | UDC | 93 | TSCHOPP Bernard | PLR |
| 19 | CHIARADIA Florian | VER | 44 | GOTE Armin | PS | 69 | MILLER Nick | PLR | 94 | TSCHOPP Vincent | ML |
| 20 | CORBAZ Raphaël | PLR | 45 | GOTE Irina | PS | 70 | MÜLLER Magdalena | VER | 95 | VAIRAVANATHAR Saseenthiran | PS |
| 21 | CORNARO Yves | PLR | 46 | GRANATO Michel | PLR | 71 | NEFF Amiira | PS | 96 | VERNIER Christian | PLR |
| 22 | CORNAZ Susanne | PLR | 47 | GRANGIER Carole | PLR | 72 | NIQUILLE Francis | PLR | 97 | WALTHER Eric | VER |
| 23 | DEGERAB Bassam | VER | 48 | GRET Bernard | PLR | 73 | NUSSBAUM Pierre-Yves | PS | 98 | WINKLER Lionel | PLR |
| 24 | DEMARTINI Laurent | PLR | 49 | GROGNUZ Patrick | PLR | 74 | PABST Cyril | PLR | 99 | ZAKINE Franklin | UDC |
| 25 | DEPALLENS Yves | PLR | 50 | HALDY Vincent | ML | 75 | POCHON François | PLR | 100 | ZULAUF Michel | PS |

Le Conseil communal a enregistré les démissions de :

M. Yann KREBS (PLR), M. Gian Franco LA ROSA (PLR), M. Marcel MUGGLI (SOC), M. Jean-Baptiste PIEMONTESE (PLR), Mme Marie SIGNORI (VER), Mme Dian Sari TSCHOPP (ML), M. Enzo VERME (SOC).

Le Conseil communal s'est réuni dix fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 78 (54) à 90 (82) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 84,6 % (68 %).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

Préavis, rapports-préavis et rapports 2015

| Numéro | Texte |
|---------|---|
| 1/2015 | Rapport-préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4'600'000.-- au maximum, sous déduction de subventions cantonales à recevoir, pour la construction d'une déchèterie, d'un centre de transfert des déchets, d'une zone de dépôt de voirie et pour l'aménagement d'un parking sur la parcelle N° 7538, à Chailly et à la réponse au postulat de M. Alexandre Staeger « Pour une politique des déchets incitant au tri » du 8 décembre 2012 ; |
| 2/2015 | Rapport-préavis relatif au renouvellement des conventions de sauvegarde des prairies à narcisses pour une période de six ans à compter de 2015, à la prospection de nouvelles parcelles à protéger et demande d'un crédit complémentaire budgétaire de CHF 20'000.-- ; |
| 3/2015 | Préavis à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'830'000.-- au maximum pour financer les études du projet des Jardins de la Rouvenaz ; |
| 4/2015 | Ce numéro n'a pas été attribué ; |
| 5/2015 | Rapport-préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement, complémentaire au préavis No 23/2011, de CHF 44'300.-- afin de transformer le 4 ^{ème} panneau électronique d'information en un panneau mobile, et réponse au postulat de M. Christophe Privet, pris en considération le 6 novembre 2013, « pour un correctif budgétaire en vue d'optimisation du programme communal d'information par panneaux lumineux » ; |
| 6/2015 | Préavis relatif à la constitution d'une garantie en porte-fort en faveur de la Fondation de l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME) pour la caisse intercommunale de pensions (CIP) ; |
| 7/2015 | Préavis à l'octroi d'un crédit de CHF 3'445'000.-- au maximum pour l'entretien du patrimoine privé et public communal ; |
| 8/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 560'000.-- au maximum, amorti par prélèvement sur provision, pour le renouvellement de quatre véhicules utilitaires, ainsi que l'acquisition d'un véhicule utilitaire et de trois tricycles électriques ; |
| 9/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 99'000.-- au maximum, sous déduction des subventions fédérales à recevoir, pour la réalisation de l'étude de l'assainissement du bruit routier conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) ; |
| 10/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de CHF 65'000.-- et d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 50'000.-- en faveur du Théâtre Montreux-Riviera ; |

Préavis, rapports-préavis et rapports 2015

| Numéro | Texte |
|---------|---|
| 11/2015 | Rapport-préavis relatif à la planification et l'étendue des travaux relatifs au 2m2c, en fonction, d'une part, des exigences sécuritaires et d'autre part, de l'évolution du 2m2c comme instrument du développement économique touristique et culturel de Montreux et sa région et rapport sur le postulat de M. Christophe Privet, pris en considération le 13 mars 2013, « 2m2c quel avenir ? » et l'octroi d'un crédit de CHF 410'000.-- au maximum destiné à l'organisation d'un concours sous la forme de mandats d'études parallèles et réponse à l'interpellation de M. Yannick Hess « Prescriptions contre l'incendie plus souples selon le Canton de Vaud. Quid du 2m2c ? », développée le 21 janvier 2015 ; |
| 12/2015 | Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion communale durant l'année 2014 ; |
| 13/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 150'000.-- en faveur de l'organisation des championnats d'Europe de taekwondo en 2016 à Montreux ; |
| 14/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 99'000.-- au maximum, pour la participation communale aux travaux de l'entreprise de correction fluviale (ECF) de la Maladaire ; |
| 15/2015 | Préavis sur la gestion et les comptes 2014 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ; |
| 16/2015 | Préavis relatif aux comptes 2014 du Fonds culturel Riviera ; |
| 17/2015 | Rapport relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Christophe Privet, pris en considération le 4 mai 2011 « Pour un usage de la thermographie aérienne sur la Commune de Montreux » ; |
| 18/2015 | Préavis relatif aux comptes communaux 2014 ; |
| 19/2015 | Préavis No 19/2015 relatif à la demande de crédit de CHF 85'000.-- au maximum pour le financement d'une étude de projet, en vue de la réalisation d'une installation photovoltaïque de 208 kWc (~ 1'300 m ²) et de l'assainissement énergétique de l'ancienne salle de gymnastique du site de Rambert, EPSMO Montreux-Ouest ; |
| 20/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 325'000.-- au maximum pour le remplacement de l'éclairage intérieur et de secours des trois niveaux du parking du Marché et pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et réponse au postulat « Branché sur le futur » de M. le Conseiller communal Yves Laurent Kundert, pris en considération le 11 décembre 2013 ; |
| 21/2015 | Préavis relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « La Corsaz » ; |

Préavis, rapports-préavis et rapports 2015

| Numéro | Texte |
|---------|---|
| 22/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 445'000.-- au maximum pour la démolition et la reconstruction de la passerelle sur la Veraye à l'aval de l'aqueduc CFF ainsi que la démolition et la reconstruction du cheminement en porte à faux (estacade) sur la rive droite de la Veraye, entre l'aqueduc CFF et l'embouchure de la Veraye ; |
| 23/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 250'000.-- au maximum, pour la participation communale aux travaux de l'entreprise de correction fluvial (EFC) de la Baye de Clarens ; |
| 24/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 275'000.-- au maximum pour l'élaboration du projet d'exécution de la Grand'Place à Clarens ; |
| 25/2015 | Rapport relatif à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Raduljica concernant l'affichage politique en période électorale ; |
| 26/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 380'000.-- au maximum pour la réfection complète du tronçon supérieur de la route de Chaulin à Chamby, déposé par la voie de l'urgence selon l'article 107 du RRCOM ; |
| 27/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.-- ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.-- par an pour 2015 et 2016, à financer par crédit budgétaire complémentaire en 2015 et par le budget ordinaire en 2016, en faveur de la consolidation des développements réalisés par le Montreux Comedy Festival et de son internationalisation ; |
| 28/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 491'450.-- au maximum pour l'adaptation de l'infrastructure et des réseaux informatiques, ainsi que la modernisation des outils au service des travaux ; |
| 29/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 75'000.-- au maximum, pour le financement d'une étude de projet en vue de la réhabilitation du système de filtration de l'eau de la piscine de la Maladaire ; |
| 30/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 89'000.-- au maximum pour la rénovation et la réhabilitation d'un appartement au 3 ^{ème} étage droite de l'immeuble locatif de l'avenue des Planches 4, à Montreux ; |
| 31/2015 | Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 90'000.-- au maximum, pour le financement d'une étude de projet en vue de la rénovation des appartements de l'immeuble de la place des Planches 4, à Montreux et de la création d'un appartement dans les combles ; |

Préavis, rapports-préavis et rapports 2015

| Numéro | Texte |
|---------|---|
| 32/2015 | Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 210'000.-- au maximum, pour le financement d'une étude de projet, en vue de la réalisation de la surélévation et de l'assainissement thermique de l'enveloppe, avec remplacement des fenêtres, de l'un des bâtiments du collège d'Etraz ; |
| 33/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'151'446,30, sous déduction des indemnités, subventions et participations reçues, afin de permettre la régularisation des dépenses engagées par la Municipalité suite aux dégâts dus à l'orage de grêle du 18 juillet 2015 et aux divers orages et intempéries de juillet et août 2005 ; |
| 34/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 255'000.-- au maximum pour l'élaboration de l'étude de l'élargissement, l'assainissement et le renforcement des estacades ainsi que le renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple à Montreux ; |
| 35/2015 | Préavis relatif au budget 2016 de la communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman CIEHL ; |
| 36/2015 | Rapport relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Laurent Demartini sous le titre « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera » ; |
| 37/2015 | Préavis relatif au budget communal ordinaire pour 2016 ; |
| 38/2015 | Préavis relatif à l'adoption du budget 2016 du Fonds culturel Riviera ; |
| 39/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 340'000.-- au maximum pour le financement de l'assainissement du couplage chaleur-force de la piscine de la Maladaire afin de le rendre conforme aux normes de l'Office fédéral de l'environnement, OPair (ordonnance de la protection de l'air) ; |
| 40/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'800'000.-- au maximum pour l'achat de 47 places de parc en ouvrage, sises à l'avenue Belmont, sur le niveau supérieur de la parcelle No 374, à Montreux ; |
| 41/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 2'135'000.-- au maximum, sous déduction de subventions et participations à recevoir, pour la réalisation d'une installation photovoltaïque de 208 kWc et l'assainissement énergétique de l'ancienne salle de gymnastique du collège de Montreux-Ouest ; |
| 42/2015 | Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 320'000.-- au maximum, sous déduction de participations à recevoir, pour le financement des travaux de réfection des toitures des chalets d'alpage de la Pacoresse et de la Plagniaz, ainsi que le chalet locatif du grenier de la Pacoresse, à la suite de dégâts causés par la grêle ; |

Préavis, rapports-préavis et rapports 2015

| Numéro | Texte |
|---------|--|
| 43/2015 | Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'900'000.-- au maximum, pour la construction de la surélévation du pavillon scolaire du collège de Chernex ; |
| 44/2015 | Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 110'000.-- au maximum pour le déplacement et l'agrandissement de la place de jeux de l'espace plein air de la Foge sur la parcelle communale No 8158 (ex-jardins familiaux) ; |
| 45/2015 | Préavis relatif à la fixation du taux d'activité, à la rétribution et aux indemnités diverses de la Municipalité pour la législature 2016 – 2021 ; |
| 46/2015 | Rapport-préavis relatif à la prévoyance professionnelle et aux indemnités de départ des membres de la Municipalité, répondant à la motion de M. le Conseiller communal Pierre-André Spahn intitulée « Modification du règlement fixant les conditions du droit à la retraite des municipaux », prise en considération le 8 octobre 2008, ainsi qu'à la motion de M. le Conseiller communal Oliver Blanc intitulée « Pour une réforme du système de retraite des membres de la Municipalité », prise en considération le 31 août 2011 ; |
| 47/2015 | Rapport-préavis relatif à la réorganisation de l'office du sport et des installations sportives et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens : « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir ». |

Motions, postulats et propositions

- Postulat de M. Florian CHIARADIA « Chemins de fer Montreux-Les Avants et Montreux-Caux: pour des transports publics efficaces le week-end et en soirée » ;
- Postulat de M. Christophe PRIVET « Mise à jour du préavis No 21/2004 sur la politique culturelle de la ville de Montreux » ;
- Postulat de Mme Bibiana STREICHER « Mise en place de caméras de surveillance dans des endroits stratégiques dans la ville de Montreux » ;
- Postulat de M. Daniel MANZINI « Traversée de Clarens par la rue du Lac : entre incohérence et incompréhension » ;
- Postulat de Mme Irina GOTE « Pour l'installation aux différents points d'entrées de notre Commune, de panneaux indiquant les places libres dans les parkings de la ville » ;
- Postulat de M. Emmanuel GETAZ « Résidences secondaires, une ressource qu'il faut mieux mettre en valeur » ;
- Postulat de M. Gilles MARCO « comment faire appliquer les lois fédérales, cantonales et communales à nos politiciens ? » ;
- Postulat de M. Florian CHIARADIA « Pour un centre-ville convivial » ;
- Postulat de M. Olivier RADULJICA « Pour une journée hebdomadaire végétarienne dans les réfectoires scolaires montreusiens ».

Sur ces neuf objets, deux postulats n'ont pas été pris en considération par le plénum du Conseil communal et trois ont été acceptés.

Les autres postulats déposés durant l'année sont en cours d'examen.

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 33 (21) interpellations.

Votations

En 2015, les électeurs de la Commune ont été convoqués à six (quatre) reprises, à savoir pour :

- 2 élections communales :
 - 11 janvier 2015 :
 - Election complémentaire à la Municipalité 1^{er} tour.
 - 1^{er} février 2015 :
 - Election complémentaire à la Municipalité 2^{ème} tour.

- 2 votations fédérales :
 - 8 mars :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées d'impôt » ? ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » ?
 - 14 juin :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain ? ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Initiative sur les bourses d'études » ? ;
 - objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) » ? ;
 - objet No 4 : Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) ?
- 2 élections fédérales :
 - 18 octobre :
 - Election du Conseil national ;
 - Election du Conseil des Etats 1^{er} tour.
 - 8 novembre :
 - Election du Conseil des Etats 2^{ème} tour.

Registre civique

- établissement de duplicata des cartes de vote : 21 (5) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 263 (313) ;

- préparation des élections et votations :
 - mise à jour du rôle des électeurs :
 - départs et décès : 1'070 (1'047) ;
 - arrivées et retours : 760 (825) ;
 - personnes suisses nées en 1996 : 171 (151) ;
 - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 3'909 (3'924) ;
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 2'655 (1'865) ;
- établissement d'actes de mœurs : 18 (22).

Municipalité

Pour l'année 2015, la Municipalité a été constituée comme suit :

| | | |
|-----------------------------------|-----|---|
| Syndic : | M. | Laurent WEHRLI |
| 1 ^{er} Vice-président : | M. | Pierre ROCHAT, jusqu'au 30 juin |
| | M. | Caleb WALTHER, dès le 1 ^{er} juillet |
| 2 ^{ème} Vice-président : | M. | Caleb WALTHER, jusqu'au 30 juin |
| | Mme | Jacqueline PELLET, dès le 1 ^{er} juillet |
| Conseiller municipal : | M. | Alain FEISSELI |
| Conseiller municipal : | M. | Christian NEUKOMM |
| Conseillère municipale : | Mme | Jacqueline PELLET |
| Conseiller municipal : | M. | Jean-Baptiste PIEMONTESE, dès le 18 février 2015 |
| Conseiller municipal : | M. | Pierre ROCHAT |
| Conseiller municipal : | M. | Caleb WALTHER |

Séances municipales

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires dont 7 séances prolongées et 6 séances assignées à l'étude du projet de budget 2016. Les séances ordinaires ont notamment été consacrées à la réorganisation de l'administration communale, à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement du personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de trois jours chacun, respectivement aux mois de mars et de novembre à Villars-sur-Ollon.

Sujet approfondis, séances spéciales, visites

Par ailleurs, la Municipalité a participé aux diverses réunions avec les Municipalités du District Riviera Pays-d'Enhaut.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

Principales activités

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic et Député au Grand Conseil vaudois, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

A la suite de son élection au Conseil national, le 18 octobre 2015, M. Laurent Wehrli a démissionné du Grand Conseil.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux S.A., du Centre de Congrès Montreux S.A., des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreuisien et régional.

Presse

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse, auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

Préfecture

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux, le 4 décembre 2015.

Au cours de sa visite, M. le Préfet contrôle, consulte et vise l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale en présence du secrétaire municipal, d'une part, s'entretient avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers, d'autre part.

Il a effectué sa traditionnelle visite des alpages en compagnie d'une délégation municipale dans le courant de l'été.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

Manifestations

Durant l'année sous revue, 916 (927) demandes de manifestations ont été traitées, y compris les octrois de vins d'honneur, de demandes de feux d'artifices ou du 1^{er} août, dont 245 (237) avec délégation ou représentation municipale lors de congrès, d'expositions, d'assemblées générales, extraordinaires ou autres.

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- la cérémonie officielle et visite de la source à l'occasion de la clôture de processus de dissolution des fractions de communes et à l'octroi d'une concession d'eau au Service des eaux du Maralley, le 4 mai ;
- l'appui à l'organisation de la Fête des Narcisses, le 28 mai ;
- la co-organisation du Championnat d'Europe d'Escrime, du 5 au 11 juin ;
- l'inauguration officielle dans le cadre de la rénovation de la chaussée de l'avenue Belmont, le 15 juin ;
- la co-organisation de l'étape de Montreux Roadshow « Genève à la rencontre des Suisses », le 18 juin ;
- la réception officielle en l'honneur du 49^{ème} Montreux Jazz Festival, le 7 juillet ;
- la réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient, le 21 juillet ;
- la cérémonie officielle de la Fête nationale suisse du 1^{er} août ;
- la réception officielle du 70^{ème} anniversaire du Festival de musique Septembre musical, le 28 août ;
- la co-organisation de la journée officielle de la Bénichon, aux hôtes d'honneur de la Commune de Vuadens le 30 août ;
- la réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux, le 10 septembre ;
- l'inauguration officielle du hangar à bois des Fourches, le 11 septembre ;
- la co-organisation du Forum Sport & Communes, le 24 septembre ;
- la réception officielle en l'honneur des nouveaux habitants établis sur la Commune de Montreux, le 29 octobre ;
- la co-organisation de la cérémonie du souvenir, le 1^{er} novembre ;

- la réception officielle en l'honneur des sportives et sportifs méritants, le 4 novembre ;
- la co-organisation de l'inauguration officielle de la Maison de quartier Jaman 8, le 6 novembre ;
- la co-organisation de la réception officielle du Marché de Noël, le 21 novembre ;
- au repas de fin d'année du personnel communal, le 4 décembre ;
- la co-organisation de la réception officielle de la 26^{ème} édition du Montreux Comedy Festival, le 4 décembre.

Séances

La Municipalité a participé :

- à la rencontre de la Municipalité avec les Syndics honoraires et les Conseillers municipaux honoraires de Montreux, le 12 janvier ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Veytaux, le 20 avril ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Villeneuve, le 21 avril ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Courtelary (BE), le 15 août ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Corseaux, le 27 novembre.

Par ailleurs, elle a siégé :

- avec la Commission de naturalisation à 17 (12) reprises ;
- avec la Conférence des Chefs de service à trois reprises, le 9 février, le 5 octobre et le 23 novembre, ainsi qu'à un séminaire avec les chefs de service le 23 septembre ;
- lors de la séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 13 mai.
- à une (2) rencontre de la Municipalité avec la CoGest, le 2 juin ;
- à la rencontre avec les Gouverneurs et Présidents des Sociétés de villages, le 28 octobre ;

Enfin, elle a participé :

- à deux séances inter-municipales Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux ;
- aux rapports de fin d'année du Corps de police et de l'ORPC, ainsi que du Service de Défense Incendie et de secours Montreux-Veytaux (SDIS) ;
- à diverses séances de préparation pour la Fête Fédérale de la Musique 2016 ;
- à diverses assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Représentations

La Municipalité a été représentée :

- lors du 25^{ème} anniversaire du Boulodrome de Montreux, le 14 mars ;
- lors de la 8^{ème} édition du Montreux Miniature show, les 14 et 15 mars ;
- lors de la 66^{ème} Coupe des Nations de Rink-Hockey, du 1^{er} au 5 avril ;
- lors du Polymanga, du 3 au 6 avril ;
- lors du 51^{ème} Montreux Choral Festival, le 9 avril ;
- lors des 125 ans du Tennis Club de Montreux, le 24 avril ;
- lors de la Fête traditionnelle « Camerone » de l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère, le 26 avril ;
- lors du 100^{ème} anniversaire du Conservatoire de Musique Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera, le 7 mai à Vevey, le 1^{er} octobre à Montreux ;
- lors des championnats romands de gymnastique artistique FSG, le 14 mai ;
- lors du 140^{ème} anniversaire de l'Eglise Anglicane St. John's, le 16 mai ;
- lors du 30^{ème} Montreux Volley Masters, le 27 mai ;
- lors de la cérémonie à la mémoire du Maréchal Mannerheim, le 6 juin ;
- lors des 25 ans de la garderie « Les Lutins », le 20 juin ;
- lors des 90 ans du Ski-club Montreux-Glion-Caux, le 20 juin ;
- lors de la Fête des 50 ans de Montbrillant, Fondation Beau-Site, le 4 juillet ;
- lors de la Course de montagne Montreux – Les Rochers-de-Naye, le 5 juillet ;
- lors du 25^{ème} anniversaire de l'assermentation des mousquetaires des Milices vaudoises, le 2 août ;
- lors du 30^{ème} anniversaire de l'Association des concerts de St-Vincent, le 21 août ;
- lors de la 11^{ème} édition de la Route Gourmande, le 13 septembre ;
- lors du 90^{ème} anniversaire des amis Fribourgeois de Montreux et environs, le 11 octobre ;
- lors de la 11^{ème} édition du Montreux Art Galery, les 4 et 5 novembre ;

- lors des 20 ans de l'ASSIR et 15 ans de l'Empire Skate Building, du 6 au 8 novembre ;
- lors du 25^{ème} Bouchon d'or international de Montreux, le 8 novembre ;
- lors du concours suisse de Brass Band, les 28 et 29 novembre ;
- à diverses visites de chantier et d'entreprise ;
- aux anniversaires de 96 (89) nonagénaires et plus particulièrement de 14 (16) centenaires ;
- lors des foires de Brent et des Planches, lors des nuits du jazz au village de Chernex, de la Fête du pain et de la Fête au village à Tavel et lors de diverses manifestations villageoises ;
- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remise de prix ;
- aux concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, compétitions sportives, congrès.

Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-après, modifié d'entente avec le SAI (services des affaires intercommunales), représente de manière synthétique les collaborations intercommunales.

APERCU DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES SUR LA RIVIERA

| COORDINATION GÉNÉRALE | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS | CULTURE SPORTS | ÉCONOMIE TOURISME | SÉCURITÉ PRÉVENTION | SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES | SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES) |
|---|---|--|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Conférence des syndics (CSD) • Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) • Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz • Autres conférences des municipalités | <ul style="list-style-type: none"> • Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) • Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier | <ul style="list-style-type: none"> • Fonds culturel Riviera • Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera • Fonds sportif intercommunal • Convention relative à l'utilisation des installations sportives | <ul style="list-style-type: none"> • Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) • Montreux-Vevey Tourisme (MVT) • Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera • Commission intercommunale de la taxe de séjour | <ul style="list-style-type: none"> • Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS) • Commission prévention Riviera • Inspection des chantiers • Fonds intercommunal de sauvetage • Addiction, Action communautaire, travail social (AACTS) | <ul style="list-style-type: none"> • SIGE • SATOM • VMCV SA • Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) • Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) • Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA) | <ul style="list-style-type: none"> • Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS) • Plateforme santé Haut-Léman (PSHL) • Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA) |

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site www.sai-riviera.ch.

Nous pouvons toutefois citer les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal en 2015 :

- le suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et / ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera, qui fera l'objet d'une présentation aux conseils communaux des dix communes avant la fin de la législature 2011 – 2016 ;
- l'élaboration d'un rapport, à l'attention des dix conseils communaux, sur les installations sportives d'importance régionale sur la Riviera et sur la politique en matière sportive.

Jumelages, pactes d'amitié, protocoles d'entente, relations internationales

Réunion avec les Ambassadeurs et les Consuls, fêtes nationales

La Municipalité a été conviée par différents Ambassadeurs et Consuls pour des séances de travail. Elle a également été représentée à diverses fêtes nationales. Citons principalement, l'Algérie, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la Belgique, la Chine, les Emirats Arabes Unis, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Géorgie, la Hongrie, l'Inde, l'Iran, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Lituanie, le Maroc, la Norvège, le Qatar, la Roumanie, la Russie et la Wallonie (région de Belgique).

Visites et rencontres internationales

Montreux a accueilli, début mars 2015, une rencontre internationale entre le Secrétaire d'Etat M. John Kerry et le Ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohammad Javad Zarif, visant à régler leur contentieux relatif au nucléaire iranien. Un dispositif de sécurité a été mis en place autour de l'Hôtel Royal Plaza Montreux & Spa et du Fairmont le Montreux Palace pour accueillir les deux délégations. La Municipalité de Montreux a été sollicitée notamment pour l'accueil et le protocole.

Du 31 mars au 1^{er} avril 2015, M. L. Wehrli, Syndic, a été sollicité en qualité d'orateur lors du séminaire annuel de l'AIMF (Association internationale des Maires Francophones) en Louisiane. Il a abordé le thème du Patrimoine Touristique et a participé aux travaux des commissions.

Le Ministre de Jordanie, en charge des affaires étrangères, est venu, le 26 mai 2015, à Glion, afin d'avoir un échange sur la réception des résidents du Moyen Orient, ainsi que sur l'apport logistique de la Commune dans le cadre des manifestations et des festivals montreuusiens.

Le 28 juin 2015, une statue « Replica of Xicheng Landmark symbol of the establishment of Beijing as the capital of China », réalisée par Ai Xin, offerte par la Municipalité de Xicheng, a été inaugurée, en présence d'une forte délégation de Xicheng et de Son Excellence

Madame l'Ambassadrice de Chine, dans le parc de l'Europe. Durant le séjour de la délégation, diverses séances se sont tenues, axées sur les échanges culturels, touristiques et scolaires et des visites ont été organisées.

A l'invitation de l'Ambassadeur de Suisse au Liban, M. L. Wehrli, Syndic, s'est rendu deux fois au Liban, afin de participer à des visites et à des séances, portant notamment sur les échanges culturels, d'une part, sur des questions logistiques et de sécurité en matière de migrants et de réfugiés de guerre, d'autre part. Il a également participé au 1^{er} août des Suisses du Liban à Faraya, accompagné d'un orchestre de jazz montreusien, qui s'est produit à plusieurs reprises sur différents sites libanais.

En août 2015, le Consul de Suisse à Atlanta a séjourné à Montreux, accompagné d'une délégation de Consuls honoraires suisses du Sud-Est des Etats Unis.

Un membre du protocole de Wiesbaden a participé, début novembre 2015, à l'inauguration de la maison de quartier de Clarens, à la Foire de Brent, à une séance de travail et à diverses autres activités en relation avec le jumelage.

Le premier Ministre de Jordanie, notamment en charge de l'éducation, est venu à Montreux, du 13 au 16 novembre 2015, afin d'avoir une présentation globale du CFC, du système d'apprentissage et d'étude dans notre région, de l'implication financière de l'Etat, des Communes et des entreprises suisses. Il a également souhaité échanger sur diverses problématiques liées au chômage, à l'avenir et à la formation des jeunes dans nos pays respectifs.

Dans le cadre du Marché de Noël, la Hongrie en sa qualité d'hôte d'honneur, a été fortement représentée par des personnalités hongroises, notamment Ministres, Secrétaire d'Etat, Ambassadeurs, artistes, etc. Les délégations ont participé à différentes séances, concert et activités culturelles.

SEM l'Ambassadeur de Suisse en Hongrie était également présent et différentes séances se sont organisées tout au long de l'année dans le cadre des échanges Suisse – Hongrie.

Durant toute l'année, les échanges culturels, notamment en vue de la promotion de différentes manifestations et festivals, avec le Consul général de Suisse et le Maire de Dallas, se sont poursuivis, complétés par des visites des différentes parties en Suisse et aux USA.

Des délégations chinoises de différents districts chinois ont été reçues tout au long de l'année par M. L. Wehrli, Syndic, et divers thèmes ont été abordés selon leurs intérêts respectifs.

Echanges de jeunes étudiants

Une délégation de la Gutenbergschule a été reçue par la Municipalité et les écoles de Montreux, les 7 et 8 mars, dans le cadre du 30^{ème} anniversaire des échanges linguistiques avec Wiesbaden. Les échanges scolaires se sont poursuivis comme de coutume.

Du 23 juillet au 4 août 2015, un groupe de cinq étudiants chinois de Xicheng et leur accompagnateur a été accueilli dans des familles montreuusiennes. En retour, les étudiants suisses sont partis, du 10 au 24 octobre 2015, à Xicheng (Chine). Durant les deux séjours, des visites ont été organisées par chaque pays.

Du 4 au 20 août 2015, un groupe de cinq étudiants suisses et leur accompagnateur a été reçu dans des familles d'accueil japonaises. Diverses activités ont été organisées à leur attention durant leur séjour au Japon. Une nouvelle délégation japonaise viendra en Suisse en 2016.

Exposition

Suite aux échanges avec le Maire d'Hiroshima dans le cadre de l'Association « Mayors for peace » et des discussions sur la déclaration de paix de Nagasaki, les enfants des écoles montreuusiennes ont visionné un film sur Hiroshima. Ils ont réalisé des origamis en forme de grues, qui ont été suspendues, sous le Marché couvert de Montreux, lors de l'exposition « Hiroshima » du mois d'octobre 2015. Elle a été montée grâce à l'aide logistique et artistique de la Maison Visinand. L'inauguration a eu lieu en présence de SEM l'Ambassadeur du Japon et de son épouse.

Manifestations

Lors de la Fête des Citrons de Menton, du 13 au 15 février 2015, M. L. Wehrli, Syndic, accompagné de l'Association des Fribourgeois de Montreux et environs, fêtant leur 90^{ème} anniversaire, a participé aux festivités mentonnaises. Il a également tenu séance avec le Député-maire et l'adjointe à la culture de Menton.

Dans le cadre de la Fête des Narcisses, le 28 mai 2015, deux groupes, le Moderner Musikzug der Wiesbadener Prinzenгарde 1900 e.V. de Wiesbaden et la Capeline de Menton, ont été reçus à Montreux et ont participé au Corso fleuri.

Le 6 juin 2015, s'est tenue, en présence de nombreux invités, la traditionnelle cérémonie en l'honneur du Maréchal Mannerheim, à Territet. Quelques autres cérémonies et visites à la clinique Valmont ont également été organisées, en présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Finlande.

Les 24, 25 et 26 juillet 2015, M. L. Wehrli, Syndic, accompagné de la Chanson de Montreux, a participé au programme musical ainsi qu'aux diverses activités, proposées pour le 90^{ème} anniversaire de la Capeline de Menton.

Le 30 octobre 2015, le comité de l'Association des Préfets européens a siégé à Montreux et a été reçu par une délégation municipale.

Divers

Diverses autres demandes de jumelages ont été reçues et étudiées tout au long de l'année, mais il n'a malheureusement pas été possible d'y donner une suite favorable.

Administration générale

Préambule

Le 1^{er} février 2015, l'administration générale a eu le plaisir d'accueillir son nouveau Secrétaire municipal, en la personne de Monsieur Olivier Rapin.

Tâches principales

Le service (secrétariat de la Municipalité et greffe municipal) a assumé principalement les tâches suivantes :

- préparation, ordre du jour et tenue des procès-verbaux des séances ordinaires, extraordinaires et des séminaires de la Municipalité ;
- rédaction et suivi de la correspondance de la Municipalité et de l'administration générale ;
- coordination, suivi et préparation de l'ordre du jour des séances du Conseil communal ;
- mise à jour des lois et règlements ;
- préparation et tenue de la Conférence des chefs de services communaux, présidée par le Secrétaire municipal ;
- rédaction du rapport de la Municipalité sur la gestion communale ;
- gestion de l'économat communal ;
- suivi et coordination des relations avec :
 - les Autorités fédérales ;
 - les Autorités et les départements cantonaux ;
 - la Préfecture ;
 - les Municipalités du Canton et du District de la Riviera Pays-d'Enhaut ;
 - les Municipalités des autres Cantons et des Districts voisins ;
 - les gouverneurs, les comités, les syndicats, les fondations, les associations et les sociétés locales.

Naturalisations

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

En 2015, le greffe municipal a distribué 249 (225) formulaires d'enregistrement d'Etat-civil aux ayants droit, un par famille, couple ou individuel, en vue de déposer une demande de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux.

322 (328) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2015, représentant 459 (443) personnes, dont 154 (152) demandes déposées par des hommes et 168 (176) par des femmes, comprenant 6 (5) époux, 40 (34) épouses, 47 (37) garçons et 44 (39) filles.

| Auditions | Total Personnes auditionnées | Hommes | Femmes | 1ère audition | 2ème audition | 3ème audition |
|------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Francophones | 22 | 11 | 11 | 20 | 3 | 2 |
| Allophones | 73 | 33 | 40 | 66 | 31 | 5 |
| Total | 95 | 44 | 51 | 86 | 34 | 7 |

Pour l'année sous revue, 121 (158) personnes² sont devenues suisses, vaudoises et montreusiennes. Elles se répartissent comme suit³ :

| Mesure | Demandes | Hommes | Femmes | Conjoint-es | | Enfants | |
|---------------|-----------------|---------------|---------------|--------------------|---------------|----------------|---------------|
| | | | | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Art. 8 LDCV | 51 | 22 | 29 | 3 | 6 | 9 | 11 |
| Art. 22 LDCV | 8 | 3 | 5 | | | | |
| Art. 25 LDCV | 24 | 14 | 10 | | | 3 | 2 |
| Art. 27 LN | 4 | 4 | | | | | |
| Total | 87 | 43 | 44 | 3 | 6 | 12 | 13 |

1 (4) demande a été retirée en cours de procédure.

Communication

En 2015, la communication a poursuivi son travail d'information tant en direction du public qu'à l'interne. L'équipe, formée d'une responsable à 70 %, d'une assistante à 50 % et d'une éditrice Web/community manager à 50 %, a géré les tâches suivantes :

- site internet : le site connaît cette année une fréquentation stable, avec 50 à 100 visiteurs chaque jour. Le site mobile est toujours le plus utilisé, puisqu'il reçoit environ 250 visites quotidiennes. L'agenda, la rubrique déchets, la piscine et les offres d'emploi sont toujours les thématiques les plus prisées.

² Ce chiffre ne comprend pas les personnes ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

³ Art. 8 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. 22 LDCV : Naturalisation facilitée cantonale des jeunes de la 2^{ème} génération ; Art. 25 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse ; Art. 27 LN : naturalisation facilitée fédérale.

Le guichet virtuel est lui aussi de plus en plus consulté avec 2'000 visites en 2015. En tête arrivent les démarches de l'office de la population et les inscriptions aux camps.

Nouveautés : un espace médias avec login a été ouvert. Il permet de mettre à la disposition des journalistes des photos et informations pour leur usage.

Autre nouveauté, un menu déroulant multilingue a été créé en page d'accueil pour la mise en ligne de la nouvelle brochure d'accueil de la Commune dans les douze langues existantes.

- réseaux sociaux : la page Facebook officielle de la Commune de Montreux compte à ce jour plus de 1'240 mentions « j'aime », chiffre en constante augmentation. Le nombre de publications hebdomadaires s'élève à cinq en moyenne ;
- panneaux électroniques : plus de 300 visuels ont été affichés sur les trois panneaux d'entrée de ville, dont une grande majorité annonçant des manifestations organisées par les sociétés locales ; cela représente une augmentation du nombre de visuels de 11 % par rapport à 2014. Par ailleurs, un quatrième écran, prévu sur un support mobile, est en préparation. De cette façon, il pourra être utilisé par les sociétés et les associations locales ; sa mise en service devrait intervenir au premier trimestre 2016.
- « Vivre à Montreux » : quatre éditions du bulletin d'information communal, ainsi qu'une version « grand public », du rapport de gestion destiné aux Conseillers communaux, ont été remis à la population en tout-ménage, soit cinq publications au total ;
- accueil des nouveaux habitants : une nouvelle publication, destinée aux nouveaux habitants, a vu le jour en 2015. Produite en douze langues, cette brochure se veut un guide pratique pour les nouveaux arrivants. Elle fait partie d'un concept plus large, qui comprend aussi l'organisation d'une réception annuelle des nouveaux résidents et la remise à ces derniers d'un dossier de bienvenue comprenant la nouvelle brochure, divers documents d'information, ainsi qu'un bon pour une visite gratuite de la ville en compagnie des guides d'accueil de Montreux ;
- relations médias : des relations suivies ont été maintenues avec les médias tout au long de l'année. Points de presse, communiqués, « InfoMunis », réponses aux questions et invitations diverses ont permis d'informer la presse et de nourrir les échanges.
- Revue de presse : une revue de presse bihebdomadaire destinée à la Municipalité et aux chefs de services est réalisée par la communication.
- Sur le plan interne, deux éditions du bulletin d'information destiné au personnel ont été transmises aux collaborateurs. Relevons aussi que les préparatifs de l'intranet, dont la mise en ligne est prévue début 2016, ont passablement occupé les collaboratrices de la communication.

Archives de Montreux

Les Archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits par les Autorités et l'administration

communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

Personnel

En 2015, l'apprentie agente en information documentaire a obtenu son CFC. La sélection du nouvel apprenti des Archives n'ayant pas abouti à l'engagement de l'un des candidats retenus, le contrat de l'ancienne apprentie a été prolongé de quelques mois afin d'apporter un appui aux archivistes et d'assurer le service dans la salle de lecture. En outre, le personnel des archives communales a été épaulé par trois stagiaires.

Archives publiques

En 2015, les Archives communales ont accueilli 19 (44) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux suivants : Administration générale 2 (8) ml, Service des travaux 17 ml.

Par ailleurs, les Archives de Montreux ont coordonné, pour l'année sous revue, la destruction de documents en provenance de tous les services communaux pour un total de 4,2 (3,9) tonnes, en vertu des lois et règlements en vigueur. En outre, les archives de Montreux ont procédé à la destruction de 2,5 tonnes d'archives anciennes ne présentant aucune valeur.

Le projet d'élaboration d'instruments de gestion des dossiers d'activité s'est poursuivi au sein de l'Administration générale, qui fait office de service pilote. Dans le cadre de ce projet, un certain nombre de changements, en termes d'organisation de l'information, ont été instaurés, avec notamment, la réorganisation du répertoire informatique de l'Administration générale. Afin d'appréhender au mieux ces changements, plusieurs formations ont été données au personnel de l'Administration générale.

Fonds privés et œuvres d'art

Les Archives de Montreux ont réceptionné 11 (7) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 236 (225). Les Archives ont par ailleurs continué la refonte de leur pratique relative aux fonds privés en introduisant des conventions systématiques pour les fonds importants et en entamant la mise à jour des statuts de fonds privés.

Parmi les mises en valeurs de fonds privés, deux expositions ont été consacrées à Théodore Strawinsky, à Paris et à Appenzell. Par ailleurs, les archives Charles Chaplin ont été rassemblées dans un ouvrage paru en 2015.

La Commune a par ailleurs reçu en donation une trentaine de tableaux de l'artiste belge Helian. Ces œuvres ont été intégrées à l'inventaire des œuvres d'art communales.

Enfin, les fiches signalétiques des œuvres d'art disposées en extérieur sur le territoire communal ont été intégrées au portail Cartoriviera.

Classement d'archives et inventaires

Les Archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. En 2015, 2'576 (848) notices d'inventaires ont été saisies. Une partie de ces inventaires sont librement consultables sur internet, d'autres sont protégées par un mot de passe.

Les Archives communales préparent la mise à disposition du public des documents iconographiques et audio-visuels. À cette fin, l'archiviste a suivi une formation spécifique sur les archives audio-visuelles auprès de l'Université de Berne.

Consultations, visites et événements

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 2,3 (2,2) lecteurs, avec un total de 563 (543) visites enregistrées dont 93 (112) nouveaux lecteurs.

Les Archives de Montreux ont accueilli la visite annuelle de la COGest, ainsi que l'ensemble des apprenties et apprentis de la Commune de Montreux.

En 2015, les Archives ont soutenu les recherches historiques du Musée de Montreux pour : l'exposition annuelle sur la Fête des Narcisses, le Comité de la Fête des Narcisses, le Montreux Tennis club (courts de tennis de Territet) qui a fêté ses 125 ans et l'école Hôtelière de Glion.

Enfin, les Archives communales ont présenté leur travail dans une double page du journal communal « *Vivre à Montreux* ».

Recherches historiques

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 60 (62) demandes de particuliers en 2015. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreuviens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

Restauration et numérisation

Dans le cadre de l'année sous revue, les Archives ont poursuivi la numérisation du « *Journal et Liste des Etrangers de Montreux et environs* », dont la Commune possède l'unique collection. Entre outre, elles ont fait procéder à la numérisation de plusieurs films et vidéos sur des événements de la région.

Office de la population

Dans le cadre de ses fonctions, l'Office de la population a répondu, par le biais d'un guichet virtuel, à plus de 3'504 (2'590) mouvements, ainsi qu'à 1'368 (686) demandes de renseignements et d'attestations.

Cet outil moderne améliore sensiblement la collaboration avec les écoles privées, telles GIHE et le groupe SEG, qui comprend HIM et SHMS⁴, le Châtelard, Monte Rosa, Surval, ainsi que St-Georges, en facilitant l'inscription de quelque 2'340 (2'313) étudiants.

Mutations

Les différentes mutations enregistrées sont au nombre de 19'516 (19'293).

Celles-ci comptabilisent les 4'027 (4'050) arrivées, les 3'693 (3'496) départs, les 1'498 (1'302) déménagements, les 327 (479) changements de nom, les 86 (79) séparations, les 166 (158) naturalisations, les 94 (48) divorces, les 105 (97) mariages, les 247 (215) naissances, les 234 (215) décès enregistrés et les 9'039 (9'154) permis étrangers enregistrés.

Registre Cantonal des Personnes vaudois (RCPers)

L'installation de la passerelle ATI, en date du 7 juillet 2015, permet une connexion directe entre le RCPers et la base de données communale G2i. Toutes les mutations d'Etat Civil, de départs et arrivées sont transmises par la dite passerelle.

La validation de chaque mutation est nécessaire afin de permettre l'enregistrement de la mutation sur la base de données communale.

NAVIG

Si la commande de cartes d'identité par l'outil NAVIG a été mise en application le 1^{er} octobre 2014, les prestations aux usagers ont été améliorées avec l'installation d'un appareil photo, du type « Photomaton » le 1^{er} octobre 2015, dans les locaux de l'office. Cet appareil permet l'envoi de la photo directement sur l'outil NAVIG.

Les données de base pour une demande de carte d'identité proviennent de la base de données communale. A partir du 1^{er} décembre 2015, les données nécessaires pour l'établissement d'une demande de carte d'identité, sont tirées du RCPers en remplacement de la base de données communale. Ce choix permet de formuler une demande de carte d'identité pour n'importe quel ressortissant suisse enregistré dans le RCPers, quel que soit le lieu de sa résidence dans le canton de Vaud.

La population

Au 31 décembre 2015, la Commune de Montreux compte : 26'600 (26'407) habitants.

Quelques constatations

Les 26'600 (26'478) habitants se répartissent ainsi :

⁴ GIHE : Glion Institute of Higher Education (Ecole hôtelière); SEG : Swiss Education Group (gestion hôtelière et touristique) ; HIM : Hotel Institute Montreux ; SHMS : School of Swiss Hotel Management.

- 26'283 (26'072) habitants inscrits en résidence principale (habitants ayant déposés leurs papiers sur la Commune) soit :
 - 14'178 (13'842) suisses, soit 53,30 % (53,09 %) ;
 - 12'422 (12'230) étrangers, soit 46,70 % (46,91 %).

Sont compris dans les 26'283 (26'072) habitants, les 2'340 (2'313) étudiants inscrits en résidence principale.

- 317 (335) habitants en séjour (habitants inscrits en résidence secondaire et qui ont déposé leurs papiers dans une autre commune), soit :
 - 247 (263) suisses, soit 77,92 % (78,51 %) ;
 - 70 (72) étrangers, soit 22,08 % (21,40 %).

Par rapport au 31 décembre 2014, la population montreu­sienne a augmenté de 211 (+ 282) personnes, soit :

- augmentation de la population suisse inscrite de 89 (+ 68) personnes ;
- augmentation de la population étrangère inscrite de 122 (+ 214) personnes.

Le nombre de frontaliers se montent à 690 (+ 77) personnes.

Les habitants suisses sont principalement d'origine :

- vaudoise avec 7'047 personnes enregistrées ;
- bernoise avec 1'557 personnes enregistrées ;
- fribourgeoise avec 1'237 personnes enregistrées ;
- valaisanne avec 1'001 personnes enregistrées.

Les habitants étrangers sont principalement originaires :

- de France avec 1'897 personnes enregistrées ;
- du Portugal avec 1'861 personnes enregistrées ;
- d'Italie avec 1'524 personnes enregistrées ;
- de Chine avec 1'030 personnes enregistrées.

Tableau d'évolution de la population depuis 2010

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <u>Population en résidence principale</u> | | | | | | |
| Total des Suisses établis | 13'735 | 13'757 | 13'666 | 13'779 | 13'842 | 13'931 |
| Total des étrangers établis | 11'149 | 11'316 | 11'587 | 11'994 | 12'230 | 12'352 |
| Population établie | 24'884 | 25'073 | 25'253 | 25'773 | 26'072 | 26'283 |
| <u>En séjour (secondaire)</u> | | | | | | |
| – du Canton de Vaud | 59 | 53 | 59 | 58 | 54 | 50 |
| – Confédérés | 197 | 220 | 205 | 200 | 209 | 197 |
| – Etrangers | 101 | 104 | 102 | 94 | 72 | 70 |
| Total en séjour | 357 | 377 | 366 | 352 | 335 | 317 |
| Population résidente inscrite | 25'241 | 25'450 | 25'619 | 26'125 | 26'407 | 26'600 |

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

LES MOYENS

Finances

Activités et organisation du service

L'effectif du service des finances a dû être renforcé par du personnel auxiliaire en 2015, ceci afin de remplir la nouvelle tâche de facturation liée au règlement sur la gestion des déchets de la Commune de Montreux.

Les principales activités du service des finances sont représentées ci-dessous :

| | |
|------------------------------------|---|
| Comptabilité générale | Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget |
| Comptabilité des débiteurs | Facturation, encaissements, contentieux |
| Comptabilité des créanciers | Enregistrements, paiements |
| Comptabilité des salaires | Administration, paiements |
| Investissements | Tenue de la comptabilité |
| Service de guichet | Réception, paiements et encaissements divers, annonces des chiens |
| Contrôle de gestion | Trésorerie, contrôle budgétaire, études et analyses financières diverses |
| Affaires immobilières | Acquisition et vente de terrains, immeubles |
| Contrôle interne | Implémentation de procédures et de contrôles |

Certaines de ces tâches sont également effectuées pour :

- l'Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique ;
- la Fondation d'accueil collectif pour les enfants de Montreux et environs (FACEME).

L'établissement et la gestion des factures pour les impôts fonciers, qui représentent une recette de quelque neuf millions de francs sont effectués directement par le service alors que toutes les autres recettes fiscales sont gérées par l'administration cantonale des impôts.

Finances et chiffres 2015 (budget)

Montreux c'est :

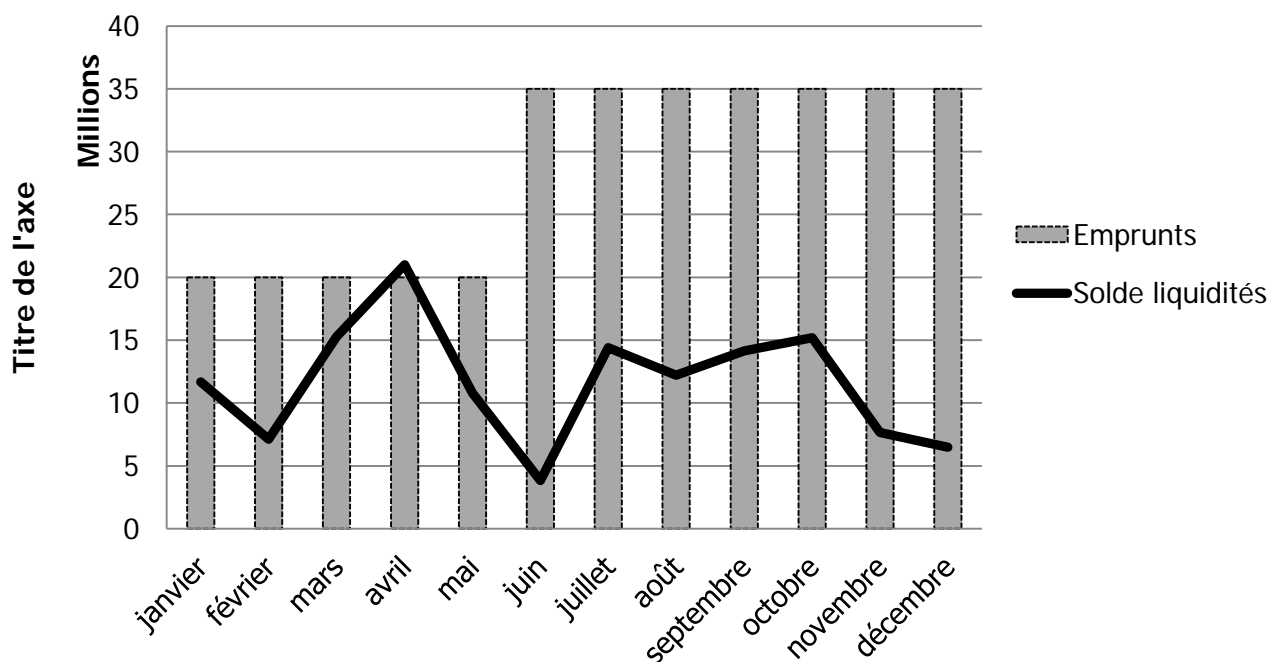
- un budget de plus de 140 millions de francs ;
- des investissements de plus de 32 millions de francs ;
- une marge d'autofinancement de 2,3 millions de francs ;
- 14'620 factures reçues ;
- 28'257 factures émises ;
- 253 poursuites traitées, dont 78 pour la Commune et 175 pour l'ASR.

Liquidités et emprunts

Pour l'année en cours, la Commune de Montreux a augmenté son endettement pour atteindre la somme de CHF 35 millions d'emprunts.

Une partie de la dette a été consolidée pour profiter de taux historiquement bas pour les prêts de longues durées. Une part de ces fonds étrangers reste cependant négociée sur de courtes périodes, afin de conserver une certaine souplesse face aux fluctuations importantes des mouvements monétaires que connaît la Commune de Montreux.

Evolution du solde des liquidités et des emprunts en 2015



| Emprunts | |
|---|-------------------|
| Du 30.11.15 - 29.02.16 Swissquote Bank (-0.10%) | 10'000'000 |
| Du 27.04.15 - 26.04.35 CP Lucerne (1.00%) | 10'000'000 |
| Du 30.06.15 - 30.06.25 CP Poste (0.75%) | 15'000'000 |
| Total des emprunts à CT | 35'000'000 |

Systeme de contrôle interne (SCI)

Lors de sa supervision d'automne, l'organe de révision a procédé à divers contrôles. Il a également constaté la mise en place de procédures et l'amorce de l'analyse de risque.

PricewaterhouseCoopers SA (PWC) a été mandatée pour assister le service des finances dans l'élaboration d'une matrice permettant d'identifier clairement les risques et de les gérer.

Durant cette première phase, les activités du service des finances et des ressources humaines ont été analysées. Pour ce faire, PWC, en collaboration avec le service des finances, a interviewé les différentes personnes clés des services, de manière à identifier les activités liées aux services et à les intégrer dans une matrice de risques sous forme de tableaux Excel.

La matrice a ensuite été corrigée et validée par les services concernés. Elle sera ensuite auditée et présentée aux autres services afin que le SCI puisse être déployé à l'ensemble des autres services de l'administration communale.

Assurances

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité vingt et un cas d'assurances, soit :

- responsabilité civile : six ;
- flotte véhicules : trois ;
- assurance Strada (véhicules employés communaux) : trois ;
- vol : un ;
- travaux de constructions : trois ;
- assurance choses (incendie et dégâts d'eau) : cinq.

Affaires immobilières

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Ainsi, durant l'année écoulée, neuf actes notariés ont été signés sur délégation de la Municipalité, soit :

- deux fractionnements / ventes et réunions de bien-fonds ;
- une vente de parcelle communale ;
- deux servitudes (modification et / ou constitution) ;
- un transfert de propriété (source du Maralley) ;
- trois donations de forêts / pâturages.

Informatique

Tout ou partie de la gestion informatique des entités ci-après est confiée au centre informatique ce qui permet une meilleure optimisation des coûts :

- Commune de Villeneuve ;
- Association de communes Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (2m2c) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera ;
- Promotion économique de la Riviera (*PROMOVE*) ;
- Taxe intercommunale de séjour ;
- Plateforme Extranet Riviera au profit de toutes les communes.

Commission municipale consultative du système d'information (CMCSI)

La CMCSI se compose de représentants de la Municipalité avec MM. Pierre Rochat (Président), Alain Feissli et Caleb Walther, de représentants de l'administration avec Mme Patricia Genoud et MM. Olivier Rapin et Serge Gard, de représentants des partis politiques avec MM. Christophe Privet, Yves Depallens, Bassam Degerab et Gori Mario. Deux experts externes complètent la commission avec MM. Arnaud Violland et René Patthey.

Outre la séance consacrée au budget, la commission s'est réunie pour prendre connaissance et apporter ses commentaires sur :

- le préavis concernant l'octroi d'un crédit d'investissement ;

- l'avancement du projet relatif aux remplacements des outils informatiques communaux ;
- le projet de préavis concernant la fusion des centres informatiques de Vevey et de Montreux.

Projets

Le réseau WIFI⁵ public des quais a été renouvelé et la zone couverte étendue du port du Basset au Château de Chillon. Le point d'accès s'identifie sous le nom de M((o))ontreux.

Un réseau sans fil communal qui sert principalement aux diverses salles de réunions se trouvant dans les bâtiments communaux, ainsi qu'à la nouvelle salle du Conseil communal, a été mis en place.

Plusieurs connexions par fibre ont été effectuées. Elles permettent désormais une redondance des bâtiments principaux de l'administration soit sur les installations sise à Grand-Rue 73, soit sur celles du 2m2c. Les principales liaisons effectuées sont :

- nouvelle Maison de Quartier de Jaman 8 ;
- nouveau parking Donner ;
- avenue Belmont ;
- divers bâtiments de l'administration.

Le projet de renouvellement des outils informatiques communaux, à savoir le nouvel ERP⁶, ainsi que les programmes de gestion communale⁷ a nécessité un grand engagement de la part de l'équipe du centre informatique. Le travail a été réalisé de manière conjointe avec les communes de La Tour-de-Peilz, de Vevey et de l'Association Sécurité Riviera, il a débouché sur un appel d'offre public déposé en automne. La rédaction du préavis s'est faite en fin d'année pour être soumise ensuite à l'approbation du Conseil Communal.

⁵ Wireless internet access (accès à Internet sans fil)

⁶ Enterprise Resource Planning - planification des ressources de l'entreprise

⁷ Gestion des habitants, du cadastre et des entreprises

Personnel communal

MOUVEMENT PENDANT L'ANNEE 2015

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

| CHAPITRES | SERVICES | REPARTITION COMPTABLE D'EPT | | | |
|-----------|-----------------------------------|------------------------------|----------------|---------------------------|-------------------------|
| | | EFFECTIF AU 31.12.2015 | BUDGET 2015 | BUDGET 2015 MODIFIE | BUDGET 2015 TOTAL |
| 100 | Conseil communal | 0,70 | 0,70 | | 0,70 |
| 101 | Municipalité | 4,40 | 4,40 | | 4,40 |
| 110 | Greffe, Secrétariat municipal | 13,10 | 13,30 | + 0,40 | 13,70 |
| 113 | Archives | 1,75 | 1,75 | | 1,75 |
| 130 | Service ressources humaines | 5,60 | 5,60 | | 5,60 |
| 150 | Economie, culture et tourisme | 1,80 | 1,80 | | 1,80 |
| 151 | Bibliothèque municipale | 4,76 | 4,76 | | 4,76 |
| 170 | Sport | 1,50 | 1,50 | | 1,50 |
| 171 | Animation jeunesse | 5,70 | 4,50 | + 1,20 | 5,70 |
| 173 | Espace Plein Air | 0,05 | 0,05 | | 0,05 |
| 200 | Administration et comptabilité | 6,50 | 6,50 | | 6,50 |
| 202 | Centre informatique | 3,00 | 4,00 | | 4,00 |
| 300 | Service administratif | 13,44 | 13,44 | | 13,44 |
| 321 | Alpages | 0,34 | 0,34 | | 0,34 |

| CHAPITRES | SERVICES | REPARTITION COMPTABLE D'EPT | | | |
|-----------|--|------------------------------|----------------|---------------------------|-------------------------|
| | | EFFECTIF AU 31.12.2015 | BUDGET 2015 | BUDGET 2015 MODIFIE | BUDGET 2015 TOTAL |
| 325 | Forêts | 12,40 | 12,40 | | 12,40 |
| 350 | Bâtiments locatifs | 0,16 | 0,16 | | 0,16 |
| 351 | Bâtiments publics | 6,15 | 6,65 | | 6,65 |
| 352 | Bâtiments scolaires | 21,70 | 21,70 | | 21,70 |
| 353 | Lieux de culte | 2,16 | 2,16 | | 2,16 |
| 354 | Piscine de la Maladaire | 12,57 | 11,57 | | 11,57 |
| 355 | Installations sportives | 5,39 | 5,39 | | 5,39 |
| 357 | Parking du Marché | 3,00 | 3,50 | | 3,50 |
| 400 | Service des travaux publics | 12,00 | 12,00 | | 12,00 |
| 401 | Ports et amarrages | 1,17 | 1,17 | | 1,17 |
| 420 | Service de l'urbanisme | 8,00 | 8,10 | | 8,10 |
| 430 | Voirie | 53,88 | 52,88 | + 1,00 | 53,88 |
| 440 | Espaces verts | 34,40 | 34,40 | | 34,40 |
| 450 | Ordures et déchets | 19,20 | 18,20 | + 1,00 | 19,20 |
| 460 | Réseaux d'égouts (EC + EU) | 3,60 | 3,60 | | 3,60 |
| 500 | Administration des écoles | 2,04 | 2,04 | | 2,04 |
| 505 | Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS) | 5,06 | 5,57 | - 0,51 | 5,06 |

| CHAPITRES | SERVICES | REPARTITION COMPTABLE D'EPT | | | |
|-----------|---|------------------------------|----------------|---------------------------|-------------------------|
| | | EFFECTIF AU 31.12.2015 | BUDGET 2015 | BUDGET 2015 MODIFIE | BUDGET 2015 TOTAL |
| 521 | Montreux-Est | 0,83 | 0,83 | | 0,83 |
| 523 | Montreux-Ouest | 0,60 | 0,60 | | 0,60 |
| 620 | Office de la population | 8,90 | 9,30 | - 0,40 | 8,90 |
| 700 | Administration | 3,10 | 2,60 | + 1,50 | 4,10 |
| 711 | Structure d'accueil familial de jour | 1,20 | 1,20 | | 1,20 |
| 712 | REME | 0,85 | 0,35 | + 0,50 | 0,85 |
| 714 | Jardins d'enfants de Montreux | 4,87 | 4,87 | | 4,87 |
| | TOTAUX | 285,87 | 283,88 | + 4,69 | 288,57 |

Légende / Explications

Les apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

| CHAPITRES | COMMENTAIRES |
|-----------|--|
| 110 | 0,60 EPT à repourvoir + 0,40 EPT transfert du chapitre No 620.3011 |
| 171 | + 2,70 EPT préavis No 28/2014 - 1,50 EPT transférés au chapitre No 700.3013 |
| 202 | 1,00 EPT à repourvoir |
| 351 | 0,50 EPT à repourvoir selon préavis No 14/2012 |
| 354 | 1,00 EPT recouvrement de poste anticipé |
| 357 | 0,50 EPT à repourvoir selon rapport-préavis No 14/2013 |

| CHAPITRES | COMMENTAIRES |
|-----------|---|
| 420 | 0,10 EPT à repourvoir |
| 430 | + 1,00 EPT transfert du chapitre No 450.3011 |
| 450 | - 1,00 EPT transférés au chapitre No 430.3011 + 2,00 EPT préavis Nos 18/2013 et 01/2015 |
| 505 | - 0,50 EPT transférés au chapitre No 712.3013 - 0,01 EPT correction de transformation de vacances en EPT |
| 620 | - 0,40 EPT transférés au chapitre No 110.3011 |
| 700 | + 1,50 EPT transfert du chapitre No 171.3011 1,00 EPT à repourvoir |
| 712 | + 0,50 EPT transfert du chapitre No 505.3011 |

Récapitulation

| Personnel | Effectif au 31.12.2014 | Effectif au 31.12.2015 |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Personnel à plein temps | 226 | 227 |
| Personnel à temps partiel | 128 | 113 |
| TOTAL | 354 | 340 |

| Personnel | Effectif pendant l'année 2014 | Effectif pendant l'année 2015 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Accueillantes en milieu familial | 75 | 75 |
| Personnel temporaire (traité pendant l'année) | 847 | 812 |
| Stagiaires (préapprentissage) | 63 | 60 |
| Engagements sociaux | 9 | 6 |
| TOTAL | 994 | 953 |

* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)

- 31 (31) apprentis, dont :
 - 2 à l'administration générale (employé de commerce) ;
 - 1 à la Direction économie, culture et tourisme (employé de commerce) ;
 - 2 à la Bibliothèque Montreux-Veytaux (agent en information documentaire) ;
 - 3 à l'animation jeunesse et camps de vacances (assistant socio-éducatif) ;
 - 1 au service des finances (employé de commerce) ;
 - 1 au service des domaines et bâtiments, sport (employé de commerce) ;
 - 5 à la section forêts (forestier bûcheron) ;
 - 1 à la conciergerie (agent d'exploitation) ;
 - 2 à la section voirie (agent d'exploitation et mécanicien d'appareils à moteurs) ;
 - 4 à la section espaces verts (3 horticulteurs floriculture et 1 horticulteur paysagiste) ;
 - 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est (employé de commerce) ;
 - 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (employé de commerce) ;
 - 4 à l'office de la population (employé de commerce) ;
 - 1 à la Direction affaires sociales, familles et jeunesse (employé de commerce).
- 1 (4) étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) :
 - 1 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est.

Il est à relever que trois apprentis ont arrêté leur apprentissage en cours de formation et ne figurent pas sur ce décompte.

Jubilés

21 (26) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

| 20 ans | 25 ans | 30 ans | 35 ans | 40 ans |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 3 (9) | 5 (12) | 8 (4) | 5 (1) | 0 (0) |

Pyramide des âges

Au 31 décembre 2015, le nombre de collaborateurs se situant dans la fourchette des moins de 20 à 55 ans et plus se monte à 340 (354), dont 128 (149) femmes et 212 (205) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47,48 (46,52) ans, respectivement à 47,23 (45,81) ans pour les femmes et 47,63 (47,04) ans pour les hommes. 12 (21) collaboratrices ont entre 21 et 30 ans, alors que 13 (17) collaborateurs se situent dans la même tranche d'âge. 99 (90) personnes ont 55 ans et plus, dont 39 (41) femmes et 60 (49) hommes.

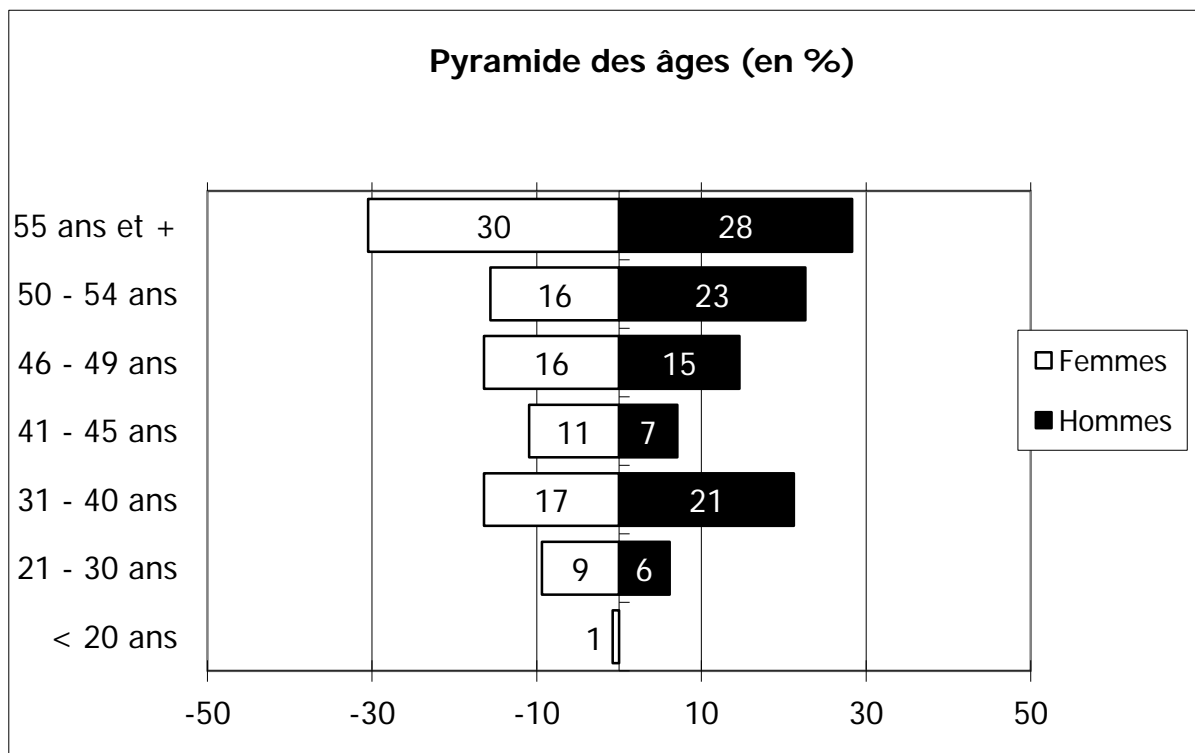
Pyramide des âges (effectif au 31.12.2015)

| Classe d'âge | Nombre de collaborateurs | en % | Femmes | en % | Hommes | en % |
|--------------|--------------------------|------|--------|------|--------|------|
| 55 ans et + | 99 | 29 | 39 | 30 | 60 | 28 |
| 50 - 54 ans | 68 | 20 | 20 | 16 | 48 | 23 |
| 46 - 49 ans | 52 | 15 | 21 | 16 | 31 | 15 |
| 41 - 45 ans | 29 | 9 | 14 | 11 | 15 | 7 |
| 31 - 40 ans | 66 | 20 | 21 | 17 | 45 | 21 |
| 21 - 30 ans | 25 | 7 | 12 | 9 | 13 | 6 |
| < 20 ans | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |

| | | | | | | |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Total | 340 | 100 | 128 | 38* | 212 | 62* |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|

| | | | |
|----------------------|-------|-------|-------|
| Moyenne d'âge | 47,48 | 47,23 | 47,63 |
|----------------------|-------|-------|-------|

* Les femmes représentent le 38 % (42 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 62 % (58 %).



Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe (sans les apprentis et MPC), il est calculé comme suit :

Nombre de départs 20 (dont 9 départs en retraite)

Effectif au 31.12.2015 340

Effectif au 31.12.2014 + 354

Effectif moyen 694 : 2 = 347

Taux de rotation 2015 20 : 347 x 100 = 5,76 % (*7,94 %)

* Le pourcentage actuel du taux de rotation ne tient plus compte du transfert de personnel à l'ARAS, ce qui explique sa diminution.

Service des ressources humaines

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- gestion du temps (ZEIT) ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2015 :
 - 99 (84) déclarations d'accidents, dont :
 - 31 (17) accidents professionnels et 42 (41) accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
 - 3 (8) accidents professionnels et 9 (8) accidents non professionnels pour le personnel auxiliaire ;
 - 3 (6) accidents professionnels et 11 (4) accidents non professionnels pour les apprenti(e)s et stagiaires ;
 - 189 (195) avis à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ;
 - 47 (86) allocations pour perte de gain ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines ;
- appui social aux collaborateurs ;

- suivi et appui divers aux retraités.

Le service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également dû donner des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 68 (77) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 1'883 (2'074) offres d'emploi. En ajoutant les 705 (752) offres d'emploi spontanées, cela représente un total de 2'588 (2'826) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 73 (117) certificats de travail ont été délivrés et 152 (187) propositions adressées à la Municipalité.

Formation

63 (76) cours de formation continue ont été suivis durant l'année par 105 (108) employés, ce qui représente un total de 287 (501,50) jours comprenant aussi bien la formation générale, la formation des apprentis que la formation bureautique.

Ils ont permis aux collaborateurs et, en premier lieu, aux cadres de mieux maîtriser leur présent et leur avenir professionnel et de satisfaire tant aux exigences de leur fonction qu'au niveau de compétence requis par un service public offrant des prestations de qualité.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils sont effectués sous la responsabilité des services.

Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1^{er} janvier 2015 selon décision municipale qui tient compte notamment de l'évolution du coût de la vie.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

Sortie des apprentis et MPC

Le 2 octobre 2015, les apprentis et les MPC, accompagnés des formateurs, ont eu l'occasion de participer à une sortie qui leur a permis de découvrir les locaux de Police Riviera et d'assister à une démonstration du travail des ambulanciers.

Ils ont également partagé un repas en compagnie de la Municipalité avant de visiter le service défense et incendie et de secours (SDIS). La journée a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Soirée du personnel

Le vendredi 4 décembre, le service des ressources humaines a organisé, au Petit Palais (Fairmont Le Montreux-Palace), la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs communaux, laquelle a connu un grand succès.

Commentaires généraux

Durant l'année 2015, le service des ressources humaines s'est pleinement investi dans la nouvelle mission qui lui a été attribuée, à savoir la mise en place du système de gestion individualisée du temps de travail « Zeit ». Bien que des ajustements importants restent encore à faire et que l'implication de tous les services doive se poursuivre, ce nouveau programme devrait amener de nombreux avantages en termes de gestion informatisée du temps de travail.

En plus de cette occupation, de très nombreuses activités se sont également ouvertes ou poursuivies. Parmi elles, on peut citer la poursuite de la réflexion menée autour de la politique des ressources humaines qui implique tant l'exécutif en sa qualité d'employeur, que les chefs de service en leur qualité de leaders des services. La conception de cette stratégie a peu à peu pris forme et l'apport des différents groupes de réflexions mis sur pied suscite dialogue, réflexion et émulation.

L'année sous revue a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau chargé de sécurité communal. Dans le cadre de sa mission, il a pris à cœur d'interagir en proximité avec les différents services afin de garantir la sécurité et la protection des collaborateurs communaux, ceci en informant, conseillant et assistant chacun et chacune de manière transversale.

Concrètement, il a commencé à mettre en place quotidiennement des états des lieux lui permettant de déceler, de comprendre, d'analyser les risques et les dangers et de trouver des solutions pour aider à la gestion des absences. Le but étant d'éviter, dans la mesure du possible, tout accident lié aux différentes professions communales.

Pour ce faire, il a mis en place, selon les directives de la charte communale MSST, le règlement sur le statut du personnel communal, son règlement d'application et les multiples lois et ordonnances en matière de protection de la santé et de sécurité au travail, différentes actions et documents consolidant l'armature existante.

Comme les années précédentes, 2015 a vu s'accroître le volume et la complexité des dossiers à traiter. Dans ce contexte, et dans un climat positif, le service des ressources humaines continue à accomplir les tâches de support, de conseil et de soutien aux différents services et aux collaborateurs.

Une nouvelle fois, l'amélioration de la qualité du processus d'évaluation annuelle des collaborateurs est à souligner, tout comme le travail des évaluateurs.

Poursuivant sa politique de formation, la Commune de Montreux a continué à faire de la formation professionnelle et continue l'une de ses priorités, pour la plus grande satisfaction des apprentis, des étudiants, des stagiaires et du personnel en place.

Conclusion

Service en plein développement et en profonde réflexion, le service des ressources humaines tend à maintenir et à consolider ses acquis en termes de connaissances, de compétences et d'expériences, ceci afin de poursuivre son rôle de service transversal au service des services, tout en continuant à garder de manière forte une ligne qui soit en adéquation avec les lois, les règlements, les évolutions de la société et son environnement.

SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

LES COORDINATIONS

Transports publics et Mobilité

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur sécurité, mobilité, espaces publics (SME) qui représente notre Autorité aux conseils d'administration du MVR SA et du VMCV SA.

L'année 2015 a été marquée par l'avancée de deux dossiers importants pour la Commune de Montreux et sa région. Tout d'abord, afin de relancer le processus de rapprochement entre le MVR SA et le VMCV SA, un groupe de travail régional, formé essentiellement de politiques, a été constitué. En effet, tant les communes de la Riviera que le canton soutiennent un rapprochement de ces deux sociétés et ce collectif avait pour mission d'étudier différents scénarios. Ce groupe, constitué des syndics, des municipaux en charge de la mobilité, des directeurs et présidents de deux sociétés ainsi que du MOB SA, est présidé par M. Laurent Wehrli, Syndic. Une nouvelle forme d'organisation et de gouvernance n'a pas encore pu être privilégiée et ce groupe va donc continuer ses travaux en 2016.

Parallèlement, la Direction sécurité, mobilité et espaces publics a suivi l'avancée de l'étude régionale sur le réseau et l'offre VMCV de la région. Les résultats de cette étude ont pu être présentés aux Municipalités de la Riviera, ainsi qu'au canton, en tout début d'année 2016 et un préavis sera présenté au Conseil communal dans les premiers mois de 2016. Pour la Commune, l'étude préconise surtout d'améliorer l'offre des lignes passant par Chailly et son futur parking d'échange. La plus grande modification est la réunification de la ligne 204 reliant Chailly et Montreux avec la ligne 214 entre Chailly et Clarens afin de créer une ligne performante reliant Chailly, Clarens et Montreux par la route du Lac.

La santé financière des compagnies de transports publics est bonne, même si, cette année encore, il n'a pas été possible d'avoir les comptes définitifs de la zone tarifaire MOBILIS dans les délais. Malgré le franc fort, l'attractivité de la ligne montant aux Rochers-de-Naye s'est maintenue.

La Direction sécurité, mobilité et espaces publics a également suivi une étude de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du Territoire (CORAT) relative à l'implantation d'un réseau en libre-service (type PubliBike ou VeloSPot). Les résultats de cette étude ont été transmis fin 2015 et ses conclusions montrent que plusieurs aspects nécessitent encore des réflexions. Un groupe de travail a été constitué avec la Direction de l'économie, de la culture et du tourisme, l'Office du tourisme et du VMCV SA afin de présenter un projet concret d'ici le milieu de 2016.

En 2015, la Commune de Montreux a versé 2'814 (2'773) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics dont 284 (375) pour de nouveaux abonnements, soit 10 % (13,5 %) des dossiers.

Suite à la décision du Conseil communal en 2012 de renouveler cette subvention, elle restera en vigueur jusqu'en 2016 y compris.

La Municipalité, représentée par la Direction sécurité, mobilité et espaces publics, en collaboration avec Sécurité Riviera, a accompagné les CFF et le MOB dans le suivi du programme de « parrains de gare », appelé RailFair. Cependant, si chacun reconnaît qu'il est utile pour l'accueil en gare, les CFF envisagent de se désengager financièrement de ce programme, qui relève pourtant de leur compétence. Les différentes communes concernées de Suisse romande négocient en ce moment avec les CFF afin de trouver une issue favorable.

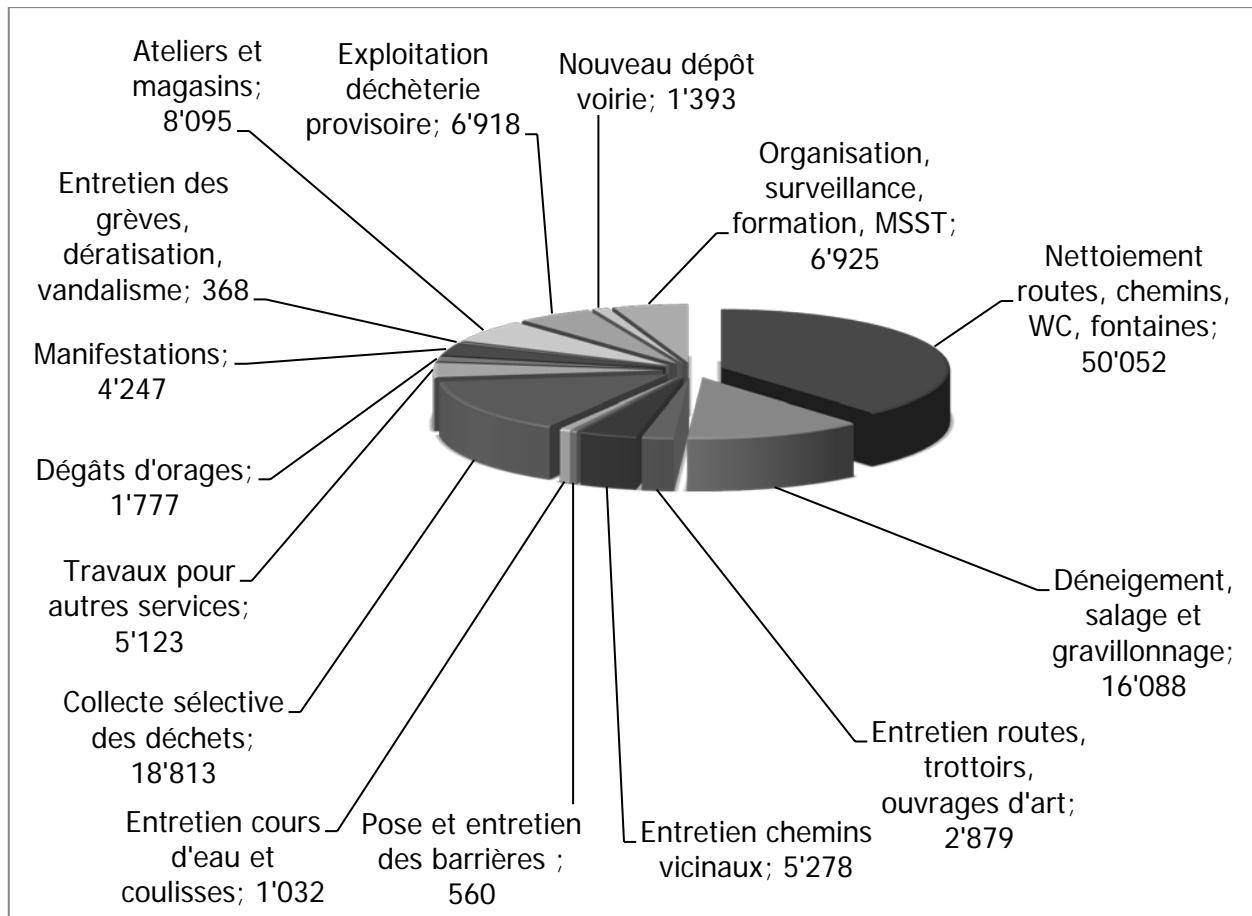
Voirie, Espaces verts

Le service de la voirie et des espaces verts est principalement affecté à l'amélioration du cadre de vie de la population montreuusienne.

Que ce soit par la propreté de la ville, des villages, des surfaces publiques, des nombreuses zones de manifestations, par la récolte sélective des déchets, la déchèterie fixe et les déchèteries mobiles, par le déneigement, l'entretien et l'amélioration des voiries, des parcs, des zones de loisirs et de sports, des places de jeux, des espaces verts, ainsi que des cimetières, ce service est principalement orienté vers une « approche client-citoyen ».

Voirie

129'548 (112'557) heures ont été effectuées afin d'assurer différentes prestations, selon le graphique ci-dessous :



Comme vous pouvez le constater ci-dessus, la voirie effectue des tâches variées. Elle est responsable, entre autres, du déneigement et du salage, de l'entretien des routes, des trottoirs, des sentiers pédestres, des barrières et des ouvrages d'art.

La voirie entretient également les rives du lac, les ruisseaux, les cours d'eaux, les fontaines, les aqueducs, les dépotoirs, ainsi que les toilettes publiques.

D'importantes prestations ont été fournies pour les nombreuses manifestations organisées sur le territoire communal, dont notamment la patinoire sous le Marché couvert, l'étape du Tour de Romandie, la Coupe des nations de rink-hockey, Polymanga (au 2m2c), les 125 ans du Tennis Club de Montreux, les 30 ans du Volley-Masters, le Championnat d'Europe d'escrime, la Fête au village à Tavel, le Montreux Jazz Festival, la course Montreux-Les Rochers-de-Naye, le 25^{ème} anniversaire des Mousquetaires des Milices Vaudoises, Ride for the Cause (au Pierrier), le Septembre musical, la Route Gourmande, le Montreux Sundance Festival (au 2m2c), la Foire des Planches, la Foire de Brent, le MAG (au 2m2c), le Concours Suisse de Brass-Bands, le Marché de Noël, le Montreux Comedy Festival.

Des campagnes de dératisation, d'enlèvement des graffitis, ainsi que des réparations de dégâts dus au vandalisme sont réalisées régulièrement. De plus, le service de la voirie et des espaces verts est également à disposition des autres services communaux pour lesquels il effectue de nombreuses prestations.

Hiver 2014 – 2015

Les interventions de déneigement ont généré 7'290 (4'769) heures de travail et 4'398 (3'137,25) heures de véhicules et machines. Avec les prestations des entreprises tierces, l'hiver 2014 – 2015 a engendré des dépenses pour un montant de CHF 972'769,65 (CHF 725'539,39.--).

Au niveau de l'approvisionnement en sel, le regroupement des Salines de Bex et du Rhin a permis cette année un approvisionnement régulier des deux silos de la Commune. Pour la première année, le stock a été garanti et le silo des Avants a permis de réaliser une économie de transport non négligeable. 320 tonnes de sel ont été utilisées.

Collecte sélective des déchets

Depuis l'introduction de la taxe au sac il y a eu d'importantes modifications de comportement des citoyens face au tri et au recyclage des déchets ménagers.

3'361 (3'301) tonnes d'ordures ménagères en sacs taxés ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA pour une valorisation énergétique (+ 1,8 %).

823 (848) tonnes de déchets de voirie et poubelles publiques ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA pour une valorisation énergétique (- 3 %).

Les déchets suivants ont été triés consciencieusement par les citoyens pour un recyclage en vue d'une valorisation matière :

- 2'419 (2'442) tonnes de papier-carton (- 0.9 %) ;
- 2'764 (2'404) tonnes de déchets organiques (+ 15 %) ;
- 1'003 (912) tonnes de verres triés et mélangés (+ 10 %) ;
- 321 (197) tonnes de métaux ferreux et non-ferreux (+ 63 %) ;
- 177 (299) tonnes d'appareils électriques et électroniques (+ 68 %) ;
- 18.5 (17) tonnes d'huile des ménages (+ 8.8 %) ;
- 51 (25,5) tonnes de PET (+ 100 %) ;
- 132 tonnes de textiles.

La collecte des déchets incinérables, encombrants et papier-carton est effectuée en commun avec la Commune de Veytaux. Les coûts inhérents à cette opération sont répartis entre les deux communes, au prorata de la population.



Déchèterie fixe en construction sous l'autoroute

Divers travaux de maçonnerie, génie civil, menuiserie et serrurerie

En 2014, la voirie a notamment effectué la réfection complète de plusieurs murs de soutènement en moellons, le sablage complet des rues et sentiers en pavés, la création de banquettes, la réfection complète de plusieurs fontaines, la réfection de passerelles, différents travaux d'entretien de la Baye de Clarens, de la Baye de Montreux, ainsi que des ruisseaux des hauts de la Commune et de nombreux dépotoirs.

Les réfections de nombreuses chaussées et canalisations ont également été effectuées, notamment par celles de revêtements bitumineux, des réparations de drainage, des confection de têtes d'aqueducs, le nettoyage et l'entretien des sources, la pose de balises noires et blanches le long des routes de la Commune, la réfection d'entourages d'arbres, le reflachage des routes, le colmatage des fissures, la pose de tapis froid (nids de poule), ainsi que de nombreuses réfections de barrières et de mains-courantes.

La voirie entretient également, en collaboration avec la section « forêts », les nombreux sentiers pédestres et routes forestières (environ 145 km).

Les bâtiments communaux n'ont pas été oubliés, notamment par le nettoyage et l'enlèvement des graffitis, l'entretien des chalets d'alpages, avec la collaboration du service des domaines, bâtiments et sport, par la fabrication et la pose de mobilier, le crépissage de murs, l'entretien des chemins d'accès, etc.



Réfection du Sentier Romain sur Brison

Opération « Clean Up Day »

Le samedi 12 septembre 2015, pour la troisième fois, une opération « Clean Up Day » a été organisée. Lors de cette manifestation, qui a eu lieu cette année au Forum de Montreux, des conseils sur le tri ont été proposés par le biais d'animations ludiques.

Cours – Formation Mesures de Santé et de Sécurité au travail (MSST)

Les cadres et collaborateurs ont suivi des cours de formation MSST, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, l'organisation d'événements culturels ou sportifs respectueux de l'environnement, la gestion des déchets communaux « un marché plus ouvert et un meilleur recyclage », la formation professionnelle pour conducteurs de machines de chantier, de grues et caristes, la formation continue pour centre de collecte, ainsi que des journées d'information sur le « littering » et l'éradication des plantes invasives.

De plus, lors de la journée MSST du 3 juin 2015, une magnifique sortie a été offerte à des polyhandicapés, avec les différents responsables de sécurité, afin de renforcer l'esprit de collaboration de personnes ayant un vécu hors du commun.



Ecologie

Des opérations de lutte contre certaines plantes envahissantes (Buddleia, renouée du Japon, Berce du Caucase) sont menées le long des cours d'eau de la Commune, en collaboration avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA).

Partout où cela était possible, le désherbage des bordures de routes a été effectué mécaniquement à l'aide de brosses spéciales équipant nos balayeuses et certains secteurs ont été traités avec des brûleurs à gaz.

De ce fait, la consommation de désherbants devient occasionnelle. L'année 2015 a notamment vu la fin de l'utilisation de produits à base de glyphosate, qui étaient encore utilisés à doses homéopathiques.

Le service est intervenu avec deux hommes et un camion pour le traditionnel nettoyage annuel de la réserve des Grangettes, ainsi que sur les Marais de Chaulin, par la mise à disposition de bennes.

Espaces verts

Taille, élagage et abattage

Taille annuelle d'environ 1'100 arbres d'alignement, contrôles sanitaires, élagage et haubanage.

Taille et élagage de 13 grands arbres par notre équipe de grimpeurs spécialisés.

Abattage de 29 (11) arbres pour des raisons sanitaires, de sénescence et de sécurité sur les secteurs.

Plantations diverses

Plantation de 28 (15) nouveaux arbres sur les avenues, dans les parcs et les zones de loisirs.

Fourniture à une entreprise privée, mandatée pour la plantation de huit amandiers (*Prunus dulcis*), à l'avenue des Amandiers et de cinq, pour le parc Donner qui, suite à la construction du parking souterrain, vient d'être réaménagé.

Réfections, travaux d'entretien et divers

Réfection et entretien de 163 (224) bancs publics.

Montreux Jazz Festival : mise en place de barrières métalliques en forme de portées de notes de musique et de clôture de chabaury en bordure des massifs fleuris et des plates-bandes arbustives sur les quais de Vernex et d'Edouard-Jaccoud, aide au nettoyage journalier du périmètre de la manifestation, réfection après la manifestation.

Contrôle hebdomadaire, trimestriel et annuel, selon les normes de sécurité en la matière et réparation de tous les engins de jeux situés dans les parcs de la Commune.

Reprise de l'entretien des nouvelles surfaces aménagées, suite à la construction de la Maison de Quartier, avec extension scolaire à la rue de Jaman 8, à Clarens,.

Suite aux travaux de l'entreprise de correction fluviale (ECF) de la Baye de Clarens, démontage des jeux pour enfants sur la parcelle aval N° 8158 à la Foge, à Clarens.

Nouveaux aménagements

Rénovation complète de la place de jeux, pose de plusieurs nouveaux jeux métalliques, mise en place d'un sol de sécurité synthétique au parc des Roses, à Territet.

Rénovation complète de la place de jeux et mise en place d'un sol de sécurité synthétique au parc de la Chevillette, à Territet.

Suite à la construction du nouveau hangar pour la dameuse à la station de Jaman, mise en place de terreau spécial, semis avec un mélange de graines adapté à l'altitude (1739 m), pour la végétalisation de la toiture.

Construction d'un socle et pose de la sculpture offerte par la ville de Xicheng, Chine, dans le parc de l'Europe, à Clarens.

Décorations particulières

Confection sur dix-huit sites, de sculptures végétales sur les quais, sur le thème « Voyage autour du monde ».



Les musiciens de Brême



Chaise mutilée

Construction de divers supports métalliques et plantation de l'ensemble des massifs sur les quais et en ville, de plantes annuelles, pour le thème estivale « Plantes volubiles ».

Plantation de nombreux bulbes divers, de plantes bisannuelles, ainsi que de plantes vivaces, pour le fleurissement automnal et printanier des massifs sous le thème « Fil Rouge ».

Confection d'un char surmonté d'un cygne, selon le modèle présenté en 1957, décoré avec plus de 13'000 œillets blancs et de 200 hortensias bleus, ainsi que de nombreuses autres fleurs et verdure pour le cortège de la Fête des Narcisses.

Cours, formation, études

Engagement de vingt-quatre jeunes auxiliaires, écoliers et étudiants, pour un travail temporaire durant les vacances scolaires estivales, à savoir l'entretien des massifs et des espaces verts, et plus spécifiquement de quatre jeunes pour le nettoyage des grèves du Pierrier, de la place du marché, ainsi que des enrochements sur les quais.

Stages de plusieurs jours des apprenti(e)s fleuristes et paysagistes du service dans divers établissements horticoles régionaux, producteurs de fleurs coupées, de plantes en pots, selon leur formation.

Participation de l'adjoint au chef jardinier à l'Assemblée annuelle de l'Union Suisses des Services des Parcs et Promenades (USSP) qui s'est déroulée à Winterthur dans le canton de Zürich.

Visite d'écoliers et d'apprentis par des classes du collège primaire de Vinet, à Clarens, de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, ainsi que du Centre d'enseignement professionnel de Morges.

Levés in situ, par les chefs d'équipe, des surfaces et des objets suite aux diverses modifications des nouveaux aménagements de parcs, de zones de loisirs, de places de jeux et de plates-bandes, pour la mise à jour par une stagiaire du Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Engagement d'une étudiante, pour un stage de trois mois et demi dans le cadre d'une licence professionnelle « Géomatique & Aménagement », pour dessiner les mises à jour des relevés, ainsi que de toute leurs valeurs attributives permettant de remplir la liste de code par objets dans les masques y relatifs.

Etablissement horticole

Remplacement des parois Nord en polycarbonate alvéolé et nettoyage complet de tout le vitrage des faites de la serre N° 4.

Gravage de 91 étiquettes aluminium pour l'étiquetage des plantes alpines pour la Société du jardin de la Rambertia, situé aux Rochers-de-Naye, ainsi que de 60 étiquettes pour les piquets de tombes des cimetières.

Plantes cultivées à l'établissement horticole en 2014

| | | |
|----------------------------|----------------|------------------|
| – Plantes annuelles | 117'606 | (120'062) |
| – Plantes bisannuelles | 140'593 | (142'115) |
| – Fleurs coupées | 14'675 | (19'985) |
| – Plantes en pots fleuries | 11'512 | <u>(12'902)</u> |
| Total de la production | <u>284'386</u> | <u>(295'064)</u> |

Création de 1'282 (1'265) terrines fleuries saisonnières et de 288 (264) décorations hivernales pour la vente directe aux particuliers, sur l'étalage situé devant le bureau du cimetière.

Cimetières

Le cimetière urbain de Clarens et les deux cimetières forains de Glion et de Troches comptent environ 2'680 (2'700) tombes et concessions.

1'950 (1'984) tombes sont entretenues sous contrat d'abonnement. Ces entretiens ont généré la plantation d'environ 74'900 (79'070) plantes annuelles et bisannuelles, ainsi que la pose de 3'600 (3'000) kilos de branches de sapins pour la décoration hivernale.

Les montants encaissés totalisent CHF 459'967,65 (524'721,95) et se répartissent de la manière suivante :

| | | |
|--|----------------|--------------|
| – frais facturés à des tiers | CHF 221'217,60 | (309'799,55) |
| – vente concessions, entrée monuments, sortie de corps | CHF 183'270,05 | (154'964,15) |
| – location funérarium, jardin du souvenir | CHF 19'912,25 | (21'169,90) |
| – vente directe de fleurs | CHF 35'567,75 | (38'788,35) |

Inhumations : 30 (41) de corps et 120 (124) de cendres.

Travaux spéciaux

Désaffectations des quartiers de tombes de l'année 1984, à savoir, soixante-neuf tombes à la ligne, trente-six tombes cinéraires, dix concessions de corps, neuf concessions cinéraires et cinq cases de columbarium.

Exhumations de trois corps, ainsi que de deux urnes et soudage de six cercueils devant partir à l'étranger.

Divers

Création d'un stand convivial au centre du cimetière, vers l'ancienne morgue pour la vente de chrysanthèmes et d'autres plantes dans le cadre de la Fête de la Toussaint. Plus de 1'000 (500) plantes ont été vendues pour un chiffre d'affaires de CHF 22'143.-- (CHF 16'001,50.--).

MSST

Contrôles de conformité selon les normes en la matière de toutes les échelles et escabeaux, ainsi que contrôles périodiques et remplacement du matériel d'équipement de protection individuelle (EPI) et des pharmacies.

Contrôle des lignes de vie posées dans les talus les plus escarpés par une entreprise spécialisée et certifiée, à savoir, sentier des Roses, talus de Florimont, talus de la Corsaz et talus du collège de Chailly.

Ecologie

L'établissement horticole est certifié PI (production intégrée). Des lâchers de prédateurs sont régulièrement effectués pour lutter de manière écologique contre de nombreux parasites dans les cultures sous serres.

Création d'un mur en pierres sèches dans le quartier R, en arrière des tombes cinéraires à la ligne, en parallèle du sentier de Muraz.



Apiculture

Cette année, 256 (37) kg de miel ont été récoltés. Cette production a été vendue sur le stand de la Toussaint, situé au centre du cimetière de Clarens. Actuellement, la Commune possède cinq ruches et deux nucléis (petite colonie d'abeilles créée par l'apiculteur pour démarrer une nouvelle ruche).

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

LE TERRITOIRE

Service de l'urbanisme

Aménagement du territoire

S'agissant des différentes études entreprises ou poursuivies en 2015, les trois sujets traités ci-après représentent un échantillon de la diversité des sujets abordés durant la période sous revue, qu'il s'agisse d'études relevant spécifiquement de l'aménagement du territoire ou de celles concernant davantage la discipline de l'urbanisme et ses nombreuses facettes multidisciplinaires.

Le Plan Général d'Affectation (PGA)

Suite à la décision d'adoption du Conseil communal en septembre 2014, le dossier du plan général d'affectation (PGA) a été transmis avec toutes les pièces utiles au Département du territoire et de l'environnement (DTE), afin qu'il procède à son approbation préalable.

C'est en effet au DTE que revient la responsabilité de cette décision, conjointement avec laquelle, il procède à la notification des réponses aux oppositions adoptées par le Conseil, lesquelles ont été déposées durant les deux enquêtes publiques qu'a nécessité le PGA, en 2007 et 2013.

C'est ainsi qu'en date du 10 juin 2015, le Département cantonal a approuvé préalablement le PGA, en excluant toutefois de la zone à bâtir l'aire de Prélaz à Fontanivent, de façon, d'une part, à satisfaire à la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et, d'autre part, à garantir des surfaces d'assolement en suffisance.

La notification des quelque 130 oppositions aux PGA a engendré vingt recours, dont deux ont été jugés irrecevables et un, d'entrée de cause, retiré.

Parmi les 17 recours restants, figure notamment un pourvoi émanant de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). En effet, contre toute attente et nonobstant l'approbation cantonale, cet Office fédéral conteste la décision d'approbation du PGA, au motif qu'il violerait les dispositions du droit fédéral entrées en vigueur en 2014.

Il découle des éléments qui précèdent que le processus d'approbation du PGA est encore en suspens et, conséquemment, que le nouveau plan d'affectation ne peut pas encore, à lui seul, déployer tous ses effets, les anciennes dispositions du règlement de 1972 demeurant encore applicables jusqu'à l'issue de la procédure contentieuse.

Gestion des circulations

Dans le cadre de son programme de législature 2011 – 2016, la Municipalité fait état de la volonté d'étudier la circulation ainsi que son évolution sur le territoire communal dans le but de solutionner le trafic de transit, si nécessaire, à l'aide d'un ouvrage de contournement.

Il y a 10 ans, l'autoroute A9 engendrait des problèmes de circulation en ville de Montreux uniquement en cas d'accident ainsi qu'à l'occasion des rentrées du Valais lors des week-ends d'hiver. Aujourd'hui, force est de constater que la saturation de cet axe national est quasi quotidienne dans les deux sens et que sa répercussion sous forme d'embouteillages à travers Montreux est régulière. La configuration particulière du territoire communal et sa traversée rendue possible uniquement par trois axes principaux génèrent également un trafic de transit interne non négligeable dû aux seuls déplacements des montreusiens.

Ces constats ayant été faits il y a une quinzaine d'années déjà, le Plan directeur communal de 2001 proposait alors d'améliorer le trafic de transit via une voie de contournement reliant Bon-Port aux Colondalles, en survol des voies ferrées et par derrière le Collège de Montreux-Est. Pour des raisons foncières, cette possibilité est à ce jour obsolète ; dès lors, il convient d'étudier de nouvelles solutions.

Le projet de réaménagement des Jardins de la Rouvenaz, ainsi que l'étude de requalification de la Place de la Gare ont également contribué à mettre la thématique des circulations à l'ordre du jour car, si la Municipalité met tout en œuvre pour désencombrer ces lieux stratégiques, la priorité est de les restituer à l'usage des piétons, ce qui implique d'examiner la possibilité de faire circuler les véhicules, tout ou partie en ouvrage.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, la Municipalité a constitué une délégation qui s'est rendue dans différentes villes de Suisse afin de comparer les situations de base, les solutions opérées et la manière dont elles ont été financées. C'est ainsi que la délégation municipale s'est rendue en 2015 à Gstaad, à Cheseaux-sur-Lausanne, à Bulle et à Locarno.

Si chacun de ces quatre exemples a ses particularités quant au contexte de base, à la solution retenue et au mode de financement, de manière générale, chaque ouvrage de contournement, qu'il s'agisse d'une tranchée ouverte, couverte ou route de distribution, est accompagné de toute une série de mesures d'aménagement qui requalifient le centre-ville en réduisant le caractère routier des voies, voire même en restituant certaines d'entre-elles aux piétons, prioritairement ou exclusivement.

Partant de la conclusion que les problèmes d'engorgement au centre-ville de Montreux sont dus en majeure partie à des causes extérieures au seul trafic interne de la Commune, la Municipalité a entamé une discussion avec le Département cantonal des infrastructures, afin d'examiner dans quelle mesure l'Etat de Vaud pourrait apporter son soutien à la résolution de ces difficultés ; le moment venu, l'Office fédéral des routes pourrait également être associé à la discussion.

Nouveaux lampadaires sur les Quais

Dans le but de ne plus gérer l'éclairage de la Commune de Montreux au coup par coup, mais dans un concept « d'architecture nocturne » avec une approche globale, la Municipalité s'est dotée d'un Plan Directeur Lumière.

Dans ce document, un diagnostic complet de l'état du parc de l'éclairage public a été effectué, lequel a mis en évidence la vétusté des équipements installés sur les quais.

Les quelque 200 lampadaires qui jalonnent les quais de Territet à Clarens ont été installés en 1973 et présentent une consommation énergétique trop élevée tout en générant une pollution lumineuse trop importante. Leur modernisation permettrait de réaliser une économie d'énergie substantielle, de l'ordre de 50 %.

Il s'agit donc de trouver un modèle qui puisse convaincre à la fois par son aspect, ses caractéristiques techniques et par la qualité du rendu de son éclairage. Aucun des modèles installés en phase test au printemps 2014 n'a été convaincant. Une seconde phase test s'est déroulée sur le Quai Ernest-Ansermet durant les mois de juillet à octobre derniers. Celle-ci avait pour but de mettre en situation trois lampadaires sélectionnés par les services des travaux publics et de l'urbanisme, ainsi qu'un modèle proposé par l'Association pour la protection des sites montreusiens (APSM). Le public a été invité à faire part de ses préférences via un questionnaire en ligne.

Les études poursuivies

Par ailleurs, outre les dossiers exposés ci-dessus, des études sectorielles d'aménagement ont été entreprises ou poursuivies sur l'entier du territoire communal, notamment sous la forme de plans spéciaux et de concepts d'aménagement, dont nous citons ci-après, les principaux objets :

- PPA « Chernex Village » ;
- PPA « rue Gambetta – rue du Port » ;
- PPA « Les Grands Prés » ;
- PPA « Les Dessous-Sâles » ;
- PQ⁸ « En Chautemay » ;
- PPA « Champ Avan » ;
- PQ « En Champsot » ;
- PDL « Sous le Bugnon » ;
- Réaménagement des Jardins de la Rouvenaz ;
- Réaménagement de la Place de la Gare des Avants ;
- Extension du programme scolaire du Collège de Montreux (PPA « A Vernex ») ;
- Requalification de la Place de la Gare de Montreux ;
- PPA « La Saussaz Ouest », Chailly.

⁸ PQ : Plan de Quartier ; PDL : Plan Directeur Localisé.

Police des constructions

Le Comité d'experts

Instauré en 2007 en application de l'article 3 du nouveau règlement sur le Plan Général d'Affectation (PGA), le travail du Comité d'experts s'est poursuivi en 2015.

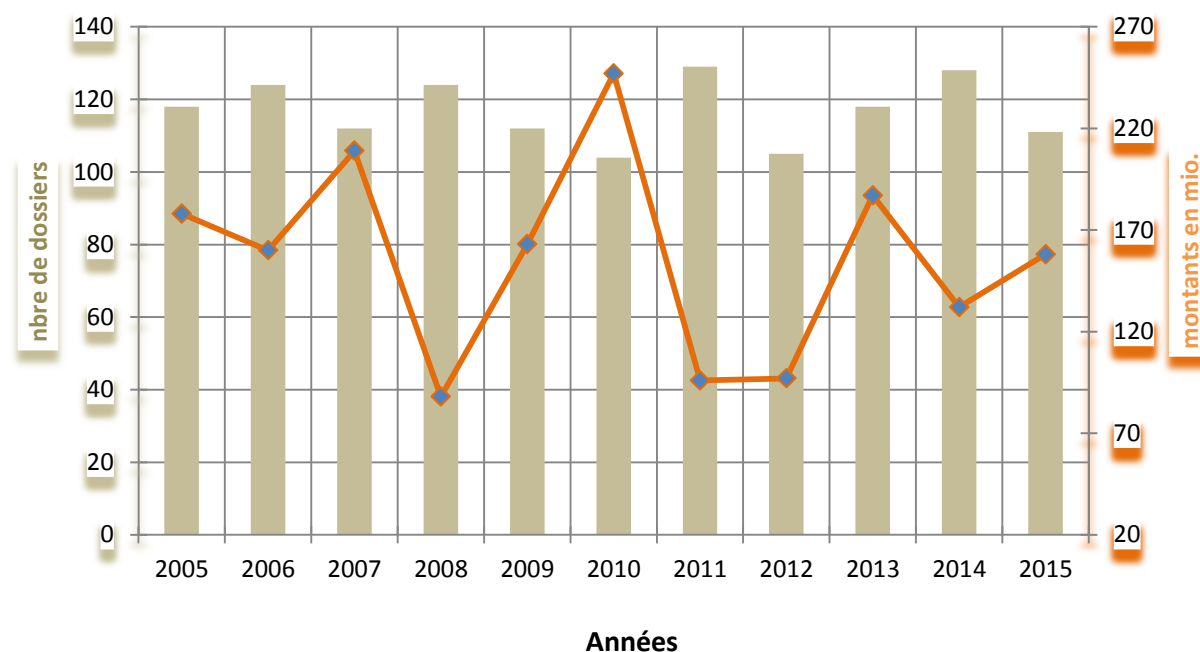
Pour rappel, le Comité, formé d'un architecte, d'un urbaniste, d'un ingénieur-géomètre, d'un ingénieur en circulation et d'un spécialiste en environnement, est saisi par la Municipalité pour des projets d'une certaine importance, situés dans des lieux sensibles ou encore, en rapport à des interventions posant des interrogations spécifiques d'intégration urbanistique ou architecturale.

Le Comité s'est réuni à 2 (3) reprises pour étudier 5 (6) projets relevant du domaine de la police des constructions.

Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre du traitement des dossiers afférents à la police des constructions, la Municipalité est appelée à conseiller, contribuant ainsi à la recherche de la qualité.

Evolution des permis de construire

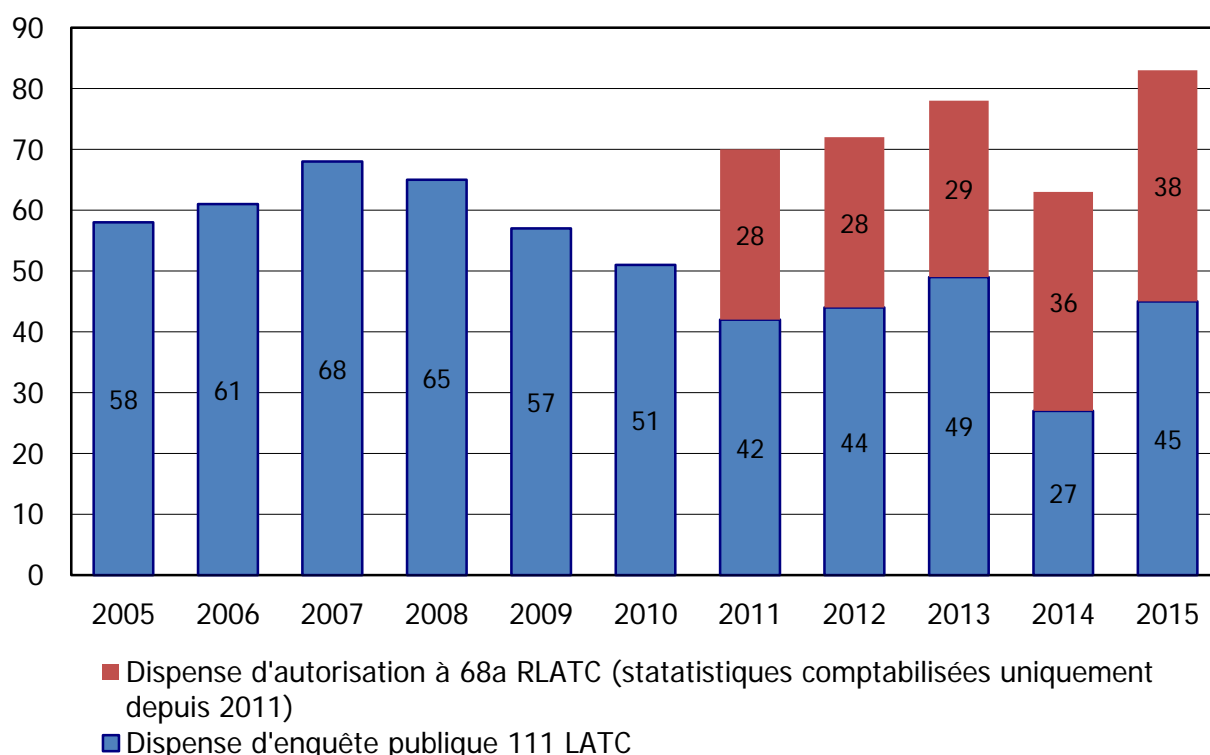


Le tableau ci-dessus illustre l'activité de la police des constructions sur le territoire communal. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités. La courbe met, quant à elle, en parallèle les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2).

Ce graphique met en évidence les 111 (128) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ; celles-ci sont toujours en nombre important et confirment un volume relativement constant ces dernières années.

Indépendamment des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 83 (27) dossiers qualifiés de « minime importance » ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication. Pour rappel, la législation stipule que tous travaux entrepris sur une parcelle doivent être préalablement soumis à la Municipalité. Lorsque les projets correspondent à la notion de minime importance, l'Autorité municipale, se fondant sur les dispositions des articles 111 LATC et 68a RLATC, peut les autoriser sans enquête publique (art 111 LATC) ou les dispenser d'autorisation (art 68a RLATC). (cf. graphique ci-dessous).

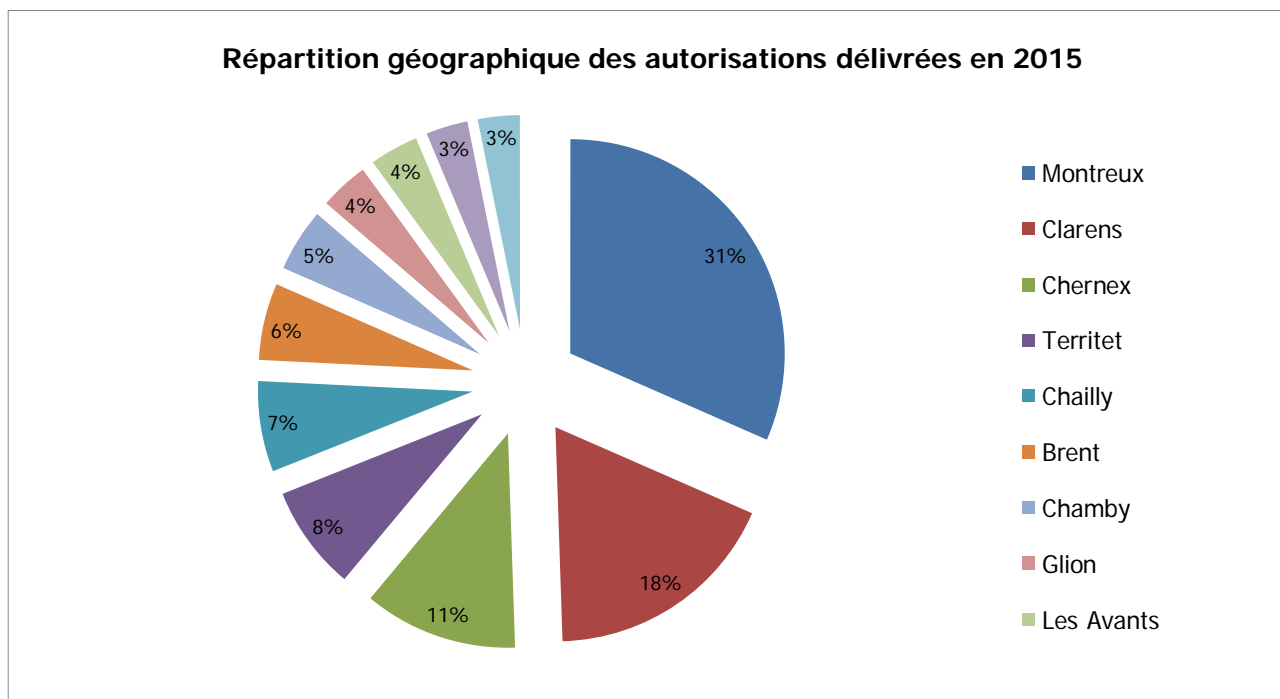
Autorisations de minime importance



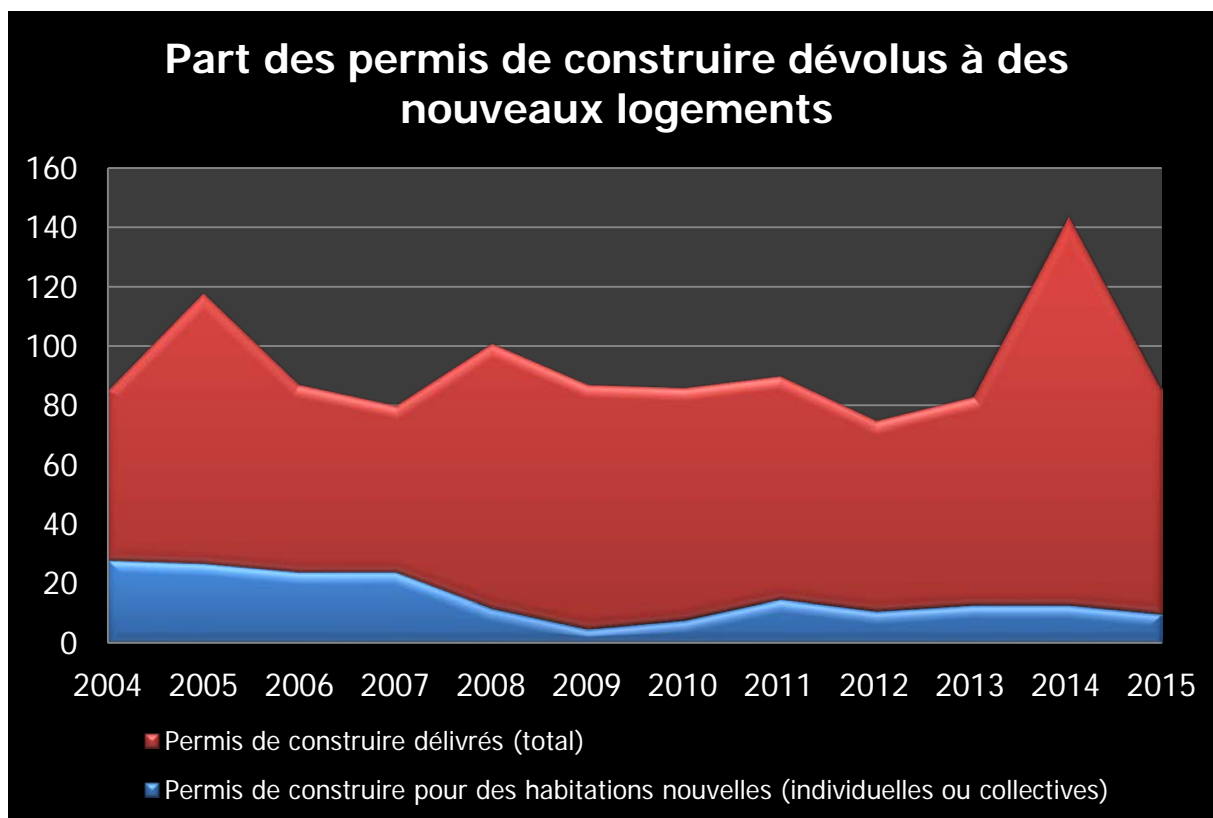
Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de souligner que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation, faite par le Chef du service de l'urbanisme ou son remplaçant.

Les éléments statistiques

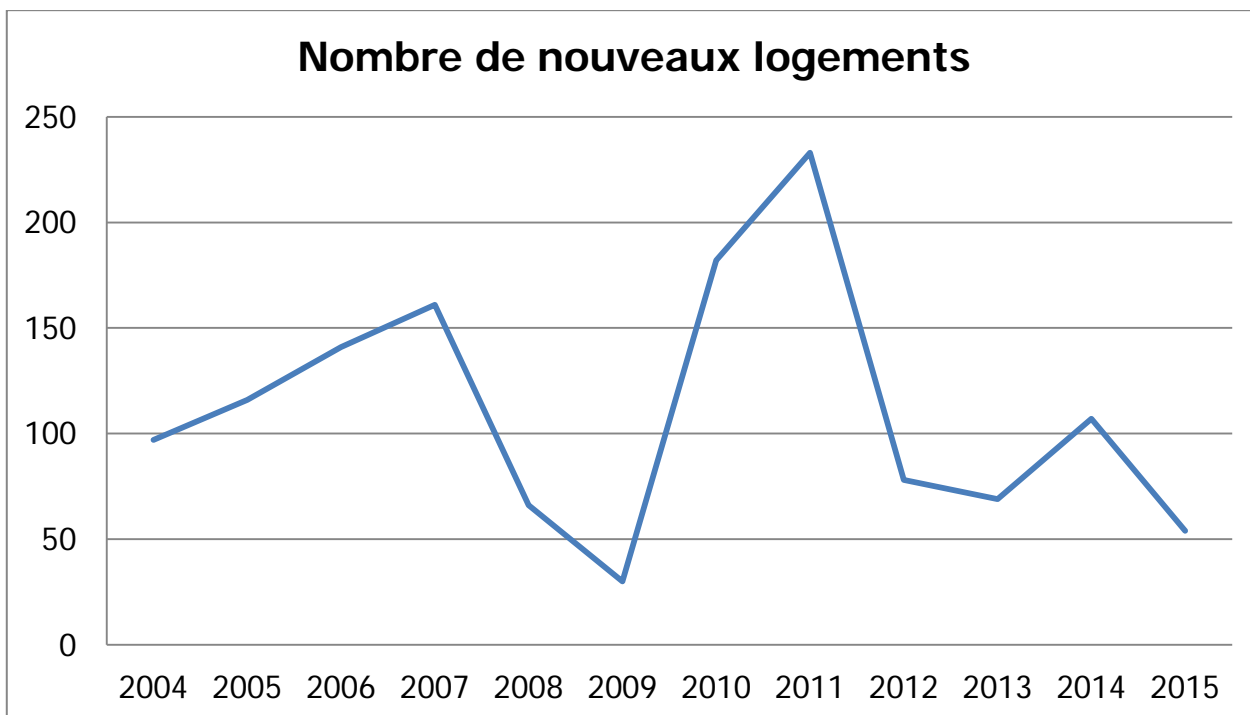
Le service a été amené à traiter 194 dossiers de police de construction durant l'année, dont 21 régis par la législation fédérale pour des projets situés hors des zones à bâtir. Le graphique ci-dessous donne une clé de répartition de ces dossiers selon les villages de la Commune.



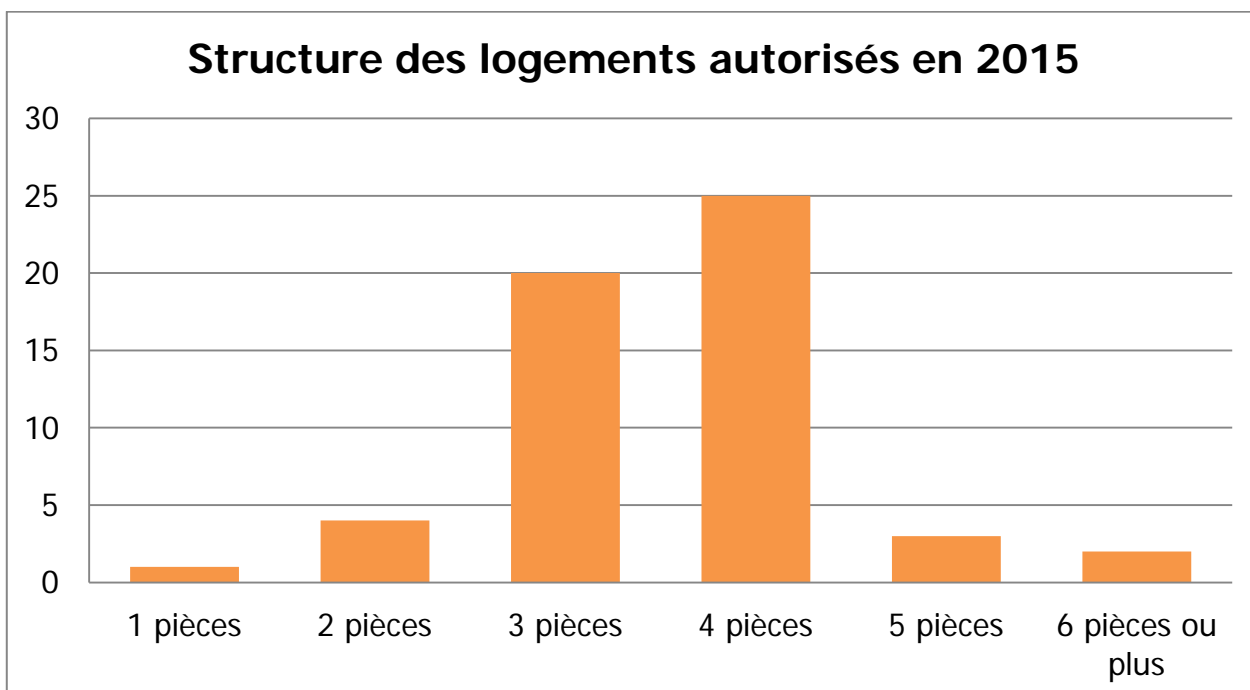
En 2015, 85 (144) permis de construire ont été délivrés dont 10 (13) pour des bâtiments de nouvelles habitations.



D'autre part, les dix permis de construire délivrés en 2015 pour de nouvelles constructions portent sur la création de 54 (107) logements.



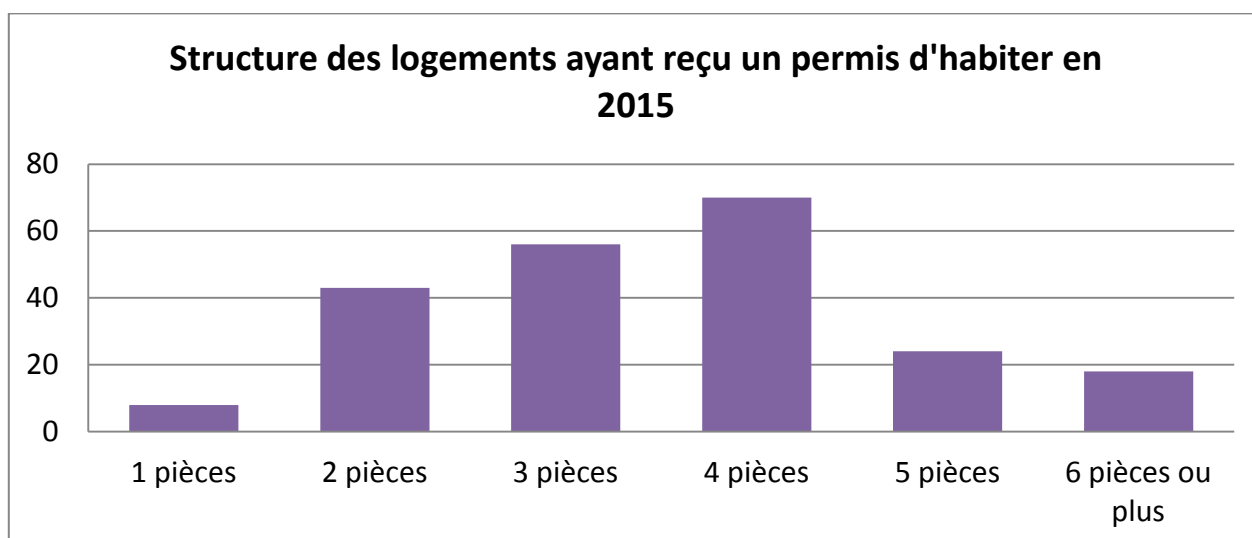
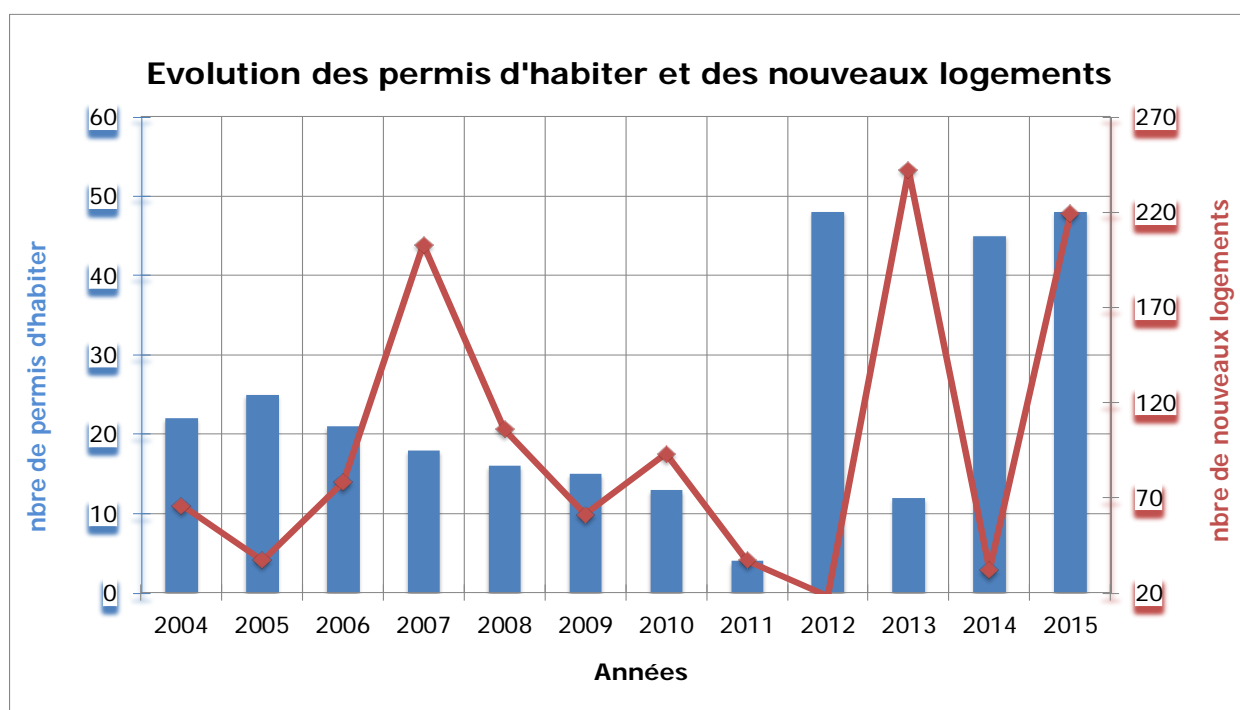
Les 54 logements sont répartis dans les catégories suivantes :



Salubrité

La commission de salubrité est désignée par la Municipalité, elle est composée de cinq membres. Elle s'est réunie à 52 (34) reprises en 2015, elle intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment (21 (6) visites spéciales). Le permis d'habiter / utiliser clôt la procédure de police des constructions.

L'histogramme ci-dessous, fait ressortir les 48 (45) permis d'habiter / utiliser qui ont été délivrés en 2015, dont 20 (6) pour des constructions nouvelles. La courbe met, quant à elle, en parallèle les 219 (32) nouveaux logements générés par ces permis d'habiter.



Application de la Lex Weber

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « *pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires* », le Conseil Fédéral a élaboré une ordonnance d'application entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Cette ordonnance fixe un canevas de base pour la mise en œuvre de cette initiative en attendant l'adoption de la loi d'application. La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle est dans l'obligation de ne plus délivrer de permis affectant de nouvelles surfaces habitables à de la résidence secondaire, les surfaces existantes étant en revanche libres d'affectation.

Pour ce faire, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire établis pour de nouvelles surfaces habitables en indiquant que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention LATC. Pour l'année 2015, la Municipalité a ainsi conditionné la délivrance de 25 (24) permis, représentant 93 (118) logements nouveaux ou agrandis, à l'inscription au Registre Foncier d'une mention de résidence principale.

Application de la Loi sur l'énergie

De 2011 à 2013, la Direction générale de l'environnement (DGE) a réalisé une étude sur l'application de la norme SIA 380/1 («L'énergie thermique dans le bâtiment»). Les résultats de cette analyse démontrent que 60 % des dossiers de demande de permis de construire (dossier technique ou leur mise en œuvre), soit ne respectent pas les valeurs-limites exigées par la norme, soit comportent des lacunes dans leur mise en œuvre. Afin de réduire le gaspillage important d'énergie et l'augmentation des émissions polluantes qui résultent de ces malfaçons sur des bâtiments neufs, la Municipalité mandate un bureau spécialisé pour procéder à des contrôles ciblés des dossiers qui lui sont soumis.

Si les vérifications des dossiers ne mettent pas en évidence de grosses erreurs de calculs ou ne nécessitent pas de contrôles in situ accrus, la prestation est prise en charge par la Commune par le biais des émoluments des permis de construire.

Les procédures contentieuses

Sur les 111 dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 32 ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Si ces oppositions sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, la Cour de droit administratif et public (CDAP), lorsqu'ils contestent la décision de l'Autorité exécutive, voire par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

Pour l'année 2015, 30 (11) recours ont été interjetés, dont 20 à l'encontre de l'adoption du PGA, 25 (13) procédures sont encore pendantes, alors que 18 (20) affaires sont classées. Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence, des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire, notamment.

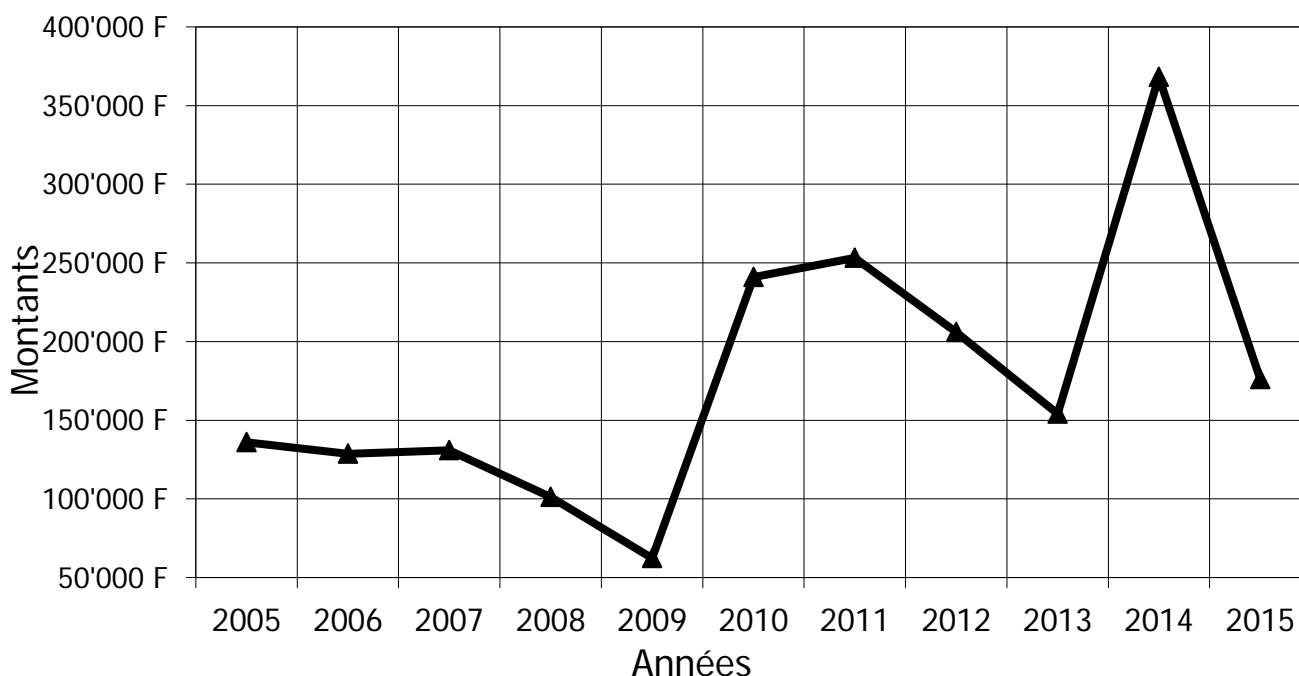
Les émoluments administratifs

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009 correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de CHF 100.--.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée aux nombres de permis délivrés, mais principalement à l'envergure des projets présentés à la Municipalité.

Emoluments administratifs



Autres tâches

Les procédés de réclame

82 (62) demandes ont été traitées comprenant 59 (33) enseignes permanentes et 23 (29) temporaires. Parmi ces dossiers, 14 (9) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 %, comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA), pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à CHF 159'000.-- (CHF 158'000.--) environ.

Travaux Publics

Cadre général

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société, de l'augmentation de la population et avec des voies de communication dont la charge de trafic est en constante augmentation.

Gestion des infrastructures

Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement en passant par les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser. Il s'agit d'intervenir au bon moment, afin d'optimiser les coûts, de diminuer l'impact sur le domaine public et d'éviter les interventions d'urgence.

Réseau d'évacuation des eaux

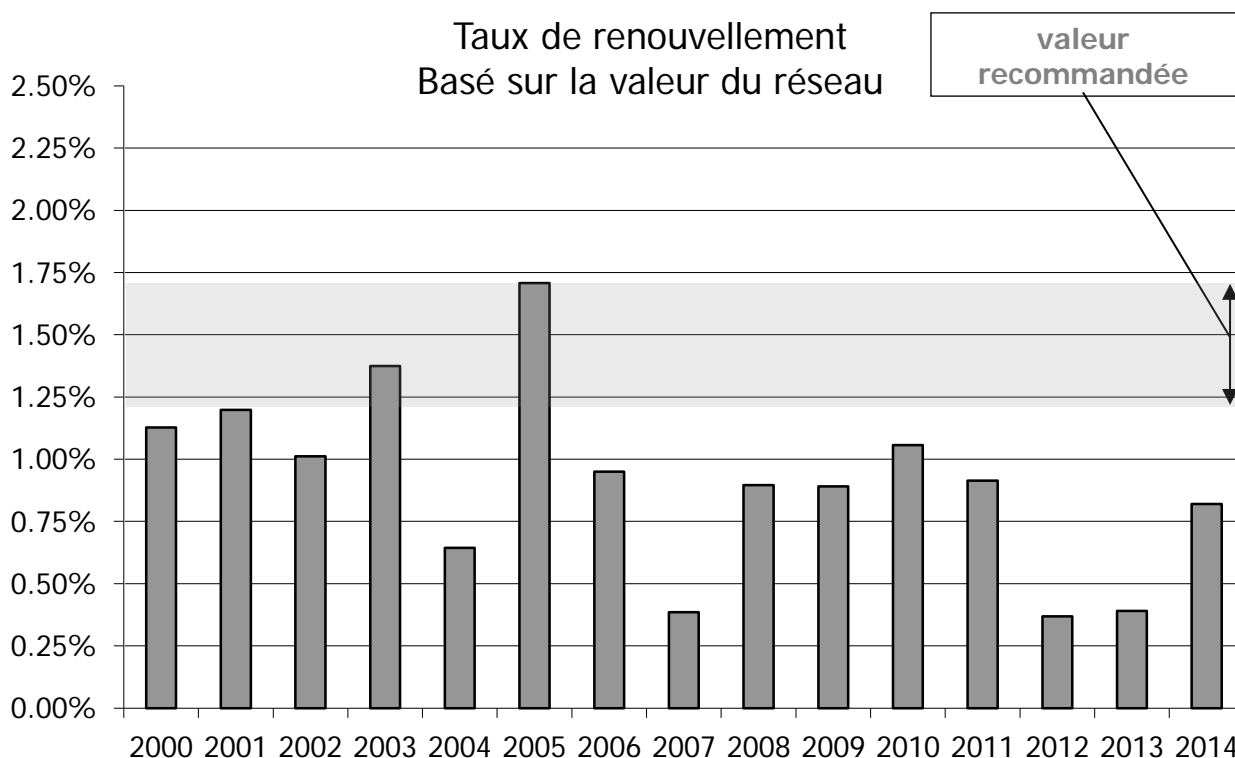
Le réseau communal d'eaux usées est raccordé au réseau principal du Service intercommunal de gestion (SIGE), qui compte 30 km sur la Commune de Montreux, pour être acheminé et traité à la STEP du Pierrier. La mise en séparatif doit se poursuivre pour éviter le traitement inutile et coûteux des eaux météoriques qui perturbent le fonctionnement de la STEP. Une collaboration entre le service des travaux publics et le SIGE a permis de mettre en place de nouveaux outils qui définissent les priorités pour la poursuite de la mise en séparatif du réseau, ceci afin d'améliorer le bilan de fonctionnement de la STEP.

En 2015, de nombreux événements climatiques ont provoqué des glissements de terrain. Afin de sécuriser les zones impactées, divers travaux ont été effectués par le service des travaux publics impliquant notamment la collecte et l'évacuation des eaux de pluie. A cette fin, plus de 400 mètres de collecteurs d'eaux claires, dont 300 mètres de drainage, ont été posés et raccordés au réseau communal.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 575 (285) mètres. Le taux de renouvellement de 0,43 % se situe en dessous de la moyenne des quinze dernières années. Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. Notons que plusieurs chantiers, comme la rue du Lac et le chemin des Ecoliers, ont été reportés sur 2016. Actuellement en cours, ces chantiers permettront d'améliorer cette statistique. Soulignons aussi que le développement et le renouvellement du réseau de collecteurs est tributaire de la coordination qui est faite avec les autres gestionnaires d'infrastructures sur le domaine public.

La mise en séparatif du réseau communal a été poursuivie, avec 96 (588) mètres de collecteurs séparatifs mis en place.

Enfin, l'entretien et le contrôle régulier du réseau existant se sont poursuivis par des actions de curage, de passages caméra et de petits travaux de maintenance. Ces postes représentent une part importante du budget de 56 % (43 %). Ils permettent d'assurer la pérennité du patrimoine, en diminuant les frais de remise en état dans le futur.



Réseau routier et ouvrages

L'outil pour la gestion du réseau routier est toujours en phase d'acquisition des données. En 2015, les axes principaux ont fait l'objet d'un diagnostic permettant d'avoir une image claire sur l'état de nos routes principales, soit environ 70 km. Le réseau routier montreuisien vieillit et des investissements importants devront être planifiés ces prochaines années pour sa rénovation.

Transports et circulation

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes. A Montreux, les problèmes résultent principalement de la surcharge ponctuelle (retour de week-end, manifestations et report du trafic de l'autoroute A9) de certains tronçons de routes traversant le centre urbain.

Une analyse de la circulation a été initiée avec une méthode permettant de quantifier en continu les rapports entre les différents flux de circulation, soit de transit, interne-interne, interne-externe et externe-interne. Cette étude permettra d'identifier plus précisément les causes de la surcharge de trafic dans le centre urbain de la Commune et de cibler de manière efficiente les adaptations envisagées.

Une attention particulière est apportée aux différents projets privés ou publics qui peuvent avoir une incidence sur la circulation. Des études ponctuelles sont alors demandées, dans le but d'intégrer les nouvelles charges en améliorant la gestion générale du trafic.

Eclairage public

La Commune de Montreux a poursuivi ses efforts constants en vue de réduire la pollution du ciel nocturne par la lumière. Ainsi, les luminaires de l'avenue du Casino, suspendus par câbles, ont été remplacés par des foyers dont la technologie ne projette aucune émission au-dessus de l'horizon.

Le remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression s'est poursuivi cette année encore. Les luminaires qui en étaient pourvus ont été remplacés exclusivement par des foyers équipés de modules LED. C'est ainsi que l'avenue du Casino à Montreux, citée ci-dessus, le chemin des Crêtes, les chemins piétonniers de Verte Rive et la totalité de la rue des Vaudrès, à Clarens en sont maintenant dotés. Pour mémoire, il est désormais interdit de commercialiser des lampes à vapeur de mercure haute pression en Suisse, et ceci à dater du 1^{er} mai 2015.

Les travaux, en coordination avec les services industriels, ont permis de renforcer l'infrastructure souterraine par la pose de tubes de protection de câbles là où ils sont défectueux. Au total, ce sont plus de 600 mètres de tubes qui ont été enfouis cette année aux chemins de la Minjarde et de Clarenjoux à Clarens, à la route des Narcisses aux Avants et à la route de Chaulin à Chamby.

Le ré-audit pour l'obtention du label cité de l'énergie a eu lieu cette année. Les crédits d'investissements consentis par la Commune en matière d'entretien et de développement du parc de l'éclairage public ont permis de sensiblement abaisser la consommation par kilomètre de rue éclairée par année des quelque 3'700 ampoules à 11,7 MWh/km an. Ce résultat, situé en dessous de la valeur limite de 12 MWh/km an pour toute commune suisse de 10'000 à 30'000 habitants, est considéré comme bon par l'agence suisse pour l'efficacité énergétique « SAFE ». Les résultats sont visibles à l'adresse suivante : <http://www.topstreetlight.ch/francais/consommation/resultats.html>

Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune, en collaboration avec le Service intercommunal de gestion (SIGE) qui gèrent les interventions liées, tant aux travaux d'urgence sur des bornes hydrantes défectueuses qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la Commune, s'occupe de gérer l'entier des 425 bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. A cet égard, une base de données informatiques, mise à disposition par cette société permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et ainsi d'optimiser le contrôle et l'entretien périodique.

Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

33 (32) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 18 (16) places ont été attribuées. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de six à sept ans. La liste d'attente, comprenant uniquement des personnes physiques, domiciliées sur le territoire de la Commune, compte à ce jour près de 145 (128) inscriptions.

Téléskis

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye se compose de sept téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des sites permet aussi bien aux skieurs débutants, qu'aux skieurs aguerris, de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations dont elles assurent l'entretien. Le Syndicat d'initiative pour le développement des sports d'hiver dans la région des Rochers-de-Naye et des Avants-sur-Montreux (SID) a repris, dès le début de la saison 2015 – 2016, la gestion complète de l'exploitation du domaine. Cette fonction était assurée jusque-là par le Goldenpass. Le SID est épaulé dans sa tâche par des représentants des communes de Montreux, Veytaux et du Goldenpass.

Gestion du territoire

Système d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Le développement du guichet cartographique « cartoriviera.ch » s'est poursuivi avec de nouvelles données disponibles, ceci en coordination avec l'ensemble des communes partenaires.

Gestion du domaine public

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier, que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

178 (160) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2015, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée CHF 1.-- le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté CHF 61'000.-- pour l'année écoulée.

Les nouvelles dispositions permettant de simplifier la gestion des fouilles tout en responsabilisant davantage les entreprises sont entrées en fonction au début de cette année. 130 permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés pour une remise en état de 1'500 mètres de fouilles au total.

Levés topographiques

De nombreux levés topographiques ont été réalisés en 2015 par le service des travaux publics, dans la perspective de réalisation d'études importantes pour des projets d'aménagement sur le domaine public, dans le cadre de travaux urgents liés à des phénomènes naturels, pour des expertises d'ouvrage ainsi que pour l'établissement de PPA pour le service de l'urbanisme. Un projet de renouvellement d'une passerelle pour le service des domaines & bâtiments, sports, section forêts, a fait l'objet d'une collaboration pour les levés de détails.

En 2015, dans le cadre des contrôles de stabilité d'ouvrages et afin de répondre aux exigences de précisions inhérentes, le service des travaux publics a fait l'acquisition d'une nouvelle station de levés.

Le service des travaux publics a aussi été sollicité pour les implantations liées aux différents chantiers routiers.

Environnement

Carte des dangers

L'élaboration des cartes des dangers naturels (CDN) sur l'ensemble du territoire communal a pour objectif principal la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions. La cartographie intégrale a été établie et soumise aux services techniques communaux pour validation. Les cartes livrées à la Commune en 2015 ont fait l'objet de plusieurs remarques et questions qui ont été transmises au canton pour traitement.

Anciennes décharges

Les lixiviats collectés sur l'ancienne décharge des Saviez à Noville montrent toujours des taux supérieurs aux normes sur certaines substances ; la seconde phase d'assainissement est donc nécessaire. En 2015, le comité de projet (COPRO) a fait réaliser un certain nombre d'investigations et d'études supplémentaires dans le but de mieux comprendre le fonctionnement des eaux souterraines, élément indispensable pour finaliser la variante d'assainissement de la deuxième phase. La méthode envisagée doit encore faire l'objet d'une validation par le canton et les communes concernées.

Cours d'eau

Les travaux de revitalisation et de sécurisation de la Baye de Clarens et du ruisseau de la Maladaire ont été entrepris en 2015 et se poursuivront en 2016.

Baye de Clarens

L'entreprise de correction fluviale (ECF), dont la Commune de Montreux est partenaire, doit toujours régler les oppositions pour les secteurs amont et aval. Toutefois, l'ECF a reçu le permis de construire pour la réalisation des travaux du secteur médian, soit la zone la plus sensible selon la carte des dangers naturels.



Création d'une rampe et d'un chenal pour les poissons

Le principal problème de la Baye de Clarens réside dans le fait que le charriage des matériaux, lors des périodes de crues, n'est pas adapté.

Ainsi, il y a un risque que les matériaux s'accumulent et que le ruisseau sorte de son lit, avec les inondations qui en découleraient. De plus, les questions de faune et de flore sont également intégrées, c'est pourquoi des ajustements pour faciliter la migration des poissons sont également réalisés.

Les mesures principales qui ont été entreprises sur le secteur médian en 2015 consistent à remplacer les seuils par des rampes afin de faciliter le charriage des matériaux, à élargir à certains endroits le lit de la rivière, à renforcer les rives et à réaliser des rampes compatibles avec la migration piscicole en créant un chenal préférentiel.



Déviation du ruisseau en rive droite. En arrière-plan, on distingue le seuil existant.

Ruisseau de la Maladaire



A gauche, on peut observer le canal bétonné et sur la droite, le nouveau tracé de la Maladaire.

Toutes les autorisations administratives ont été accordées et les travaux de l'ECF du ruisseau de la Maladaire ont pu débuter en août 2015, ils se termineront au printemps 2016. Pour rappel, ce projet est financé essentiellement par le Canton et la Confédération, seuls 12 % des coûts sont à la charge des communes de la Tour-de-Peilz et de Montreux.

Au niveau technique, le problème du ruisseau de la Maladaire réside dans le fait que le gabarit hydraulique du ruisseau est insuffisant. Le canal bétonné où s'écoule le ruisseau est sous-dimensionné et le risque de débordement, et par conséquent d'inondation, est important en cas de fortes crues. Dès lors, les travaux consistent à élargir l'emprise du lit, tout en lui redonnant un aspect naturel. Enfin, une renaturation, avec des essences régionales, est prévue.

Phénomènes naturels

En 2015, les différents glissements et éboulements qui se sont produits en 2014 ont fait l'objet d'importants travaux de confortation. De plus, d'autres événements se sont produits dans les mêmes secteurs en 2015 et ont nécessité une extension des interventions prévues.

Les services de la voirie et des espaces verts (VEV), des domaines et bâtiments, sport (DBS), section forêt et des travaux publics (ST), travaillent en étroite collaboration pour assurer la sécurité des usagers et réparer au plus vite et de manière efficiente toutes les voies de communication touchées par ces intempéries.

Les premières interventions consistent à sécuriser les secteurs touchés et à effectuer les travaux de déblaiement. Lorsque d'importants travaux de consolidation nécessitent la construction d'ouvrages de soutènement, le ST prend en charge la gestion du projet et le suivi de la réalisation avec le soutien de DBS, section forêt.



Réalisation d'un caisson en bois à la route des Avants

Ces différentes étapes débutent plusieurs mois avant le début des travaux qui, par surcroît, doivent être exécutés en dehors de la période hivernale pour toutes les interventions situées sur les hauts de la Commune.

Un grand nombre d'ouvrages de soutènement sont constitués de caissons en bois, dont la fourniture provient de nos forêts.

De nombreux travaux ont été réalisés sur la route des Avants et le secteur de Caux.

Bruit

Une attention particulière est portée, lors de projets d'aménagements, sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'immission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier. Cette étude est en cours et elle permettra de mettre en évidence les secteurs où les émissions sonores sont trop élevées et de préparer un catalogue des différentes mesures qu'il faudrait appliquer afin de réduire les nuisances liées au bruit routier.

Projets – Chantiers

Coordination et informations sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme www.cartoriviera.ch depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant la mise en place desdits chantiers et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

Etudes principales

Clarens – Projet d'exécution de la Grand'Place

Un mandat d'ingénierie a été attribué pour l'élaboration du projet d'exécution de l'aménagement de la Grand'Place à Clarens, conformément aux détails élaborés dans le cadre d'un avant-projet établi par un bureau d'architectes-paysagistes. Le permis de construire a déjà été obtenu suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2014.

L'étude doit permettre d'élaborer un dossier d'appel d'offres afin de déposer un préavis de construction au deuxième semestre 2016.

Montreux – Rue du Temple

Un mandat d'ingénierie a été attribué pour l'élaboration de l'étude de l'élargissement, de l'assainissement et du renforcement des estacades, ainsi que du renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple.

La finalisation de la première phase de l'étude devrait permettre d'effectuer un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'ici fin 2016. Les travaux sont prévus en 2017.

Chernex - Brent – Trottoir à la route du Zéphire

Le projet incluant le carrefour Zéphire – Chaulin a fait l'objet d'un examen complémentaire auprès de l'Association Transports et Environnement (ATE) afin de finaliser les dispositions envisagées pour assurer la sécurité des piétons dans ledit carrefour. Le projet pourra être mis à l'enquête en 2016 et le préavis déposé courant 2016.

Clarens – Rue du Port

La rue du Port doit faire l'objet d'un renouvellement des réseaux souterrains, actuellement en fin de vie, et pour lesquels des interventions d'urgence deviennent de plus en plus fréquentes, pour effectuer des réparations ponctuelles.

Dans ce cadre, une requalification de l'ensemble de la rue est envisagée et son étude a débuté en 2015.

Ouvrages CFF

En vue d'augmenter le gabarit d'espace libre pour le passage des trains à deux étages, les chemins de fers entreprennent des travaux importants, qui s'étendront jusqu'en 2018 et qui auront une répercussion. Dès lors, le passage supérieur de l'Hôtel National (avenue des Planches) et de Crin (rue du Marché), ainsi que le tunnel des Crêtes sont en cours d'étude.

A noter encore qu'à Territet, le pont de l'Auberge doit faire l'objet de travaux de remise en état.

Parking d'échange à Chailly

L'étude du P+R est en voie d'achèvement et un préavis pour la construction d'un parking d'environ 150 places et d'une interface transports publics va être déposé au premier semestre 2016. Les travaux sont planifiés dès l'été 2016.

Réalisations principales

Avenue de Belmont

Les derniers travaux de renouvellement des réseaux souterrains se sont terminés au printemps 2015. La mise en place du revêtement définitif a nécessité la fermeture de la route durant quelques jours pendant les vacances de Pâques, afin de boucler cet important chantier au mois d'avril 2015.

Montreux – Chemin de la Minjarde

Le chemin de la Minjarde et celui des Ecoliers représentent les derniers secteurs conséquents du quartier de Baugy dont la mise en séparatif doit encore être réalisée. Un collecteur séparatif a été mis en place sur environ 100 mètres.

Montreux – Grand-Rue 73

L'ensemble des travaux d'adaptation du trottoir et de l'arrêt de bus ont été réalisés en 2015, permettant d'améliorer le confort et la sécurité des usagers. Un abribus complète l'aménagement du trottoir pour les utilisateurs des VMCV. La chaussée a été renforcée au droit de l'arrêt de bus par une dalle en béton.

Assainissement des passages à niveau sur la Commune de Montreux

En 2015, le GoldenPass a sécurisé plusieurs passages à niveau. Durant cette même période, la Commune de Montreux a créé des itinéraires alternatifs sur les passages à niveau des Escaliers Es Carroz et du sentier de la Paquière. Ceci a permis de supprimer deux passages tout en maintenant les cheminements.

Aqueduc de la Veraye

En vue d'augmenter le gabarit d'espace libre pour le passage des trains à deux étages, l'aqueduc de la Veraye est en cours de reconstruction. Les travaux ont débuté en août 2015 et s'achèveront, avec la démolition de la voûte existante, au printemps 2017. Les communes de Montreux et de Veytaux profitent de cette intervention pour rénover la passerelle piétonne chevauchant la Veraye ainsi que les cheminements qui en permettent l'accès.

Domaine skiable des Rochers-de-Naye – Abri à dameuse, salle de pique-nique de Jaman



Abri à dameuse



Salle de pique-nique

Une nouvelle construction a été réalisée à proximité de la halte du train de Jaman. Elle permet de ranger la dameuse à neige et de mettre à disposition un espace ouvert au public qui comprend une salle de pique-nique équipée de toilettes. La réalisation de cet ouvrage a commencé en avril 2015 pour se terminer début 2016.

Interventions diverses sur le domaine public

En relation avec de nouvelles constructions privées importantes, des interventions ponctuelles sur le domaine public ont été réalisées dans le but d'améliorer ou de renouveler les aménagements situés aux abords de ces nouvelles réalisations.

Dans le cadre des travaux effectués sur les réseaux souterrains, plusieurs réfections de revêtement ont été réalisées en coordination.

DOMAINES, BÂTIMENT ET SPORT

LES INSTALLATIONS

Secrétariat des locations

Chalet des Esserts, à Leysin : pour l'année 2015, un total de 5'303 (4'555) nuitées a été recensé, dont 4'564 (3'481) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

Ancienne cabane de Bretaye : au total, 1'882 (1'984) nuitées ont été décomptées en 2015, dont 451 (463) pour les écoles de Montreux.

Refuge des Grésalleys : le refuge a été loué à 19 (22) reprises.

Périmètre « Place du Marché et Marché couvert » : 39 (38) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2015.

Terrains et bâtiments locatifs

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. En dehors de petites interventions d'urgence, la régie soumet à la propriétaire (la Commune) les devis requis pour toute adjudication de travaux de réparations, de rénovations et d'achats de machines. Le choix de locataires entrant est également soumis au représentant de la propriétaire. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

Travaux, entretien et divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Restaurant « Le Manoïre », à Jaman** : traitement curatif de la charpente du dortoir adossé au restaurant, remplacement ponctuel d'une zone de plancher humide et moisi au même endroit et mise en place d'une hotte de ventilation sur le steamer dans la cuisine ;
- **Rue Industrielle 21, à Montreux** : mise en place d'un store en toile extérieure électrique pour la garderie « La Coccinelle » et réfection sécuritaire des marches d'escaliers du rez-de-chaussée au 1^{er} étage ;
- **Chalet locatif « En Chauversaz »** : remplacement complet de la couverture en tôle avec sous-couverture en bois, y compris blindage des larmiers et virevents en cuivre, ainsi que le changement des pièces de structure et la reconstruction du couvert.



Chalet locatif « En Chauversaz »

Remplacement complet de la couverture en tavillons avec sous-couverture en bois, y compris blindage des larmiers et virevents en cuivre, ainsi que le changement des pièces de structure et la reconstruction du couvert

- **Rue du Pont 36, à Montreux** : divers travaux ont été entrepris dans plusieurs logements de ce bâtiment, soit :
 - bureaux du TMR : rénovation complète de la salle de pause/réunions par le remplacement du faux-plafond, le revêtement de sol, le lissage complet des murs et la réfection des peintures ;
 - studio No 1 : réfection complète de la salle de bains y compris carrelage, pose de scandatex sur les murs de la chambre, réfection du revêtement de sol et peinture des murs et plafonds ;
 - studio No 2 : rafraîchissement complet ;
 - studio No 4 : remplacement de quatre anciennes fenêtres simple vitrage en bois par des fenêtres en PVC avec vitrage isolant.

- **Rue des Vaudrès 10, à Clarens** : en vue de la location de la villa « La Coccinelle » à la Fondation Apollo, à caractère social, l'intérieur du bâtiment et ses aménagements extérieurs ont été complètement rénovés. Les principaux travaux entrepris ont été le remplacement de l'agencement de cuisine, l'aménagement d'un WC et d'une salle de bains à chaque étage, la réhabilitation des six chambres en vue de recevoir six locataires différents, la remise aux normes des installations électriques, des modifications dans le système de chauffage, l'aménagement d'un bureau et d'une buanderie au sous-sol, les peintures des murs et plafonds, ainsi que la rénovation de tous les revêtements de sol. Les clôtures, le jardin, la terrasse et les chemins ont été remis à neuf par un paysagiste.



*Rue des Vaudrès 10, à Clarens
Transformation de la villa « La Coccinelle »*

- **« La Clairière », à Sonloup** : rafraîchissement complet d'un appartement au 1^{er} étage avec mise en conformité des installations électriques et agencement d'une cuisine et salle de bains/WC, suite au départ de la locataire ayant habité ce lieu depuis plus de cinquante années (préavis No 07/2015) ;



*Locatif « La Clairière », à Sonloup
Rafraîchissement complet d'un appartement au 1^{er} étage*

- **Chemin de l'Oche-Thorens 6A, à Clarens** : rafraîchissement complet, assainissement (remontées d'humidité) et mise en conformité des installations électriques des anciens locaux de sociétés suite au départ de ces dernières après plus de vingt-cinq ans d'occupation (préavis No 07/2015) ;



Chemin de l'Oche-Thorens 6A, à Clarens

Rafrâichissement complet, assainissement (remontées d'humidité) et mise en conformité des installations électriques des anciens locaux de sociétés

Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et des mesures mises en place afin d'éviter un gaspillage de l'eau potable, des travaux plus importants ont été entrepris, pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

- **Chalet de « Chergny »** : pose d'un nouveau poêle à bois dans le creux du feu ;
- **Chalet de « Chessy »** : mise en place d'une nouvelle installation de panneaux solaires photovoltaïques. Le chalet étant situé dans une zone de source, l'étanchement de la fosse à purin a dû être exécuté. Un poêle à bois a également été installé.
- **Chalet de « La Pacoresse »** : travaux de drainage du terrain et pose de carrelage dans la chambre à lait ;



Chalet de « La Pacoresse »

Travaux de drainage du terrain et pose de carrelage dans la chambre à lait

Bâtiments publics et administratifs

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, de nombreuses interventions ponctuelles ont été effectuées par l'équipe d'entretien. Comme chaque année, il a fallu faire face à des actes de vandalisme, des tentatives d'incendies volontaires et d'autres effractions, surtout dans les toilettes et les édicules publics, ainsi que dans les locaux du cimetière de Clarens et de l'établissement horticole de la Karma.

Par ailleurs, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Rue de la Gare 30, à Montreux** : remplacement de la porte d'accès principale de l'immeuble (préavis No 07/2015) ;



*Rue de la Gare 30, à Montreux
Remplacement de la porte d'accès principale de l'immeuble*

- **Rue du Temple 11, à Montreux** : remplacement du revêtement de sol de la loge de Teenergy Productions (locataire), sise au rez-de-chaussée ;
- **Rue du Marché 8, à Montreux** : renforcement et sécurisation du mur de soutènement (préavis No 07/2015) ;



*Rue du Marché 8, à Montreux
Renforcement et sécurisation du mur de soutènement*

- **Scierie communale des Avants** : remplacement des fenêtres, isolation thermique d'une paroi et exécution de mise en passe globale des corps de bâtiments ;
- **Avenue des Alpes 18, à Montreux** : installation d'isolation acoustique dans deux bureaux du service des finances et rafraîchissement complet des locaux de ce même service ;
- **Marché couvert de Montreux** : traitement et nourrissage des volets bois (parties extérieures) et exécution des nettoyages de vitrages et de la structure interne (lambrissage et acier) (préavis No 07/2015) ;



*Marché couvert de Montreux
Traitements et nourrissage des volets bois (parties extérieures) et exécution des nettoyages de vitrages et de la structure interne (lambrissage et acier)*

- **Maison Visinand, à Montreux** : remplacement des portes palières de la cage d'escaliers Nord pour répondre aux exigences de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels, remise en état des portes des studios du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera, remplacement de la porte d'accès principale de l'aile Est, rafraîchissement des deux cages d'escaliers et remplacement des revêtements de sol des halls de circulation et des paliers d'étages (préavis No 07/2015) ;

- **Avenue de Chillon 76 – Ex-Musée de l'Audiovisuel, à Territet** : débarras de tous les objets laissés sur place par le Musée de l'Audiovisuel ;
- **Hangar à plaquettes des Avants** : assainissement, protection et blindage des larmiers, modification de pente d'un chéneau, remplacement d'un dauphin, contrôle et remise en ordre de la couverture (infiltrations), remplacement d'un caniveau de type « forestier » par une cunette d'écoulement des eaux de surface et réfection partielle du revêtement hydrocarboné (préavis No 07/2015) ;
- **WC publics du Chêne, à Montreux** : remplacement d'un urinoir rigole au sol par des urinoirs inox muraux avec déclenchement de rinçage automatique ;
- **WC publics du Parc de l'Europe, à Clarens** : réfection complète de l'étanchéité de la toiture plate et rafraîchissement des façades ;
- **WC publics de la ruelle de l'Auberge, à Territet** : mise hors service et désaffectation totale de cet édicule.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

L'année 2015 a été tout particulièrement marquée par la fin de la construction de la Maison de Quartier de Jaman 8 (préavis No 02/2013). L'ensemble des locaux a été inauguré en date du 7 novembre 2015. Le centre de jeunes et le restaurant scolaire sont déjà à disposition depuis le mois de janvier 2015 et la mise en service des locaux associatifs pour la population, ainsi que des salles de classe, a été possible dès Pâques 2015. Rappelons que la Maison de Quartier de Jaman 8 est un bâtiment écologique ayant obtenu le label Minergie Eco.



Maison de Quartier sur le site de Jaman 8, à Clarens

Cette année fut également celle de la démolition du pavillon en bois du collège de Clarens-Gare. Ce pavillon avait été installé de façon provisoire en 1967. Après le déménagement des locaux du centre de jeunes de « La Virgule » dans les nouveaux locaux de la Maison de Quartier, sur le site de Jaman 8, à Clarens, ce dernier a enfin été démoli après 48 années de services rendus (préavis No 02/2013).



*Collège de Clarens-Gare
Démolition du pavillon en bois*

Notons également la fin de la rénovation de l'aula et la création d'un ascenseur au collège de Montreux-Est (préavis No 35/2015). Cette nouvelle salle est désormais équipée d'un système de vote électronique et d'une scène amovible, à disposition des utilisateurs en fonction de leurs besoins.



*Collège de Montreux-Est
Rénovation de l'aula et la création d'un ascenseur*

Cette année a par ailleurs vu la mise en place de deux salles de classe en container dans la cour du collège de Montreux-Est. Cette première étape sera suivie par un complément de deux autres salles de classe en 2016, ceci afin de répondre aux besoins des écoles.



Collège de Montreux-Est

Mise en place de deux classes en container dans la cour Est du collège

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements de mobilier, de machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- poursuite de l'étude et établissement d'un préavis pour la création de couverts de récréation dans les préaux scolaires ;
- poursuite de l'étude et établissement d'un préavis pour la surélévation du pavillon scolaire de Chernex ;
- poursuite de l'étude et établissement d'un préavis pour la surélévation du « nouveau » bâtiment du collège Etraz ;
- étude et établissement d'un préavis pour la réalisation d'une installation photovoltaïque et l'assainissement énergétique de l'ancienne salle de gymnastique du bâtiment C du collège de Montreux-Ouest ;
- **Collège de Chailly** : révision complète de l'ancienne horloge mécanique, pose d'un nouveau revêtement de sol dans la salle No 24 et remplacement de l'éclairage de la salle No 22 ;
- **Collège Etraz** : réfection des deux groupes sanitaires de la partie Nord, réfection de l'étanchéité de la marquise du préau couvert, pose d'un nouveau revêtement de sol dans la salle No 16 et pose de films de protection sur les vitrages des classes ;
- **Collège de Montreux-Est** : mise en place de beamers au pavillon et dans l'ancien bâtiment, réfection de la peinture du centre de jeunes « Le Point », réfection de la peinture du soubassement du pavillon et remplacement des installations de sonorisation des deux salles de gymnastique ;

- **Collège de Montreux-Ouest** : remplacement d'un grand store dans la salle de gymnastique du bâtiment B, pose d'une résine sur le sol de la cuisine de l'abri de protection civile et remplacement d'une raboteuse-dégauchisseuse de la salle des travaux manuels ;
- **Collège Vernex** : réfection complète de la classe de la salle No 40, pose d'un nouveau revêtement de sol dans la salle No 30 et remplacement du mobilier de la garderie ;
- **Collège Vinet** : pose d'un store à lamelles ignifugées dans la salle No 29 ;
- **Chalet Les Esserts, à Leysin** : remplacement des stores et rideaux avec galeries (chambres et grande salle de jeux), installation d'un jeu de basket-ball avec réaménagement de terrain, remplacement de portes d'armoires, portes-fenêtres, fenêtres et rafraîchissement de deux locaux (grande salle de jeux et bureau).

Lieux de culte

La Commune prend en charge l'entretien complet des lieux de culte dont elle est propriétaire, soit deux chapelles et trois temples. Elle participe également à l'entretien des deux chapelles protestantes, anciennement anglicanes. Selon la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP), la Commune entretient également les quatre églises et chapelles catholiques, à savoir les immeubles et meubles liés à l'exercice de la religion catholique. Quant à l'église réformée de langue allemande, sise sur son territoire, la Commune de Montreux gère la répartition des frais entre les six communes formant la paroisse, ceci au prorata du nombre d'habitants. La Commune prend également en charge les fournitures pour les cultes et les messes.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Temple de Glion** : remplacement du système de commande des cloches ;
- **Temple St-Vincent, à Montreux** : restauration des huit fixations de la charpente du clocher avec le système « Renoantic » ;





Temple St-Vincent, à Montreux

Restauration des huit fixations de la charpente du clocher avec le système « Renoantic »

- **Eglise catholique de Montreux** : dégarnissage et rembourrage des 35 prie-dieu, 22 chaises, 6 fauteuils et 20 tabourets de l'église, restauration des joints des pierres de taille et hydro gommage des deux tourelles côté lac, hydro gommage des escaliers de la façade principale de l'église, restauration du décor peint du baptistère et de la chapelle de la sacristie, réfection de la ferblanterie de la toiture du baptistère, remplacement de l'installation de sonorisation de l'église.



Eglise catholique de Montreux

Dégarnissage et rembourrage des 35 prie-dieu, 22 chaises, 6 fauteuils et 20 tabourets de l'église



*Eglise catholique de Montreux
Restauration des joints des pierres de taille et hydrogommage des deux tourelles côté lac*



*Eglise catholique de Montreux
Réfection de la ferblanterie de la toiture du baptistère*



*Eglise catholique de Montreux
Remplacement de l'installation de sonorisation de l'église*

Entretien des installations sportives et bains publics

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Stand de tir de Glion** : consolidation du mur de soutènement de la terrasse avec une partie en béton armé.



*Stand de tir de Glion
Consolidation du mur de soutènement de la terrasse avec une partie en béton armé*

Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Ouvert depuis le 1^{er} octobre 2015, le parking Donner comprend 62 places de parc publiques, ainsi qu'un état dévolu à la location avec 92 places de parc dont douze garages-boxes (préavis No 14/2013).



Parking Donner

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état à la suite d'actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

– Parking du Marché-Forum :



Parking du Marché-Forum

Assainissement, transformations et réhabilitation des toilettes du parking Nord niveau 0 avec remplacement du revêtement de sol du hall de circulation public à l'accès du parking niveau 0 côté Grand-Rue

- assainissement, transformations et réhabilitation des toilettes du parking Nord niveau 0 avec remplacement du revêtement de sol du hall de circulation public à l'accès du parking niveau 0 côté Grand-Rue (préavis No 04/2015) ;
- remplacement de deux caisses automatiques par de nouvelles, équipées de lecteur de cartes de crédit.

Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, des parkings de la Gare, de Cité-Centre et du Fairmont Le Montreux Palace, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Parking du Marché-Forum

Le total des entrées et des abonnements annuels est resté stable.

Les recettes totales du parking, résultant du cumul des entrées horaires de + 4,39 % et des abonnements de – 5,9 %, ont augmenté de 0,68 %.

Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté CHF 48'000.-- (CHF 47'800.--). Le total des montants perçus par cartes à prépaiement est en très légère hausse, soit CHF 88'780.-- (CHF 85'000.--).

Le total des paiements par carte de crédit est de CHF 324'643.-- (CHF 193'801.--). Cette augmentation est due aux nouveaux équipements des caisses automatiques. Ce qui a provoqué une diminution des encaissements en Euros, pour un montant total de CHF 7'658,35 (CHF 26'119,50).

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2015 de la finalisation et de la correction des défauts constatés lors des différentes opérations de réception des travaux engagés en 2013 et 2014, afin de mettre cet édifice du patrimoine communal en conformité du point de vue de la sécurité et de la sauvegarde de la valeur patrimoniale de l'espace bâti (préavis No 23/2012). Il s'agissait notamment des corrections de défauts et de l'optimisation de l'installation de gestion technique du bâtiment (MCR), ainsi que le contrôle des différents tableaux électriques.

Dans le même ordre d'idées, l'année 2015 a vu la réception des travaux modificatifs des installations d'extinction automatique (Sprinklers) et de l'installation de détection par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels.

Les dispositifs d'éclairage des salles de commissions du niveau B3 (salles très fréquemment utilisées) ont été intégralement remplacés par des dispositifs à LED, moins onéreux en entretien, dégageant moins de chaleur et plus confortable d'utilisation.

Ce remplacement ne pouvait attendre les travaux de restructuration du fait de l'abandon programmé de la fabrication des luminaires existants depuis 2013 et de l'épuisement des stocks existants de lampes. A cette occasion, le câblage de la sonorisation de sécurité du B3 a été mis aux normes.



Nouveau dispositif d'éclairage à LED pour les salles du B3

Dans le même temps, après les multiples mises au point du cahier des charges réalisées ces trois dernières années, un concours sous la forme de mandats d'étude parallèles a été organisé pour vérifier les hypothèses émises quant aux travaux de restructurations lourdes à réaliser au plus vite afin de sécuriser le bâtiment. Cette consultation a permis de désigner la meilleure équipe parmi quatre groupements candidats susceptibles de se voir adjuger un mandat d'étude, puis de réalisation, afin de mener à bien cette restructuration.

Par ailleurs, en plus de l'entretien courant du bâtiment, il convient de noter que l'année sous revue, comme l'année précédente, aura vu à nouveau l'accroissement des pannes de nombreux dispositifs de pompes, moteurs, vannes et autres diverses pièces relatives à la ventilation/climatisation, ainsi que des réparations en urgence dans les sanitaires vétustes.

Idem pour les plateformes élévatrices de l'Auditorium Stravinski, victimes d'avaries mécaniques récurrentes liées à l'usure. Les toitures des bâtiments A et B ont également fait l'objet de plusieurs réparations d'urgence pour cause de vieillissement du revêtement.

Office du sport et des installations sportives

Relations avec les partenaires sportifs

Au 31 décembre, la Commune comptait 63 (61) associations sportives officiellement reconnues. La Municipalité a organisé le 4 mars la rencontre annuelle des sociétés sportives de Montreux. Cette séance, qui a réuni 27 associations sportives, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des associations sportives.

Dans le cadre du Montreux Volley Masters, la Municipalité a organisé une soirée à l'attention des responsables des institutions sportives de Montreux, afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et de développer des nouvelles synergies.

Cet événement a permis à 90 personnes de pouvoir dialoguer avec les Autorités et de renforcer les liens entre responsables sportifs.

La plateforme locale www.sportinforiviera.ch a été remise à jour. Visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs sportifs de la région, cette structure permet à la population de trouver un nombre important d'informations concernant l'offre sportive régionale : installations, clubs, manifestations, activités, etc.

La réception des sportives et sportifs méritants a réuni près de 400 personnes à la salle omnisports du Pierrier le 4 novembre pour la remise des médailles aux 153 (140) nominés, issus de 14 (17) clubs.

Activités et manifestations organisées par la Commune

Organisée le 7 mai, la 7^{ème} édition de l'action « La Suisse bouge » a connu un record de participation puisque 914 (833) personnes se sont élancées sur le parcours de 5 km, aller-retour, entre la Place du Marché et le Port de Clarens (1'133 heures d'activité sportive réalisées et 4'570 km parcourus).

Du mois de mai au mois d'octobre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept « d'Urban Training » est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a totalisé la présence de 619 (605) personnes. Des cours de Zumba® ont été proposés gratuitement sous le Marché couvert tous les lundis des mois de mai, juin et septembre, pour une moyenne de trente à quarante participants.

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a eu l'opportunité de participer aux « Jeux internationaux des écoliers », qui se sont déroulés aux Pays-Bas du 24 au 30 juin. Organisé en commun avec la délégation de Vevey, ce déplacement a permis à trente-quatre athlètes de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures. Trois médailles ont été gagnées à cette occasion.

Trois camps labellisés « Jeunesse et Sport », donc encadrés par des moniteurs diplômés, ont été organisés. Il s'agit d'un camp de ski organisé aux Rochers-de-Naye et dans les Alpes vaudoises, d'un camp multisports qui se déroule à Pâques et qui vise à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région, ainsi qu'un camp d'alpinisme organisé à Leysin (chalet des Esserts).

Les activités du sport scolaire facultatif (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et de février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou des randonnées en peaux de phoque.

Entre les mois de février et juin (cours de printemps), et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : athlétisme, badminton, capoeira, danse, escalade, escrime, football, football américain, gymnastique, handball, natation, rink hockey, sauvetage, tennis, tennis de table, trampoline, unihockey, volleyball, yoga et Zumba®.

| Période | Nombre d'activités proposées | Nombre d'heures de cours | Nombres d'élèves inscrits |
|-----------|------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Hiver | 23 | 605 | 363 |
| Printemps | 20 | 329 | 394 |
| Automne | 21 | 413 | 524 |
| Totaux | 64 | 1'347 | 1'281 |

La première édition du « Forum Sport & Communes » a été organisée le 24 septembre. Plus d'une centaine de participants se sont déplacés dans les locaux du Casino pour débattre et assister aux conférences, dont celle d'ouverture de M. Adolf Ogi.

Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2015, la Commune a été sollicitée plus particulièrement pour des courses de ski, diverses courses à pied, tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, de taekwondo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triathlons, des concours de gymnastique ou encore d'hippisme.

Par ailleurs, la Commune entretient des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2015 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous.

La 12^{ème} édition des finales de la Coupe de la Ligue de basket a été organisée pour la 7^{ème} année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 7 et 8 février. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes. Cette édition a réuni près de 5'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique.

Les 7 et 8 mars, la salle Omnisports du Pierrier a accueilli pour la première fois le « Swiss Open de Taekwondo ». Organisée jusqu'à présent à Lausanne, cette compétition a réuni près de 300 athlètes d'élites issus de 42 pays. Il s'agissait d'une répétition générale avant les championnats d'Europe qui se dérouleront en mai 2016 dans cette même salle. Le taekwondo a également été mis à l'honneur avec la première édition de la Coupe de Montreux ainsi qu'à l'occasion des championnats suisses.

La « Coupe des Nations de rink hockey » s'est tenue du 1^{er} au 5 avril à la salle Omnisports du Pierrier. Grâce à sa victoire en finale contre les espagnols, l'équipe du Portugal remporte la 66^{ème} édition du tournoi et conserve ainsi son titre obtenu deux ans plus tôt. L'équipe du Montreux HC et ses joueurs ont eu l'occasion d'affronter les nations prestigieuses du rink hockey. La relève n'a pas été oubliée puisqu'un tournoi pour les juniors a également été mis sur pied.

Dans le cadre des festivités pour célébrer les « 125 ans du Montreux Tennis Club », différentes activités ont été organisées tout au long de l'année. Relevons plus particulièrement les 24 et 25 avril qui ont été l'occasion de la venue du trophée de la Coupe Davis à Montreux. Ces journées ont été agrémentées par différentes démonstrations et possibilités pour les familles de s'initier au tennis.

La 30^{ème} édition des « Montreux Volley Masters » s'est déroulée du 26 au 31 mai. Au cours de ces six journées, les équipes nationales engagées ont offert aux nombreux spectateurs des matchs passionnants et du volley-ball de très haut niveau. L'édition 2015 a finalement été enlevée par la surprenante équipe de Turquie. En marge de la compétition, les jeunes de 10 à 15 ans ont pu s'adonner à leur sport favori, sur herbe ou sur sable, lors de la compétition de mini-volley, organisée sous la forme d'après-midis sportifs avec la collaboration des maîtres d'éducation physique.

Les championnats d'Europe d'escrime se sont déroulés du 5 au 11 juin au 2m2c avec les phases finales dans le cadre somptueux de l'Auditorium Stravinski. C'est la première fois que cette compétition était organisée en Suisse et elle coïncidait avec le 100^{ème} anniversaire de la création de la fédération suisse d'escrime. Plus de 400 athlètes issus d'une quarantaine de nations se sont disputés les médailles dont, au final, deux qui reviendront à l'équipe de Suisse.

Organisée le 5 juillet, la 34^{ème} édition de la Course Montreux – Les Rochers-de-Naye a pu compter sur une météo très favorable. Le record de participation a été battu avec 1'039 personnes inscrites. La course propose une distance de 18,8 km pour une dénivellation de 1'600 mètres. Un second départ est également proposé depuis Caux. Les amateurs de course à pied ont également pu prendre le départ de la quatrième édition du Cross du Cubly qui a été organisée le 21 juin. Un parcours de « mini-trail » de 15 km est venu s'ajouter à la traditionnelle boucle de 8 km qui propose un parcours offrant un panorama d'une rare beauté avec départ et arrivée aux Avants.

Le mois d'août a été marqué par trois manifestations prisées du public. Il s'agit de la première édition du « Waterings Contest » qui a réuni des milliers de spectateurs du côté de la Place du Marché pour une compétition d'anneaux balançant avec atterrissage dans le lac. « Ride for the Cause » a également déplacé des foules pour sa 7^{ème} édition. Grâce aux nombreux participants de la course caritative, plus de CHF 30'000.-- de dons ont pu être récoltés pour deux ONG locales. La 12^{ème} édition du « Bukolik Freeride » n'a malheureusement pas bénéficié des mêmes conditions météorologiques que les deux manifestations précitées. Le spectacle a néanmoins été au rendez-vous sur la piste de descente entre Sonloup et les Avants.

Mise sur pied par le club de Montreux-Rennaz Cyclisme, la 7^{ème} édition du « Critérium de Montreux » s'est déroulée le 26 août. Cette manifestation propose un circuit au centre-ville avec passage et arrivée sur la Place du Marché pour toutes les catégories des « bambins » aux coureurs cyclistes professionnels.

Les manifestations de natation ont à nouveau été nombreuses en 2015. Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de 50 mètres du Canton et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation.

Relevons notamment le 12^{ème} Meeting Lémanique, le 8^{ème} Meeting de la Riviera, le 34^{ème} tournoi international de water-polo, les championnats vaudois de natation, ainsi que la traversée à la nage entre Montreux et Clarens.

Subventions et soutien

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer une aide financière aux 28 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de CHF 7.-- (6,90) par habitant a été versée au SAI, pour un montant total de CHF 179'897.-- (175'536.--). De son côté, le Fonds intercommunal a versé CHF 64.-- par jeune sportif montreusien (2'241 juniors âgés de 5 à 20 ans) pour un montant total de CHF 143'424.-- (135'872.--). Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de l'entretien de leurs installations sportives. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, du Snow Park d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'une participation dans le cadre d'achat de matériel.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et leurs parents sont confrontés, la Municipalité a réaffirmé son soutien, en adoptant une nouvelle version des règlements relatifs aux subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive et aux bourses de soutien des jeunes sportifs d'élite de Montreux.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, la Commune propose des forfaits journaliers de ski à un tarif préférentiel pour les apprentis et les étudiants. Dans ce même esprit, la Commune a mis sur pied un abonnement de saison pour les enfants qui comprend le ski et le train au prix de CHF 99.-- seulement. Cet abonnement permet d'accéder à l'ensemble des sites de ski montreusiens ainsi qu'aux Pléiades. Dans le même ordre d'idées, la Commune dispose d'un stock de matériel de sport d'hiver qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Plus de 400 jeunes se sont ainsi équipés en début d'hiver.

Le minibus communal qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de CHF 100.-- par jour a été utilisé par 18 associations différentes pour un total de 58 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement dans le cadre des camps.

Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, des trois salles de rythmique, des terrains de football de Chailly et de la Saussaz, du stade d'athlétisme de la Saussaz, de la salle omnisports du Pierrier, de la piscine de la Maladaire, des Bains de Clarens et des différentes piscines de quartier (La Foge et Brent).

L'ensemble de ces installations, ainsi que les pistes de ski, le Boulodrome de Chailly, le stand de tir de Glion et le skate park, ont été équipés de défibrillateurs.

Pour la sixième année consécutive, la piscine de la Maladaire a de nouveau connu un record de fréquentation totalisant 185'682 (168'161) entrées. Ces excellents résultats s'expliquent notamment par les nouvelles offres mises en place : abonnements valables dans toutes les piscines de la Riviera, possibilité de s'abonner pour trois ou six mois, ouverture le week-end dès 08 h. 30 au lieu de 10 h. 00, etc. Compte tenu de cette fréquentation qui dépasse, certains jours, la barre de mille personnes, les bassins sont de plus en plus saturés.

Mise en activité pour la première fois en 2014, la patinoire synthétique installée sous le Marché couvert a connu un bon succès. Durant les douze semaines d'exploitation, près de 3'000 personnes ont fréquenté cet espace de glisse avec notamment 1'655 paires de patins ou patinettes louées au public. Les établissements scolaires ont également profité de cette nouvelle installation avec la venue de 61 classes pour un total de 940 élèves.

Énergie

Plan directeur communal des énergies (PDCen)

Mis à l'étude en 2013, le PDCen a vu sa validation par la Municipalité en avril 2015. Cet important document, tant par sa portée que par son volume, a permis de faire un état des lieux complet de la situation énergétique du territoire communal. Il servira d'outil stratégique pour la prochaine décennie, permettant à la Municipalité de mettre en place une politique énergétique structurée et équilibrée, menant la Commune sur le chemin de la société à 2'000 watts.

Mise à jour des indicateurs énergie-climat

Dans le cadre de son engagement en tant que Cité de l'énergie, la Commune effectue depuis 25 ans un travail conséquent afin de développer l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables sur son territoire. Cet effort a pris un essor important suite à la décision du Conseil communal de créer un poste de délégué à l'énergie, d'autant plus que la Municipalité a décidé d'orienter sa politique énergétique sur la voie de la société à 2'000 watts.

Dans le prolongement de ses engagements et de la validation du PDCen, la Municipalité a donc procédé à la mise à jour des indications énergie-climat du territoire, afin de s'assurer que la politique énergétique mise en place respecte les objectifs qu'elle s'est fixés.

Au vu du tableau ci-dessous, on peut constater que non seulement cette politique est efficiente, mais qu'en plus, les résultats dépassent déjà les objectifs intermédiaires fixés pour 2020.

| Ratios par habitant | 2000 | 2010 | 2014 | 2020 objectifs | 2030 | 2035 | 2050 | Société 2000 Watts |
|---------------------------|------------|------------|------------|----------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Habitants | 22'206 | 24'732 | 26'072 | | | | | |
| Société 2000W - Watts | 4'781 W | 4'556 W | 3'864 W | 3'920 W | 3'000 W | 2'820 W | 2'500 W | (17'520 kWh) 2000 W |
| Société 2000W - %. | | -6% | -19% | -18% | -38% | -42% | -49% | -59% |
| Energie finale - MWh | 28 MWh/hab | 25 MWh/hab | 24 MWh/hab | | | | | |
| Energie finale - % | | -10% | -16% | | | | | |
| Energie primaire - MWh | 42 MWh/hab | 40 MWh/hab | 34 MWh/hab | | | | | |
| Energie primaire - % | | -5% | -19% | -20% | | | | |
| Emissions de CO2 - Tonnes | 8.5 to/hab | 7.8 to/hab | 5.6 to/hab | 6.8 to/hab | 4.9 to/hab | 3.9 to/hab | 2.1 to/hab | 1.0 to/hab |
| Emissions de CO2 - % | | -8% | -34% | -20% | -42% | -54% | -75% | -88% |
| Part de Renouvelable | 4% | 5% | 11% | 20% | | | | |

Relevons notamment que les émissions de CO2 des montreusiens sont tombées à 5,6 tonnes par habitant (to/hab), ce qui représente une baisse de 34 % par rapport aux 8,5 to/hab de l'année 2000.

Soirée du film sur l'énergie

Le vendredi 1^{er} mai s'est déroulé la seconde soirée du film sur l'énergie au Miles Davis Hall. Après le mot de bienvenue de la Municipalité, les quelque 240 participants ont pu assister à la présentation de M. François Vuille sur le projet Energyscope de l'EPFL. Cet exposé a été suivi d'une conférence des plus intéressante sur le développement durable, donnée par M. René Longet, ambassadeur Cité de l'énergie. Ensuite, après un apéritif très apprécié, le public a pu assister à la présentation d'un reportage sur l'exportation illégale des déchets de matériel informatique dans les pays en voie de développement, ainsi que de quatre courts métrages sur l'énergie. Pour cette seconde édition, les personnes présentes ont une nouvelle fois démontré un intérêt soutenu pour les problématiques énergétiques et environnementales.

Compensation des rejets de CO2 des véhicules communaux

En mai, la Municipalité a pris la décision de compenser l'entier des émissions de CO2 de son parc de véhicules communaux. Cette mesure s'inscrit dans l'engagement de la Commune sur la voie de la société à 2'000 watts. Cette action a été réalisée grâce à un partenariat avec la Fondation EcoFormation. Elle a été concrétisée par la mise en place d'un plan de reboisement de 55 hectares de forêt sur l'île de Madagascar. Ce projet s'inscrit aussi en droite ligne dans la démarche de l'agenda 21 que la Municipalité est en train d'instaurer. On y retrouvera effectivement les aspects sociaux, économiques et environnementaux qui définissent ce genre d'action. Cette opération permettra de compenser, sur une moyenne de 25 ans, les 376 tonnes de CO2 rejetés annuellement par les véhicules communaux.

Promotion de l'utilisation de l'électricité verte

La promotion des énergies renouvelables fait partie des objectifs de la Municipalité. Afin de toucher l'ensemble des consommateurs du territoire, celle-ci a initié un partenariat avec Romande Energie, distributeur régional d'électricité. Lors de cette action, chaque utilisateur a pu recevoir une lettre de la Municipalité, ainsi qu'une plaquette d'informations l'invitant à modifier sa consommation électrique pour un produit plus respectueux de l'environnement.

Grâce à cette initiative, ce sont quelque 150 familles qui ont changé leur tarification habituelle pour adopter une consommation d'électricité entièrement renouvelable. Par cet acte citoyen, elles s'associent de fait, à l'exemple donné par la Commune, qui a déjà depuis plusieurs années adhéré à l'utilisation de l'électricité verte pour toutes ses installations, ainsi que pour l'éclairage public.

Campagne d'affichage Cité de l'énergie

Cité de l'énergie depuis 1999, Montreux fait partie des communes romandes pionnières en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. Afin de rappeler son appartenance à ce club select des « Cité de l'énergie », la Municipalité s'est associée à la campagne d'affichage nationale lancée cet automne. C'est ainsi que les montreusiens ont pu voir, un peu partout à travers la ville, des affiches arborant des slogans vantant les mérites des villes Cité de l'énergie.



Pour finaliser cette campagne, juste un peu avant Noël, une affiche commanditée par l'Office fédéral de l'énergie a été placardée dans les villes de Suisse. Le lecteur attentif remarquera certainement que ce père Noël fréquente un des plus grands marchés de Noël de Suisse, situé dans une commune de la Riviera, reconnue pour être une commune romande, pionnière en matière d'utilisation rationnelle d'énergie.

Informations et séminaires

De par son statut de Cité de l'énergie, la Commune s'est engagée à informer sa population et ses milieux économiques sur les dernières nouveautés, ainsi que sur les possibilités et les opportunités en matière d'énergie et de développement durable. La Municipalité a donc organisé plusieurs séances d'informations et séminaires sur les sujets suivants :

- en mai, un séminaire d'un après-midi organisé à l'école professionnelle de Clarens en collaboration avec le Canton de Vaud et la Commune de Vevey. Invitation aux institutions et aux entreprises des métiers de bouche de la région ;
- en septembre, un 5 à 7 sur la rénovation et l'assainissement énergétique du bâtiment organisé à Clarens, en collaboration avec l'association Ecobuilding. Invitation aux propriétaires immobiliers du territoire communal ;
- en octobre, l'Energy Day. Stand d'informations d'une journée au centre commercial du Forum sur l'efficacité énergétique et plus particulièrement sur l'efficacité en matière d'électricité. Journée destinée au grand public avec démonstrations et vente d'ampoules LED à prix avantageux.

Mobilité

En avril a eu lieu la désormais traditionnelle « bourse aux vélos d'occasion ». Lors de cette manifestation, chaque montreusien peut vendre son ancienne bicyclette ou en acheter une nouvelle parmi un choix important. Toutes les tailles et tous les modèles sont représentés, depuis le vélo de course, le VTT pour ados, jusqu'au petit vélo pour enfants. Tous ces vélos peuvent être contrôlés par un mécanicien professionnel sur place.



Lors de cette bourse, c'est également l'occasion de voir et de tester des modèles de véhicules associés à la mobilité douce, tels que des vélos et les scooters électriques, ainsi que des vélos cargos. Cet événement est organisé en collaboration avec ProVelo Riviera.

Dans le prolongement de la bourse aux vélos et de l'idée de promouvoir la mobilité douce, la Municipalité s'est associée au programme « Bike4car ». Cette action propose aux usagers de la route de troquer pendant deux semaines leur clé de voiture contre un vélo électrique et un abonnement de quatre mois à Mobility Car Sharing. Le but de cette proposition étant de faire changer les mentalités et de convaincre les automobilistes de modifier leurs habitudes. Pour l'année 2015, ce ne sont pas moins de 28 habitants de la Riviera qui ont testé l'utilisation d'un autre mode de déplacement pendant deux semaines.

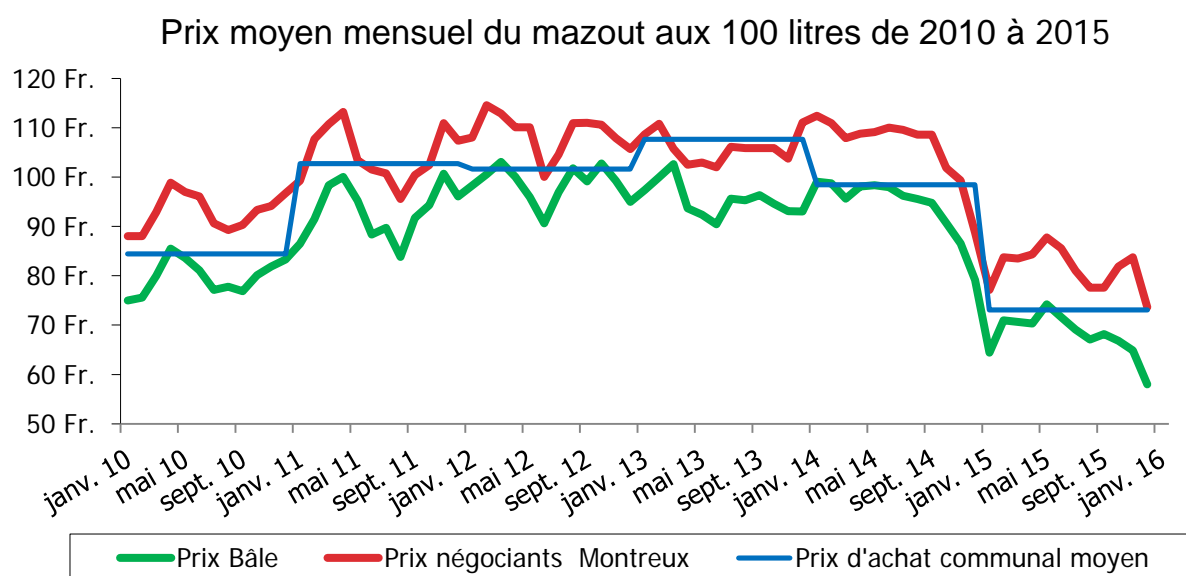
Fonds pour développement durable

En 2015, les montreusiens ont à nouveau démontré un bel intérêt pour le fonds pour le développement durable. Avec 84 (88) dossiers finalisés, il reste proche de la moyenne des années précédentes. Les montants octroyés aux demandeurs, représentent une somme totale de CHF 115'341,50 (CHF 151'574,20).

Avec 67 (66) subventions accordées pour un montant total de CHF 40'591,75 (CHF 43'938,70), les demandes pour les vélos électriques devançant de peu les panneaux solaires thermiques, qui représentent 10 (10) demandes pour un total de 80 m² (113 m²) et un montant de CHF 31'428.-- (CHF 44'340.--). Suivent 5 (5) requêtes pour la réalisation de bilans énergétiques qui totalisent un montant de CHF 20'751,75 (CHF 31'276,20). Enfin, 5 (1) demandes pour des actions ayant trait au développement durable pour une somme de CHF 14'570.-- (CHF 8'830.--) et 2 (4) demandes pour des chaudières à bois pour un montant de CHF 8'000.-- (CHF 18'000.--).

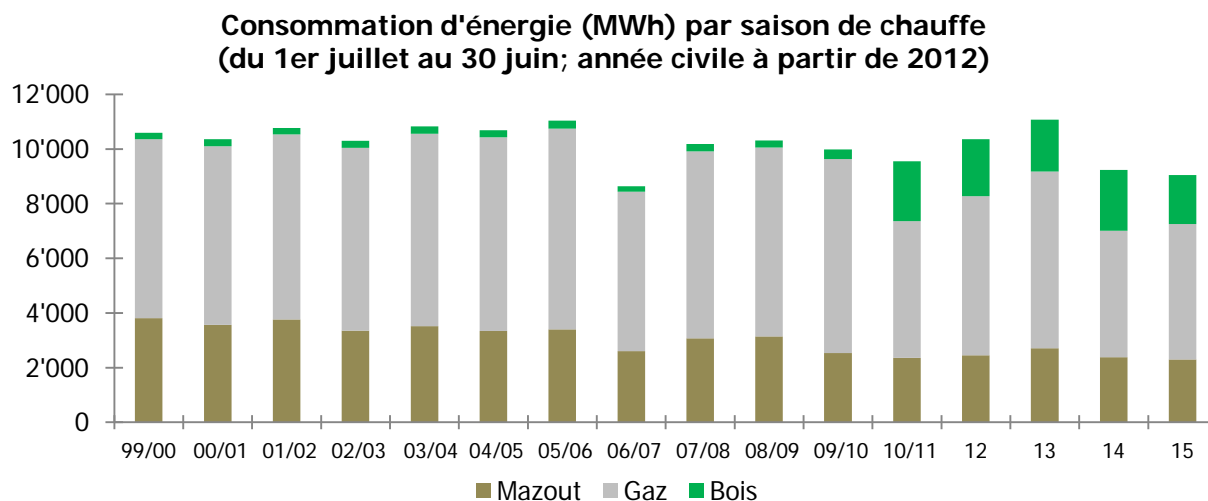
Energies primaires – tarifs

Le prix du mazout a poursuivi sa descente amorcée en septembre 2014. Les tarifs du gaz, indexés sur le prix du pétrole ont suivi dès mi-2015. Le prix de l'électricité est quant à lui resté stable.



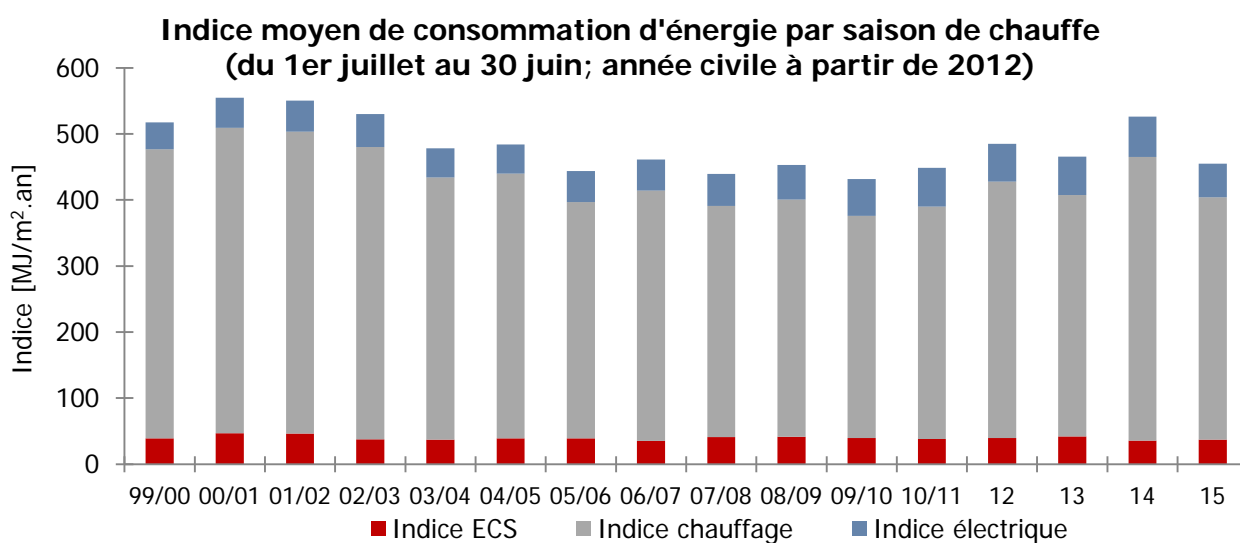
Consommation d'énergie – gestion énergétique

L'utilisation d'énergie renouvelable comme le bois est privilégiée par rapport aux énergies fossiles. Elle contribue à préserver l'environnement. De plus, elle est issue de production suisse. Cette année, deux nouvelles installations de chauffage utilisant cet agent énergétique ont été mises en service, soit la Maison de Quartier de Jaman 8 et le stade de la Saussaz.



L'indice moyen de consommation représente la consommation d'énergie par unité de surface, en tenant compte des conditions climatiques.

Cette valeur nous permet de définir l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux. Cette année, cet indice est en baisse par rapport à 2014. Ce bon résultat est dû à la modernisation constante des bâtiments de la Commune et du suivi de consommation énergétique qui les accompagne.



Tâches, travaux et entretiens divers

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la cellule énergétique a également mené à bien les travaux suivants :

- création d'un groupe de chauffage pour le secrétariat du collège de Montreux-Est ;
- installation d'une borne escamotable au sentier Mounsey ;
- remplacement des pompes des jets de la Place du Marché ;
- renouvellement de l'éclairage du Marché couvert.

Vignes

Le millésime 2015 a été marqué par la longue période de canicule des mois de juin et de juillet. Si les records de 2003 n'ont pas été battus, il n'en demeure pas moins que les symptômes de sécheresse apparus plus tôt par rapport à la date de la floraison ont quelque peu freiné la multiplication cellulaire des baies et, par conséquent, réduit leur poids moyen. Les moûts ont ainsi atteint une teneur en sucre sans précédent, tout en conservant un bon équilibre avec l'acidité.

Le vignoble communal ayant été traité une fois en 2014 avec le produit anti-botrytis « Moon Privilège » de la firme Bayer, il en a résulté des pertes de récolte dues à la coulure sur les cépages Chasselas et Gamay avec des taux variant de 20 à 60 % selon les parchets ou fractions de parchets. Les cépages Garanoir, Diolinoir, Merlot et Cabernet Franc n'ont pas été touchés sans aucune explication rationnelle.

Ces dégâts ont été annoncés à la firme Bayer, puis expertisés par les experts mandatés par leur assurance et, enfin, contre expertisés par les experts de la Suisse-Grêle dans le cadre de la procédure de défense des producteurs mise en place conjointement par la Fédération Vaudoise des Vignerons et la Fédération Suisse des Vignerons.

La Maison Bayer ayant « admis en l'état provisoire que les anomalies de croissance résultaient de l'enchaînement de plusieurs circonstances lors de la saison 2014 », a pris la décision, sur une base purement volontaire, de proposer un paiement aligné sur la perte de chiffre d'affaires concrètement subie.

Cette offre aux montants pour l'heure inconnus est conditionnée à la remise d'un grand nombre de données et de pièces justificatives relatives aux récoltes 2011 à 2015.

Les vendanges ont débuté le 22 septembre par le Gamay et le 30 septembre pour le Chasselas. Elles se sont terminées le 8 octobre avec le Cabernet Franc.

La récolte des vignes communales a permis d'encaver :

- 8'705 (10'951) kg de Chasselas (sondage moyen 83,32° Oechslé) ;
- 2'821 (2'783) kg de Gamay (sondage moyen 93,03° Oechslé) ;
- 738 (591) kg de Garanoir (sondage moyen 102° Oechslé) ;
- 360 (217) kg de Diolinoir (sondage moyen 109° Oechslé) ;
- 1'180 (890) kg de Merlot (sondage 107,38° Oechslé) ;
- 450 (342) kg de Cabernet Franc (sondage 98° Oechslé).

Forêts

L'année en cours se caractérise par la réparation des importants dégâts dus aux intempéries 2014 – 2015 et par la construction, sur la parcelle No 403 de la Commune de Rennaz, d'un hangar à bois permettant la fabrication et le stockage optimal des plaquettes de chauffage (préavis No 19/2014).



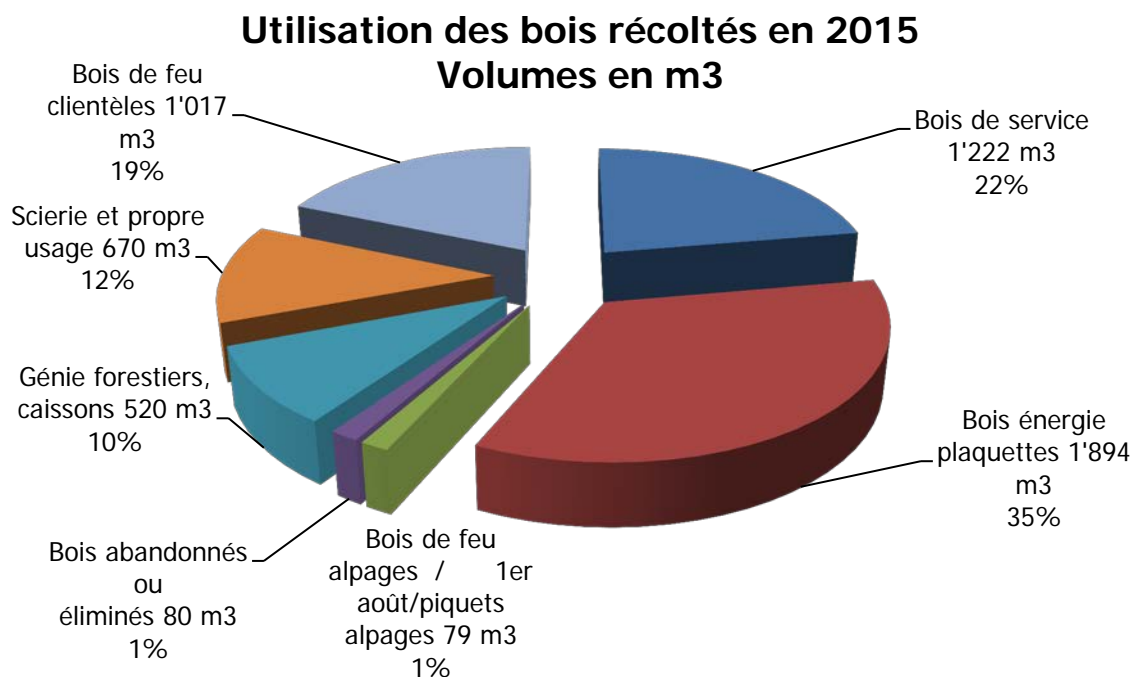
Construction d'un hangar à bois sur la parcelle No 403 de la Commune de Rennaz

A cet effet, il est important de signaler l'utilisation, à l'interne, de 50 % du bois d'œuvre habituellement vendu sur le marché. Ceci a permis l'obtention des labels « Certificat d'origine bois Suisse » (COBS) pour l'utilisation du bois indigène dans les constructions locales.

Exploitation des bois

Les trente chantiers forestiers de l'année 2015 ont permis l'exploitation de 6'165 sylvies qui ont rendu 5'403 m³ de bois et de travailler sur 60 hectares de forêt. Ceci représente le 93 % de la possibilité de coupe et le 6 % des surfaces des forêts communales. Cette année, suite aux différents glissements de terrain de 2014 – 2015, les efforts se sont concentrés sur la remise en état des infrastructures routières.

Le détail de la récolte de bois est représenté par le graphique ci-dessous :



Détail d'utilisation du bois

Le bois de service destiné à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisé par la coopérative « La Forestière », représente 1'222 (2'480) m³. Les espèces commercialisées sont principalement des résineux. Malgré une augmentation de l'utilisation du bois dans la construction, les prix sont restés bas, principalement à cause de la crise dans la zone euro, ainsi que du taux de change. Le bois local est fortement concurrencé par le bois étranger produit à des prix beaucoup plus compétitifs. Cependant, tout le bois de cet assortiment a été vendu. Relevons encore qu'une importante part de bois habituellement vendue à la coopérative a été utilisée à l'interne pour les constructions suivantes :

- hangar à bois communal des Fourches 472 m³ ;
- bois nécessaire aux réparations des infrastructures routières suite aux glissements 521 m³ ;
- bois pour la scierie communale 198 m³.

Le tarif du bois non vendu et utilisé à l'interne représente une valeur marchande estimée à CHF 80'000.--.

Bois énergie plaquettes

1'894 (1'720) m³ du bois énergie récolté ont été transformés en plaquettes de bois, ce qui représente 4'735 (4'300) m³/pl. Cet important volume de bois a été réparti de la manière suivante :

| | |
|---|-------------------------------|
| – Karmalabois | 2'625 m ³ /pl |
| – Voirie | 511 m ³ /pl |
| – Fourniture de copeaux aux espaces verts | 116 m ³ /pl |
| – Marché de Noël | 114 m ³ /pl |
| – Divers, ventes | <u>30 m³/pl</u> |
| – Total | <u>3'396 m³/pl</u> |

Le solde du bois récolté, non transformé en plaquettes, est stocké, sous forme de piles de bois, sur la place du hangar des Fourches, à Rennaz.

La demande régionale pour le bois énergie est en forte progression. Ceci est dû aux nouvelles chaudières installées dans le Chablais, ainsi qu'aux différents projets en gestation dans la région.

Bois de feu en bûches

1'017 (839) m³ de bois ont été réservés pour cet assortiment. 532 m³ (760 stères de bois) ont été commercialisés sous forme de bois de feu en bûches et 112 m³ sous forme de billes. Ces bois ont été vendus aux différents particuliers achetant du bois de feu de cheminée. Cet important volume de bois sèche durant l'été au lieu-dit les Fourches avant sa commercialisation. Le solde du bois non vendu sert à la reconstitution du stock de bois sec.

Scierie

Pour reconstituer le stock de bois rond, l'exploitation forestière a fourni 435 (213) m³ de bois de service pour la scierie communale. Cette dernière a pour sa part scié 502 (323) m³, soit 433 (210) m³ pour les besoins communaux et 69,08 (113) m³ pour des clients privés. Il est intéressant de rappeler ici que les Communes de Blonay et de St-Légier viennent faire scier leur bois aux Avants.

La différence du bois utilisé provient du stock de bois à disposition. Cette année, la scierie communale a débité de nombreux éléments bois lors de la construction du hangar des Fourches.

Divers

Le bois de feu pour les chalets d'alpages, la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que pour les festivités du 1^{er} Août représentent 79 (86) m³.

Un volume de bois non commercialisable, estimé à 80 (80) m³, a été abandonné en forêt, conformément aux directives du Canton pour une sylviculture proche de la nature.

30 m³ de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

41 (55) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et manifestations.

Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- entretien, fauchage et balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- remise en état du sentier des Narcisses ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour les espaces verts ;
- réparations par des caissons de bois de divers chemins forestiers.



Passerelle de Jor

Mesures actives de protection de la nature

- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, car exempt de plomb, benzène, aromates et soufre, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) dans les tronçonneuses ;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- renouvellement des conventions « Narcisses » et augmentation des surfaces sous contrats ;

- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme) ;
- projet de réserve forestière dans la région du Folly.

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

LES ACTIVITES

Après une année 2014 riche en jubilés, 2015 fut marquée notamment par trois anniversaires musicaux, les 100 ans du Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera, la 70^{ème} édition du Festival de musique classique Septembre Musical et les cinq ans des concerts de l'ensemble Arabesque. Et, en complément des événements traditionnels, 2015 a vu l'arrivée d'une nouvelle manifestation d'importance, le Montreux Tattoo Convention, la mise sur pied, après 57 ans d'absence, de la Fête des Narcisses, ainsi que le retour du Montreux Sundance Festival. Enfin, la Biennale de Montreux a permis à 32 artistes d'exposer sur les quais, et le cap des 100'000 prêts à la Bibliothèque municipale a été dépassé pour la première fois depuis 2010 !

2015 fut aussi l'année où M. Jean-Baptiste Piemontesi a repris, après une élection complémentaire à la Municipalité, la direction économie, culture et tourisme, suite au retrait de Mme Edith Willi à fin 2014.

Economie

Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la direction économie, culture et tourisme. Elle est également représentée au sein du Bureau, renforçant ainsi les liens entre elle et les partenaires économiques, ainsi qu'au sein des commissions urbanisme et marketing.

En 2015, le travail avec la SICOM a principalement porté sur le nouveau site internet, intuitif et interactif, qui permet non seulement de valoriser les entreprises montreusiennes, mais également d'orienter et d'informer la population et les hôtes sur la qualité et la diversité de l'offre dans la Commune (www.montreuxmore.ch). La SICOM s'est fortement impliquée dans la création du nouveau marché et dans les réflexions qui ont suivi sa mise en place. Elle a également créé une nouvelle commission « admission » chargée d'accueillir et de rechercher les nouveaux membres.

Enfin, outre un léger remaniement interne, la SICOM a présenté à son AG ses nouvelles cotisations pour les membres, dont le calcul est plus simple et les montants bien inférieurs aux années précédentes.

Promove

Tout au long de l'année 2015, *Promove* a poursuivi son évolution vers une association toujours plus soucieuse d'aborder l'ensemble des enjeux du développement économique régional de manière transversale.

Dans la continuité de ce qui avait été entrepris en 2014, le Comité et la Direction ont poursuivi la révision des processus de gouvernance de l'association afin de l'adapter aux usages actuels. Divers règlements internes sont venus préciser les rôles et responsabilités tandis qu'une réflexion autour de la stratégie d'activité de l'association a également été menée durant le premier semestre. Cette démarche a conduit à la redéfinition des trois principaux champs d'action de *Promove* :

- la promotion économique exogène : prospecter, renseigner et accompagner des entreprises suisses et internationales intéressées à une implantation dans la région ;
- le soutien à la réalisation de projets économiques : renseigner et accompagner les porteurs de projets de création d'entreprises, de manifestations ou d'infrastructures à valeur ajoutée (y compris à titre de référent LADE régional) ;
- la valorisation des atouts régionaux : jouer un rôle d'interface privé-public et s'impliquer en tant que représentant du tissu économique dans les dossiers de politique régionale, avec pour objectif de promouvoir des conditions cadres favorables à la création de valeur.

Promove a par ailleurs continué en 2015 à resserrer les liens l'unissant à ses partenaires cantonaux, au premier des rangs desquels figure le Département de l'Economie et le SPECo (Service cantonal de la promotion économique et du commerce). De nombreuses rencontres, également avec les neuf autres régions économiques réunies au sein de la CODEV, ont permis d'échanger les bonnes pratiques et de développer des synergies, en particulier dans les domaines de la formation continue et du reporting.

Un effort important a également été consacré à l'amélioration de la communication de *Promove*. Le logo et la charte graphique de l'association ont été revus, notamment afin d'y intégrer « Lavaux ». Le site internet de l'association a quant à lui été totalement repensé avec pour objectif de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de structurer le contenu en reflétant les trois axes stratégiques d'activité.

Sur le plan interne, M. Pierre Abrezol ayant dû renoncer à sa fonction de Président suite au développement de ses affaires à l'étranger, c'est M. Stéphane Krebs, patron de PME blonaysan et membre du Comité de l'association qui a été élu pour le remplacer dès septembre 2015.

Enfin, l'association a accueilli 19 nouveaux membres en 2015, confirmant toujours plus son rôle de plaque tournante de l'économie régionale de la Riviera et de Lavaux. Sur le plan financier la situation est également positive. Bénéficiant de l'apport des nouveaux membres et de la légère augmentation de la population au sein de la région, l'année se clôture sur des chiffres positifs, permettant d'envisager sereinement les actions de promotion prévues en 2016.

Promotion économique exogène

Promove a principalement agit au travers de ses relations étroites avec les diverses chambres de commerce internationales, en particulier la Chambre du Commerce et de l'Industrie France – Suisse (CCIFS) avec qui un partenariat fort existe depuis des années.

L'équipe de *Promove* était ainsi présente au Forum annuel des affaires France – Suisse, plateforme d'information à destination des patrons français envisageant une implantation en Suisse.

De même, la promotion économique régionale a également redynamisé sa collaboration avec le DEV, la structure officielle du Canton de Vaud en ce qui concerne la promotion exogène. Cette démarche s'est concrétisée par plusieurs rencontres ainsi qu'une présentation des atouts de la région lors de la visite d'une délégation d'entrepreneurs russes.

Un effort tout particulier a été consacré au développement de contacts en Suisse-allemande avec la participation à plusieurs manifestations et congrès réunissant de nombreuses PME et start-up (Swiss Economic Forum à Interlaken, Swiss Innovation Forum à Bâle, Journée de l'industrie 2015 à Berne). *Promove* a par ailleurs également participé au séminaire annuel de Regiosuisse, la plateforme nationale de la Nouvelle Politique Régionale de la Confédération.

Enfin, une nouvelle campagne de promotion exogène a également vu le jour, sur la thématique « *Au cœur de la Suisse Romande, une région dynamique où travail et qualité de vie se conjuguent* » avec un visuel accrocheur qui a été décliné sur divers supports.

Soutien à la réalisation de projets économiques

La fonction de « Guichet entreprise » de *Promove* (renseignement et accompagnement de tout porteur de projet entrepreneurial dans la région) a été sollicitée à près de cent reprises en 2015. Les principales thématiques abordées restent constantes : recherche de terrains / locaux, financement, business-plans, droit du travail, formes juridiques, subsides, etc...

Concernant les subventions liées à la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE), pour lesquelles *Promove* joue le rôle de référent régional et d'autorité de préavis, quatre projets régionaux ont été soutenus en 2015, bénéficiant de subventions s'élevant au total à CHF 320'200.--.

A ce montant viennent par ailleurs s'ajouter les subventions accordées directement aux entreprises par le SPECo, dans le cadre de son programme de soutien thématique (innovation, commercialisation, investissement et formation) : CHF 308'400.-- pour 34 dossiers soumis par des entreprises de la région. Soit un total de CHF 628'600.-- de subventionnement LADE à fonds perdu en faveur du tissu économique Riviera – Lavaux en 2015.

D'un point de vue plus spécifiquement montreusien, l'un des quatre projets soutenus par la LADE en 2015 concernait la renaissance de la Fête des Narcisses. Cette manifestation a ainsi bénéficié d'une aide à fonds perdu de CHF 85'000.-- La promotion économique s'est par ailleurs fortement impliquée dans l'organisation même de la Fête, mettant notamment ses locaux à disposition pour de nombreuses séances de comité, ainsi que pour la conférence de presse et l'espace d'accueil des médias le jour même de la manifestation.

Valorisation des atouts régionaux

Sur le plan endogène, le rôle d'interface entre les entreprises et les autorités a été redynamisé grâce à de très nombreux contacts directs et rencontres avec les patrons des PME de la région. La problématique de la disponibilité foncière, un dossier stratégique incontournable sur la Riviera, a particulièrement mobilisé les efforts de l'équipe de *Promove* via une forte implication au sein du Comité de Pilotage du site de développement de La Veyre.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions cadres proposées aux entreprises de la région. *Promove* s'est également engagée à la mise sur pied d'un programme indépendant de cours d'appuis scolaires à destination des apprentis de la Riviera.

Cette démarche se voulait une réponse à une préoccupation régulièrement relayée par les patrons des entreprises formatrices. Le programme « AppApp » a ainsi été lancé à la rentrée 2015, à l'initiative de la promotion économique et grâce aux participations financières des communes et des grandes sociétés de la région. Le programme connaît un vif succès et compte déjà près de trente apprentis à la fin de l'année, après seulement trois mois d'activité.

Enfin, le succès des divers événements de réseautage organisés par *Promove* en 2015 témoigne de leur utilité en tant que catalyseur de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des acteurs de l'économie de la Riviera et de Lavaux. Destinés à dynamiser le tissu économique régional et à renforcer les liens entre les acteurs privés et publics, ses événements ont maintenu leur vitesse de croisière avec une participation variant entre 180 et 250 personnes lors de chacune des quatre principales manifestations.

Culture

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- le préavis No 10/2015 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de CHF 65'000.-- et d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 50'000.-- en faveur du Théâtre Montreux-Riviera ;
- la réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Grégoire Furrer intitulée « Pour une saison culturelle rassembleuse à Montreux ? », ainsi qu'à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Christophe Privet intitulée « la saison culturelle » ;
- le préavis No 16/2015 relatif aux comptes 2014 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 27/2015 relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.--, ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.-- par an pour 2015 et 2016, à financer par crédit budgétaire complémentaire en 2015 et par le budget ordinaire en 2016, en faveur de la consolidation des développements réalisés par le Montreux Comedy Festival et de son internationalisation ;

– le préavis No 38/2015 relatif au budget 2016 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés (le préavis relatif au Comedy avec des amendements).

Achat et entretien d'œuvres d'art

Dans le cadre de la Biennale de Montreux, la Commune a acquis, comme le prévoit le règlement, le 1^{er} prix du jury.

Il s'agit de la sculpture « Et si ma bille était la lune » de l'artiste vaudoise Sara. H. Cette création vient ainsi agrandir le patrimoine artistique communal ; son emplacement définitif sera décidé en 2016, le temps que l'artiste consolide son œuvre. Quant au 1^{er} prix du public, « Dream Bass » d'Alexandre Berlioz, il sera exposé jusqu'en été 2017 dans un endroit encore à définir.

Le solde du montant disponible a été consacré à l'entretien des œuvres d'art : renforcement du socle de la cabine « Allo Claude » de Pascal Bettex (CHF 1'600,85), réalisation d'une plaque en laiton pour la sculpture d'Alexandre Guhl contre le pavillon du point I de MVT (CHF 438,50), réalisation d'une plaque en laiton pour la stèle du Crieur contre l'Ancienne-Poste des Planches (CHF 486.--).

Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel communal, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquels, la Fondation du Septembre musical (70^{ème} édition), la Montreux Jazz Artists Foundation (Voice Competition), le film en l'honneur d'Ernest Ansermet, l'Association des Concerts Saint-Vincent (30^{ème} anniversaire), l'Association vaudoise des écrivains, dont le siège est à Montreux, la Saison musicale de Caux, le nouvel album de Bastoun, musicien montreuisien, un court-métrage de Zoël Aeschbacher tourné sur les quais, les événements de la mi-été organisés par l'association Rivier'Anime, la soirée consacrée à l'Arménie par l'Association Avenir CinéRiviera, le nouvel album de Rachel Kolly d'Alba, le livre « The Freak » de Pierre Smolik sur le dernier film de Chaplin.

Aides individuelles

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. Le subventionnement a pu être décidé, en regard de ce règlement, pour 19 (25) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 11 (10) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de CHF 13'881.-- (CHF 13'898.--), répartis entre les études musicales : CHF 9'861.-- (CHF 9'927.--) et les études artistiques : CHF 4'020.-- (CHF 3'971.--).

Le chéquier activités a connu un succès légèrement inférieur puisque 6 (16) chèques ont été délivrés, pour un montant total de CHF 312,50 (CHF 647,50).

Manifestations particulières

Montreux Jazz Festival

La 49^{ème} édition du Montreux Jazz Festival s'est terminée sur une fréquentation en hausse par rapport à 2014 avec environ 240'000 (210'000) spectateurs ; la météo caniculaire n'y est sans doute pas étrangère, exceptionnellement chaude et sans pluie. Par ailleurs, la Protection civile a garé près de 44'000 véhicules (37'500) ; la fréquentation des bus gratuits était en augmentation pour les visiteurs venant de la Riviera. La billetterie a été à l'image de la météo, avec 92'000 (83'000) billets vendus. De nombreuses têtes d'affiche ont souligné la qualité de l'accueil montreuvisien sur les réseaux sociaux, à l'image de Lady Gaga qui a même prolongé son séjour.

Du côté artistique, de nombreux artistes ont marqué cette édition, avec notamment Santana, Lenny Kravitz, Chick Corea et Herbie Hancock, Gaetano Veloso et Gilberto Gil, Sam Smith ou Portishead.

Comme les années antécédentes, les deux tiers des prestations étant gratuites, la scène du Parc Vernex, les concours et ateliers, la projection de concerts en haute définition et les expositions ont connu une belle affluence. Ces prestations étaient placées sous la responsabilité de la Montreux Jazz Artists Foundation (MJAF) destinée à valoriser le soutien aux jeunes artistes. La Municipalité constate que les efforts en matière de sécurité ont porté leurs fruits puisque cette édition s'est déroulée sans incidents majeurs.

Septembre musical

La 70^{ème} édition du Festival de Musique Classique Montreux-Vevey Septembre Musical s'est terminée avec une fréquentation en légère baisse avec 7'920 (8'200) mélomanes, 15 (15) concerts répartis dans les plus belles salles de la région, soit sept concerts à l'Auditorium Stravinski, un au Fairmont le Montreux Palace, trois au Château de Chillon et quatre à Vevey, dont trois dans la salle rénovée Del Castillo.

L'une des nouveautés de cette édition a été l'organisation d'un Festival OFF qui a réuni environ 2'000 spectateurs, notamment sous le Marché couvert avec la participation exceptionnelle de l'European Philharmonic of Switzerland, mais également dans différents lieux publics et privés. Cet événement a rencontré un franc succès et sera en principe reconduit pour les prochaines éditions.

Le Village Musical a de nouveau été mis en place au 2m2c, avec des partenaires de renom comme sponsors. En plus de l'accueil d'orchestres de renom tels que Russian National Orchestra ou l'Orchestre National de France, le Festival a eu à cœur de présenter de jeunes musiciens, en particulier par la présence des trois finalistes du concours Clara Haskil ou au travers du pianiste Frank Dupree.

Par ailleurs, le traditionnel concert des écoles à l'Auditorium Stravinski, qui a vu la participation de plus de 731 (580) enfants de la Riviera, a connu un franc succès.

Montreux Comedy Festival

Pour sa 26^{ème} édition, le Montreux Comedy Festival a proposé 18 spectacles sur six jours, en quatre langues (français, italien, anglais et russe) ; 80 artistes de 12 pays différents ont enchanté plus de 9'300 spectateurs.

Il y a eu deux diffusions retransmises en direct sur RTS Deux et TMC (gala de clôture) et six captations de spectacles pour une diffusion future sur RTS, TMC, NT1 et Comédie. Le Festival a également mis en place une plateforme sur le site MYTF1.FR ou WAT TV.

Outre les galas d'ouverture et de clôture, le Festival a organisé les premiers galas internationaux Jokenation présentant les meilleures jeunes humoristes actuels, l'un en anglais et l'autre en français. La salle dédiée au Stand Up a également fait la part belle à l'humour allophone, soit l'anglais, l'allemand et l'italien. Les autres salles ont permis de découvrir toutes les formes d'humour, même le meilleur du web, et les professionnels du divertissement ont eu tout loisir de réseauter et d'échanger, notamment lors de conférences et de soirées organisées spécialement pour eux.

A nouveau, l'activité sur les réseaux sociaux a été des plus intenses : le Montreux Comedy est un festival plus connecté que jamais (41 millions de vues sur Internet, 60'000 suiveurs sur Twitter, 139'000 fans sur Facebook, 91'000 abonnés sur la chaîne YouTube). Par ailleurs, le Festival a poursuivi avec succès le développement des canaux anglophones, notamment sur Twitter et Facebook. Le public est venu principalement de Suisse (85%), soit du canton de Vaud (63%) et des cantons limitrophes.

Montreux Choral Festival

Le 51^{ème} Montreux Choral Festival s'est terminé par la proclamation du palmarès des concours et la remise du Grand Prix de la Ville de Montreux. Ce dernier a été remporté par le chœur d'enfants hongrois « Cantemus Children's Choir » qui a aussi reçu le 1^{er} prix de la catégorie des chœurs d'enfants, ainsi que le Prix du public du concours international.

Dans le concours national, le Jury a remis le 1^{er} prix des chœurs à voix égales (hommes ou femmes) aux chanteurs gruériens du « Choeur des Armaillis de la Gruyère ». Le 1^{er} prix de chœurs mixtes a été attribué à « Zik'Zag », chœur de jeunes Fribourgeois qui s'est aussi vu remettre le Prix du public du concours national.

Plusieurs autres prix ont été décernés durant la soirée à l'Auditorium Stravinski de Montreux, devant un public nombreux et enthousiaste, appréciant les interprétations de tous les chœurs lauréats.

Cette 51^{ème} édition Montreux Choral Festival a été marquée, le jeudi 9 avril, par une Flash Mob initiale réunissant plusieurs centaines de choristes du monde entier dans un hommage rendu à Freddy Mercury, au pied de sa statue, au bas de la place du Marché de Montreux.

Pour la première fois le traditionnel concours international réunissant huit chœurs de très haut niveau venus de toute l'Europe, a été complété par un concours national qui a vu également huit chœurs de Suisse romande, totalisant plus de 500 chanteuses et chanteurs. Cette formule a rassemblé environ 1'500 personnes sur l'ensemble des concerts dans la salle Del Castillo rénovée à Vevey et à l'Auditorium Stravinski de Montreux.

Montreux Art Gallery (MAG)

La 11^{ème} édition du MAG a connu un nouveau record de fréquentation avec plus de 18'300 (17'000) visiteurs qui sont venus découvrir l'invité d'honneur, le « Portugal » avec l'exposition « 70 Cavaquinhos 70 Artistas », l'espace dédié à l'art et aux nouvelles technologies, en particulier à l'holocinétisme avec l'artiste K-Soul, ou les sculptures de Mieke Heybroek et Ulysse Plaud.

Outre le vernissage officiel qui a attiré à lui seul 3'500 personnes, la table ronde et le repas de l'économie du jeudi ont permis à 180 personnes de partager un moment convivial. Le vendredi, près de 250 élèves de la Riviera ont pu découvrir, au travers d'une dizaine d'ateliers, l'art sous toutes ses formes. En fin de journée, le MAG accueillait à nouveau près de 3'500 personnes pour le vernissage des galeries et des artistes.

Toujours installé dans les niveaux inférieurs du 2m2c, le MAG a repensé ses accès et en a profité pour définir une nouvelle configuration d'exposition. Les 68 artistes indépendants et les 37 galeries provenaient en majorité de Suisse, de France, d'Italie et d'autres pays d'Europe.

Polymanga

Le plus grand festival européen dédié à la pop culture, aux jeux vidéo et aux mangas, Polymanga, s'est déroulé pour la troisième fois à Montreux pendant la période de Pâques. Organisée dans tous les étages du 2m2c sur plus de 12'000 m², cette édition a battu tous les records avec plus de 35'000 entrées (30'000). Stands, cosplay (déguisements), concerts, jeux, activités, concours, web séries, exclusivités : les visiteurs ont pu apprécier toutes les facettes de cette culture dans un cadre qui a enchanté les organisateurs.

Fête des Narcisses

Organisée pour la 1^{ère} fois en 1897 dans le but d'intéresser, de divertir et surtout de retenir les étrangers en séjour dans la région de Montreux, la Fête des Narcisses allait devenir, pendant un peu plus d'un demi-siècle, la manifestation phare de Montreux à une période où les festivals n'existaient pas encore. La première retransmission télévisée en Eurovision avait pour thème la Fête des Narcisses de 1954. Elle a été visualisée par plus de trois millions de téléspectateurs. Cinquante ans après, la Municipalité, en l'honneur de cet événement, a baptisé la place située en face du débarcadère « Place de l'Eurovision ».

57 ans après la dernière édition, la Jeune Chambre Internationale Riviera a permis à cette manifestation en l'honneur de la « neige de mai » de renaître. Après l'élection, lors de la soirée officielle, de la Reine Narcisses 2015, Mme Margaux Regamey, de St-Saphorin (Lavaux), plus de 30'000 personnes ont pu assister, le samedi 30 mai, au traditionnel corso fleuri, regroupant 43 chars, groupes et fanfares, décorés par quelque 300'000 fleurs et accompagnés de près de 1'350 participants !

Montreux Tattoo Convention

Plus qu'une simple convention, les organisateurs avaient souhaité réunir le haut de gamme des tatoueurs professionnels en misant en priorité sur la qualité. Près de 5'000 m² situé au 2m2c ont été dévolus à ce rassemblement sur une durée de trois jours.

La première édition a dépassé les attentes des organisateurs : 120 tatoueurs d'exception étaient présents (certains ont des listes d'attente de plus d'une année) et un public d'environ 7'000 visiteurs est venu en masse admirer ces artistes. Une loterie a permis aux organisateurs d'effectuer un don en faveur de la G4 Foundation qui soutient les enfants malades.

ARIA

Pour la première fois à Montreux après Florence et Luxembourg, le Marché couvert a accueilli du 13 au 23 août une création chorégraphique en « live ». Plus de 3'000 personnes ont ainsi pu observer, quotidiennement, gratuitement et en direct, la naissance d'une chorégraphie de danse, sous la houlette de Giorgio Mancini, ancien danseur du BBL, avec une répétition générale le samedi ainsi que deux représentations finales le dimanche, le tout sur une musique de J.-S. Bach jouée en direct par deux musiciennes.

Les danseurs étaient au nombre de cinq, dont trois professionnels et deux élèves d'une école de la Riviera.

Autres institutions

Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

Organisation interne

Le bureau de la Fondation de la Saison culturelle a été composé sur l'année 2015 de :

- une secrétaire-comptable à 80% : Mme Nathalie Surchat ;
- une responsable billetterie à 80% : Mme Sara Zeller ;
- une responsable technique et logistique à 80% : Madame Marisa Glur.

Par ailleurs, les collaborateurs du 2m2c et de Dorier, ainsi qu'une cinquantaine de placeurs bénévoles ont également participé aux spectacles.

Le poste de directeur (qui deviendra par la suite un poste d'administrateur) a été vacant tout au long de l'année. La programmation a été reprise dans l'urgence par Monsieur Laurent Wehrli, Syndic, Président du Conseil et directeur ad intérim, avec différentes propositions venues de partenaires. Ceci a permis d'assurer une continuité au niveau artistique permettant au public de la région de profiter d'une offre en spectacles variée et de qualité.

Cette période de transition a été difficile pour la Fondation. La promotion des spectacles, obéissant à des règles particulières et nécessitant souvent des négociations menées par un connaisseur de la branche, n'a pu être assumée avec les compétences nécessaires, conduisant ainsi plusieurs spectacles à un manque de visibilité se traduisant au final sur une baisse de fréquentation dans la salle.

L'année 2015 a vu l'appel lancé par les responsables politiques, en l'occurrence Messieurs Laurent Wehrli et Jean-Baptiste Piemontesi (élu au printemps 2015 à la complémentaire, suite à la démission de Madame Edith Willi), d'une union entre la Saison et, entre autres, les trois grands festivals, à savoir le Montreux Jazz Festival, le Montreux Comedy Festival et le Septembre musical.

Des réflexions ont été menées et ont conduit à l'été 2015 à l'ouverture de la mise au concours du poste d'administrateur et à l'intégration d'un représentant de ces trois « grands festivals » au sein du Conseil de Fondation, en l'occurrence M. Grégoire Furrer. La procédure a débouché sur l'engagement de M. Pierre Smets, employé communal à la Ville de Vevey, en tant que chargé de communication, mais très impliqué depuis 2003 dans le cadre de la Saison culturelle de Montreux avec I Muvrini, puis dès 2008 avec Tous en Chœur. Il a pris ses fonctions le 4 janvier 2016.

Ces événements ont eu lieu dans un paysage culturel suisse romand en mouvement ce qui a des conséquences pour Montreux. L'épisode le plus significatif est la conclusion de deux accords faits par la Municipalité de Lausanne, d'une part avec la société Live Music Production pour la gestion à l'année de la salle du Métropole (modulable de 500 à 2'000 places) et d'autre part, avec Opus One pour programmer des spectacles également à l'année au Théâtre de Beaulieu (1'814 places assises).

Ces deux sociétés de spectacles règnent en maîtres sur le marché de la production de spectacles en Suisse romande. Leur arrivée en force à Lausanne, en plus des autres points qu'elles investissent régulièrement (tels que le Théâtre du Léman ou l'Arena à Genève), rajoute de l'offre en culture et en divertissement dans un marché déjà surchargé sur le petit territoire qu'est la Suisse romande.

L'année 2015, de même que le premier semestre 2016, sont consacrés au positionnement de la Saison dans ce contexte. Une clé de la réponse se trouve certainement dans la conjugaison des carnets d'adresses et des capacités organisationnelles des différentes institutions qui ont fait de Montreux, pendant longtemps, un acteur culturel incontournable. La proposition d'événements rares, voire exclusifs de créations est une alternative forte à ce que l'on voit ailleurs.

Le Conseil de Fondation est parfaitement conscient des enjeux et des défis à relever ; les pistes déjà évoquées devant le Conseil en 2015, ainsi que des réflexions en profondeur seront poursuivies avec l'arrivée du nouvel administrateur.

Le tableau ci-dessous résume la fréquentation 2015 :

| Date | Partenaires | Programmation | Genre | Spectateurs (payants et invités) | Invités | Remarques |
|------------------|-----------------------|---|--------------------|-------------------------------------|---------|---|
| 21.01.2015 | Chœur Oratorio | La Création de Haydn | Classique / Choral | 870 | 32 | |
| 31.01.2015 | Montreux Comedy | Anthony Kavanagh | Humour | 845 | 168 | Nombre d'invités et billets vendus directement par le MCF non connus |
| 05.02.2015 | Live Music Production | Bernard Lavilliers | Variétés | 1'250 | | Billetterie non gérée par la FSCM, nombre invités non connu |
| 14.02.2015 | FSCM | Concert de la St-Valentin - Joshua Bell | Classique | 665 | 262 | |
| 07.03.2015 | Live Music Production | Vincent Niclo | Variétés | 1'150 | | Billetterie non gérée par la FSCM, nombre invités non connu |
| 13.03.2015 | FSCM | Le Mystère Bizet avec E.-E. Schmitt | Classique | 711 | 372 | |
| 20.03.2015 | Live Music Production | Tal | Variétés | 1'656 | | Billetterie non gérée par la FSCM, nombre invités non connu |
| 09.04-11.04.2015 | Montreux Choral | 51ème Montreux Choral Festival | Choral | 574 | 100 | |
| 01.05.2015 | Montreux Comedy | Les Chevaliers du Fiel | Humour | 1'624 | 51 | |
| 02.10.2015 | Jam Session Montreux | Grooves do Brasil | Musique du Monde | 902 | | Billetterie non gérée totalement par la FSCM, nombre invités non connu |
| 14.11.2015 | FSCM | John Axelrod - Stravinsky | Classique | 413 | 312 | |
| 21.11.2015 | Z-Production | Oslo Gospel Choir | Gospel | 1'340 | 78 | Billetterie Saison et Starticket |
| 28 au 29.11.2015 | Brass Bands | 41ème Concours Suisse des Brass Bands | Brass Bands | 2'679 | 22 | Pas une date saison |
| 12.12.2015 | FSCM | Ciné-Concert Ratatouille | Ciné-Concert | 825 | 476 | |
| 18 au 20.12.2015 | Tous en Chœur | Tous en Chœur, on chante Plamondon | Variétés | 4'066 | 798 | Le nombre d'invités tient compte des contre-prestations convenues avec un partenaire en échange de son soutien financier. |
| | | | | 19'570 | 2'671 | |

Fonds culturel Riviera

Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme est membre du Bureau exécutif et du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera. Pour mémoire, la Commune de Montreux soutient, comme les autres communes membres, le Fonds culturel Riviera par une subvention de CHF 48.-- par habitant, soit CHF 1'251'456.-- (CHF 1'221'120.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreuusiennes sont :

- Fondation de la Saison culturelle CHF 860'000.--
- Théâtre Montreux-Riviera CHF 435'000.--
- Septembre musical CHF 190'000.--
- Montreux Comedy Festival CHF 100'000.--
- Fondation Montreux Jazz 2 CHF 70'000.--
- Montreux Choral Festival CHF 50'000.--
- NED CHF 30'000.--
- MAG CHF 15'000.--

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de CHF 136'000.--.

Fête Fédérale de Musique 2016

Le comité de l'Association ad hoc s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année afin de continuer la préparation de cet événement exceptionnel. Le site www.ffm2016.ch est désormais complètement opérationnel et donne toutes les informations nécessaires. Cette 34^{ème} édition s'annonce sous les meilleurs auspices puisque le record absolu de participation est d'ores et déjà battu : 558 sociétés de musique seront présentes à Montreux et sur la Riviera, soit près de 25'000 musiciens, dont 73 % viennent de Suisse allemande, 26 % de Suisse romande et 1 % de Suisse italienne ; d'autres statistiques sont disponibles sur la page Facebook[®] de la Fête.

La Fête aura lieu à Montreux et sur la Riviera durant deux week-ends du mois de juin, soit du 10 au 12 juin et du 17 au 19 juin 2016, juste avant le Montreux Jazz Festival qui célébrera ses 50 ans cette année-là.

Tourisme

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé :

- le rapport-préavis No 05/2015 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement, complémentaire au préavis No 23/2011, de CHF 44'300.-- afin de transformer le 4^{ème} panneau électronique d'information en un panneau mobile, et réponse au postulat de M. Christophe Privet, pris en considération le 6 novembre 2013, « pour un correctif budgétaire en vue d'optimisation du programme communal d'information par panneaux lumineux ».

Il a été adopté lors de la séance du 18 mars.

Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuvisienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

La Municipalité, au travers de la Direction économie, culture et tourisme, est également représentée au sein du « Montreux Riviera Convention Bureau » (MRCB), structure pilotée par MVT, composée des directeurs d'hôtels et du 2m2c, chargée de promouvoir la destination auprès des institutions en charge du tourisme d'affaires (secteur MICE « Meetings, Incentives, Conferences, Exhibits »). Précisons ici que le MRCB est entièrement financé par les partenaires, MVT et SHMVR (Société des Hôteliers Montreux-Vevey Riviera), sans aucun soutien financier communal.

Manifestations particulières

La Commune a participé au financement des manifestations du 1^{er} Août et des feux d'artifice, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre, ainsi qu'à la Fête des Narcisses, à Polymanga, au Montreux Miniatures Show et au Montreux Sundance Festival.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, les festivités en l'honneur du 25^{ème} anniversaire des Mousquetaires des Milices vaudoises (environ 10'000 spectateurs et un cortège de 100 chevaux et 300 hommes), l'exposition Bédédicaces, ainsi que les événements consacrés à Tintin et Hergé par l'Association Alpart à Montreux pour fêter ses dix ans, la soirée présentée au Casino par l'Association Montreux Moda, le 1^{er} Montreux Tattoo Convention au 2m2c, ainsi que les remises habituelles des prix aux meilleurs étudiants du « Glion Institute for Higher Education » et du « Swiss Education Group ».

Montreux Noël

Après un exercice 2014 (20 ans) exceptionnel, l'objectif était clairement de perpétuer les chiffres, voire de se maintenir aux résultats de 2013. Après un premier week-end catastrophique, dû à plusieurs facteurs tels les événements dramatiques de Paris, le mauvais temps et le fait d'être un peu tôt pour la saison de Noël, Montreux Noël a récupéré le retard et bouclé l'exercice avec un très léger recul d'environ 5 % par rapport à 2014.

La fréquentation n'a pas diminué. Elle a même légèrement augmenté, mais les montants dépensés par les visiteurs ont baissé.

Montreux Noël a, pour la première fois en 2015, placé une caméra spéciale pour compter les passants, et ce système permet de certifier que le nombre de 500'000 visiteurs a largement été atteint.

Dans une très grande majorité les exposants ont été satisfaits de leurs affaires. Les artisans producteurs ont, en général, mieux travaillé par rapport aux années passées, alors que les revendeurs sont légèrement à la baisse.

Concernant les différentes animations, les statistiques sont les suivantes :

- le Monde Magique du Père Noël avec sa maison aux Rochers de Naye et le Village de Noël, à Caux ont gardé les mêmes fréquentations qu'en 2014. Un léger mieux toutefois du côté des Rochers de Naye, avec environ 10 % de plus grâce aux derniers jours avant Noël, car le manque de neige en station a profité à l'événement. Pas loin de 20'000 personnes, dont quelque 4'500 enfants non payants, sont montés voir le Père Noël ;
- les « Féeries Médiévales » de Chillon sont revenues aux chiffres de 2013, totalisant 10'800 visiteurs sur les trois weekends.

Montreux Noël constate une régulière progression de la clientèle suisse alémanique qui démontre ainsi que les efforts consentis en promotion dans ces régions portent leurs fruits.

Un réaménagement de la disposition des exposants, ainsi qu'une nouvelle animation avec le « Jardin Magique illuminé », ont permis d'améliorer la fluidité des visiteurs lors des week-ends de très forte affluence.

Une adaptation des horaires des navettes a également contribué, le mardi 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, à désengorger le flux des voitures en provenance des cantons catholiques voisins.

Au niveau de la sécurité, l'organisateur a doublé l'effectif des gardes de sécurité privés. Les résultats ont été très positifs et pas ou très peu d'incidents ont eu lieu pendant toute la manifestation.

Les cinq sociétés qui ont exploité la « Cabane des Bûcherons » cette année ont parfaitement joué le jeu. Elles se sont pliées au cahier des charges de cette exploitation.

Sur le plan des relations publiques et médiatiques, la manifestation a gagné encore en notoriété autant en Suisse qu'à l'étranger. Voici quelques exemples :

- une revue touristique anglaise spécialisée a classé l'événement dans le Top 10 des Marchés de Noël en Europe ;
- un « duel » télévisé du 19 h 30 de la RTS a donné Montreux Noël à égalité avec Bâle, l'autre plus grand marché de Noël de Suisse ;
- la télévision Italienne RAI 3 a consacré vingt minutes d'une de ses émissions au seul Montreux Noël ;
- beaucoup d'articles ont paru dans la presse hongroise, la Hongrie étant l'Hôte d'Honneur du Montreux Noël, d'ailleurs, deux Ministres et deux Ambassadeurs ont fait le déplacement pour les parties officielles.

Marchés de Montreux

L'association « Marchés de Montreux » a été créée le 26 janvier 2015. Sous la présidence de M. Yves Cornaro, elle s'est réunie à onze reprises tout au long de l'année 2015 avec des représentants de la Municipalité, de la Société Industrielle et Commerciale, de Montreux-Vevey Tourisme et de l'Association des Intérêts de Montreux-Centre.

Le marché dominical a été organisé à six reprises ; bien que le succès espéré ne soit pas encore au rendez-vous, la tendance est positive et la Municipalité reste convaincue qu'il faut laisser davantage de temps pour que ce marché prenne son essor.

En revanche, le déplacement des commerçants itinérants sur la Place du Marché n'a pas eu le résultat attendu, à savoir une synergie avec les maraîchers du Marché couvert et une redynamisation de l'ensemble du périmètre. Un nouveau concept sera mis en place en 2016 afin d'atteindre les objectifs susmentionnés.

Autres institutions

Taxe de séjour

La Commission intercommunale de la Taxe de Séjour de la Riviera et de Villeneuve, sous la présidence de Monsieur Lyonel Kaufmann, Syndic de La Tour-de-Peilz, a siégé à quatre reprises durant l'année 2015 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires, notamment pour la répartition des recettes en faveur de l'animation touristique sur la Riviera et à Villeneuve.

En 2015, l'hôtellerie relevant du territoire de la CITS, a enregistré, en raison de la situation de la cherté du franc suisse, une baisse de 3,7 % des nuitées.

Le total des nuitées, tous secteurs confondus, s'élève à CHF 977'523.--.

Tout comme les années précédentes, la CITS a apporté son soutien à de très nombreuses manifestations et animations qui ont eu lieu sur son territoire et ce pour un montant estimé à CHF 1'500'000.--.

Par ailleurs, elle a également soutenu les vingt sociétés de développement présentes sur la Riviera par un subside annuel fixe et par une contribution variable selon les villages, en fonction de leurs activités respectives.

La gestion de la Montreux Riviera Card, quant à elle, est estimée à près de CHF 1'060'000.-- en 2015.

Les comptes de la Taxe de séjour seront présentés dans le préavis relatif aux comptes communaux 2015.

Centre des Congrès et des Expositions de Montreux SA (CCM SA)

Après une année record, 2015 aura été fortement marquée par l'abandon le 15 janvier du taux plancher par la BNS. Les effets ont été immédiats et multiples : un franc renchéri de 20 % causant un arrêt de la demande internationale et l'annulation d'options, un climat économique morose et attentiste entraînant un gel des demandes de clients suisses tentés d'acheter moins cher en France voisine, et enfin, pour les événements maintenus, une baisse de participants étrangers péjorant la dépense par événement.

Dans ce contexte pourtant défavorable, la CCM SA a réalisé un chiffre d'affaires (CA) «événements» de CHF 5,83 millions (CHF 5,54 millions), certes inférieur au budget, mais néanmoins supérieur à la moyenne des cinq dernières années, cependant proche du résultat de 2010, deuxième meilleure année après le record de 2014.

La baisse du nombre d'événements accueillis (68 au lieu de 75 en 2014) a été partiellement compensée par une typologie d'événements générant individuellement plus de revenus, notamment en prestations audiovisuelles avec un CA annuel record en partie dû au Championnat d'Europe d'Esime.

Le nombre total annuel de participants (congressistes, participants aux réunions et rencontres, visiteurs d'expositions et spectateurs de manifestations culturelles) continue de progresser totalisant 237'074 (221'174) grâce aux nouvelles expositions, à l'Escrime et au Montreux Sundance Festival.

On note une baisse de l'activité « réunion – conférences – assemblées » avec 19 (26) événements et un nombre de participants inférieur, le tout produisant une contraction de 65 % du CA par rapport à 2014. Ce segment, très dépendant des entreprises, souffre conjointement d'une conjoncture économique défavorable et de la nouvelle concurrence du Centre de Congrès de l'EPFL (SwissTech Convention Center). Il en va de même pour le segment « soirées et fêtes d'entreprises » avec seulement 2 (6) événements, soit une baisse de 57 % du CA malgré un grand mariage de 1'200 personnes.

Fort heureusement, le CA global ne baisse que de 5 % grâce à la progression constante du segment « événements spéciaux » dont la part atteint 16,5 % (6,5 %). Ce résultat exceptionnel a été atteint grâce aux Championnats d'Europe d'Escrime, le plus grand événement de l'année, hors Montreux Jazz Festival, en termes de CA (CHF 393'000.--), mais aussi grâce à la multiplication des examens, concours, forums du recrutement du groupe SEG et cérémonies de remises des diplômes de l'École Hôtelière de Glion.

Les revenus du segment « Congrès » sont également en hausse avec une progression de 15,7 % (égalant presque ceux des événements spéciaux mais avec de plus importantes retombées économiques) avec 4 (3) congrès internationaux, soit le Congrès Européen des directeurs d'EMS avec 400 personnes, le Congrès FBN (réseau international des entreprises familiales) avec 750 personnes, le Congrès Francophone de formation et d'expertises policières avec 250 personnes et le «World Business Council for Sustainable Development Annual Meeting» avec 330 personnes.

L'activité « expositions » progresse elle aussi de 18 % grâce à deux nouvelles manifestations (Montreux Tattoo Convention et Auto-Enchères) qui semblent avoir trouvé leurs audiences et viennent idéalement compléter la liste des événements grands publics bien implantés comme Polymanga et le MAG.

Le segment « festivals » reste stable avec un CA identique, alors que « spectacles, culture et variété » voit le sien baisser de 2 % avec un événement de moins. En 2015, ces deux segments représentent 29 % des événements et 45 % du CA, et sont de fait, avec les expositions, ceux qui attirent en nos murs le plus grand nombre de Montreusiens et d'habitants de la région.

En dépit de la diminution du chiffre d'affaires, la CCM SA a pu, par une gestion fine des ressources humaines, maintenir les charges salariales en dessous de celles de 2014 et ainsi finir l'année avec un excédent brut d'exploitation bien supérieur à celui budgété.

En termes de ressources humaines, avec cinq départs durant le premier semestre (trois à la retraite et deux volontaires) et une création de poste, la CCM SA a consacré beaucoup de temps et d'énergie au recrutement, à l'accueil et à la formation de nouveaux collaborateurs. Elle fut facilitée par le regroupement en cours d'année de la quasi-totalité des équipes fonctionnelles et opérationnelles dans une même zone de bureaux.

L'arrivée de nouveaux collaborateurs a également permis de finaliser une organisation différente, toujours plus orientée vers l'acquisition, la fidélisation et la satisfaction des clients. La création du service Informatique / Réseaux et Télécommunications avec un nouveau responsable des prestations informatiques et réseaux, soutenu par le spécialiste des prestations multimédia déjà présent, permet à présent d'avoir une meilleure maîtrise des installations, une offre de services mieux adaptée et une meilleure rentabilité. Cette nouvelle fonction fait passer l'effectif à 26 (25) postes alors que le nombre d'auxiliaires diminue de 49 à 41 du fait de la baisse du nombre d'événements.

Toujours au niveau informatique, indépendamment de la mise en place d'un nouveau programme de salaires, l'année 2015 a été marquée par un fort investissement des équipes afin d'améliorer le principal outil de gestion qu'est EBMS (Event Business Management Software). La décision a été prise de migrer vers une version à forte valeur ajoutée. Ce projet sera opérationnel fin du premier trimestre 2016.

Le secteur « Maintenance, Travaux et Sécurité » a vu la continuation des projets entamés fin 2014 tels que l'optimisation et la correction des anomalies des systèmes de régulation des techniques de confort, pour s'inscrire autant que possible dans une logique d'économie d'énergie tout au long d'une année riche d'extrêmes climatiques.

Le niveau B3 a connu un important chantier de mise aux normes de l'installation sprinkler et de rénovation de l'éclairage (changement des installations pour utiliser des ampoules LED, plus économes). Les nouveaux arrivants du département technique ont suivi une phase d'apprentissage soutenue pour appréhender au mieux la variété des techniques mises en œuvre au sein du 2m2c. Un système de main courante électronique a été instauré, permettant de constater les incidents et défaillances relevés dans le bâtiment et d'assurer en liaison avec la COMAT leur plus prompte résolution.

La direction du 2m2c a participé avec une implication constante, tant à la rédaction et aux commissions du rapport-préavis « Avenir 2m2c », qu'au jury du mandat d'études parallèles lié au projet de rénovation du bâtiment.

Enfin, de nombreux échanges ont eu lieu avec la COMAT (commission de maintenance) concernant l'inventaire afin de redéfinir les termes de la convention liant actuellement la Commune et la CCM SA au niveau de l'entretien du bâtiment 2m2c et des travaux de maintenance préventive devant être assumés par l'une ou l'autre des parties.

Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

Avec un cumul de 622'578 (680'076) nuitées, en hôtels et établissements de cure, l'année 2015 (janvier à novembre) a enregistré une baisse de 10'848 nuitées soit - 1,7 % de moins qu'en 2014.

Une diminution de - 1,8 % a été constatée sur l'ensemble des marchés prioritaires que sont la Suisse, la France, les Etats-Unis, le Moyen-Orient, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie-Ukraine. Toutefois, au sein de ces marchés prioritaires, il faut signaler de fortes progressions pour la Suisse (+ 10,3 %) et les Etats du Golfe (+ 3,8 %) ; à l'inverse, une baisse de - 20,9 % a été enregistrée sur le marché français, notamment due au franc fort.

Une diminution de - 1 % est observée sur l'ensemble des marchés secondaires que sont la Chine, Hong-Kong, Taïwan, l'Asie du Sud-Est-Ouest, l'Italie, le Benelux, l'Inde, le Japon, la Corée, l'Espagne, la Scandinavie et le Brésil. Pris isolément, l'Asie du Sud-Est-Ouest montre une forte progression (+ 15,2 %), alors que la Chine reste stable avec + 4,3 %.

A noter que depuis 2009, le taux de croissance des marchés prioritaires a augmenté de + 9,9 % et les marchés secondaires de + 54,3 % !

Les autres marchés, soit le reste de l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Australie enregistrent une diminution de - 3,1 %.

Comme durant l'année 2014, MVT s'est rendu sur environ 40 salons/foires et autres actions de promotions touchant les différents marchés.

508 agents de voyages et tours opérateurs ont découvert Montreux au cours de 75 voyages de familiarisation. Ces professionnels viennent en majeure partie des marchés prioritaires, comme la France et le Royaume-Uni, mais également de la Russie, de la Chine, des Etats du Golfe et de la Thaïlande ; à noter la belle progression du Brésil. Pour le tourisme d'affaires, avec le nouveau mandat de représentation dans le domaine associatif et congrès, il est enregistré une augmentation de visites de la destination dans l'optique de l'organisation de nouveaux événements.

En 2015, les événements de promotion nommés « Montreux Riviera meets... » qui étaient, par le passé, uniquement axés sur la clientèle tourisme d'affaires, ont permis d'accueillir également des contacts médias et tourisme de loisirs à Bruxelles, Lyon, Londres et Zurich.

En marge de la mise sur pied du cortège fleuri, MVT a participé activement à la communication de la Fête des Narcisses. La coordination avec des « guetteurs de la floraison » a certainement contribué à l'augmentation de la fréquentation sur le site narcisses.com.

L'action spéciale « Bonne Nuit Suisse », réalisée en collaboration avec la Société des Hôteliers Montreux-Vevey Riviera, a créé un buzz médiatique avec + de 28 millions de personnes atteintes (Suisse et New-York Times), une reconnaissance du dynamisme et de la créativité de la destination par les professionnels de l'économie.

Le projet « Rencontre et Inspiration » a vu sa concrétisation avec 19 bancs installés ainsi que des retombées médiatiques. L'installation d'une deuxième série de bancs est prévue pour 2016.

Plusieurs organisateurs de congrès et de grands événements ont choisi Montreux pour l'organisation des manifestations citées ci-dessous. Dans ce cadre, MVT a traité un total de 4'094 nuitées concernant un total de 1215 personnes :

- du 29 au 30 janvier 2015 : Congrès Swixim ;
- du 28 au 30 mai 2015 : Orthodontie – Congrès SSO 2015 ;
- du 5 au 11 juin 2015 : Fencing Euro Montreux 2015 ;

- du 26 au 27 juin 2015 : Congrès Suisstetech 2015, Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment ;
- du 2 au 4 septembre 2015 : Congrès Swissmedic ;
- du 24 au 25 septembre 2015 : Arodems – European Congress of the E.D.E ;
- du 7 au 9 octobre 2015, Francopol – Réseau international francophone de formation policière.

Le nouvel outil de promotion www.montreuxrivieraeventplanner.com est sans cesse remis à jour afin d'avoir un outil de présentation et de promotion clair et attractif. De plus, une offre spéciale, intitulée « Jazzy Meeting Room », a été proposée en fin d'année 2015 afin d'essayer d'attirer plus de nouveaux séminaires dans le premier trimestre de 2016, à savoir la période dite basse-saison.

Bibliothèque municipale

Généralités

Année record de prêt pour l'année 2015 : la barre des 100'000 exemplaires a été franchie ! Cela ne s'était pas vu depuis 2010. Une forte augmentation de prêt à la section jeunesse en est principalement la cause. Soixante classes ont été accueillies entre le mois de septembre et novembre. Ces visites ont permis à certains enfants de découvrir toutes les richesses d'une bibliothèque et leur ont donné l'envie de s'inscrire en dehors du cadre scolaire.

Les quatre manifestations phares de la Bibliothèque, à savoir les Journées du Romantisme, le Samedi des Bibliothèques vaudoises, la Journée mondiale du Livre et la Nuit du Conte en Suisse ont toutes remporté un franc succès, tant auprès des usagers que des personnes de passage.

Statistique des emprunteurs et des prêts

La Bibliothèque municipale compte actuellement 8'523 (8'105) personnes inscrites, dont 2'226 (2'395) qui ont été actives durant l'année 2015, à savoir 1'246 (1'339) emprunteurs individuels à la section adulte (BMA), 121 (111) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 859 (945) enfants ou adolescents à la section jeunesse (BMJ).

Le nombre de prêts pour l'année est de 101'601 (97'783), tous médias confondus, prolongations comprises. Les chiffres sont de 63'566 (58'459) emprunts pour la section jeunesse (BMJ), collectivités incluses et 38'035 (39'324) pour les adultes.

Cette année encore, nous avons pu constater une hausse des documents empruntés malgré une baisse des emprunteurs actifs. Environ 19'464 (18'812) personnes sont passées au guichet de prêt et le nombre d'utilisateurs, personnes non-inscrites ou de passage, à savoir 5'790 (4'680), ont utilisé les différents services de la Bibliothèque, étudié, consulté des documents sur place, lu les quotidiens et magazines, etc. sans emprunter de documents.

Fonds

La Bibliothèque municipale compte à ce jour 56'204 (54'124) médias, soit 28'972 (BMA) plus 13'038 (BMJ) livres ; 3'924 (BMA) + 2'248 (BMJ) bandes dessinées ; 4'827 CD, CD-ROM, DVD documentaires et films de fiction, ainsi que 3'195 revues répertoriées, toutes sections confondues.

Le chiffre avancé de 56'204 médias n'est toutefois pas complètement représentatif du fonds de la Bibliothèque. La base de données comprend un grand nombre de notices d'exemplaires qui ne sont plus disponibles. Un important nettoyage de la base aura lieu dans le courant 2016 afin d'avoir des statistiques correspondant précisément à la réalité.

Animations

Au vu du beau succès de « Né pour lire » rencontré l'an passé, la BIB a offert deux rendez-vous mensuels en 2015.

De septembre à octobre, la section jeunesse a accueilli 60 classes, à savoir 1'080 élèves et 72 enseignantes (soit + 1 classe Ecole St-George - 23 élèves + 1 enseignante), lors des traditionnelles visites de classe commentées aux classes enfantines et primaires. Les élèves ont pu également découvrir l'exposition « Un oiseau sur la branche » lors de cette présentation.

En septembre, la section Jeunesse a reçu huit animateurs de « Lire et faire lire » pour leur présenter un large panel de livres à découvrir.

Ci-dessous le constat d'une grande offre de la section jeunesse :

- janvier à décembre : passage des classes, choix de livres et animation par une bibliothécaire 168 classes ;
- janvier à décembre : « Né pour lire » : 16 rencontres, 150 enfants et 149 adultes ;
- février à octobre :
 - Bricolage : « Viens faire ton masque de Carnaval », 10 enfants ;
 - Bricolage : « Fête des mères », 25 enfants ;
 - Bricolage : « Halloween », 36 enfants ;
- mars : « Samedi des Bibliothèques vaudoises : tous pareils, tous différents » ;
 - « L'étonnante histoire du parc », spectacle-conte par Mme C. Aebi et C.-A. Magnollay, conteuses, 42 participants ;
 - jeu d'énigme policière à la Bibliothèque organisé par les bibliothécaires Jeunesse, 22 enfants ;

- lors de la semaine contre le racisme, exposition de dessins sur le thème « Mon métier rêvé », réalisée par deux classes de 9^{ème} et 11^{ème} année du Collège Rambert, 30 participants ;
- mai à juin : animation « Handicap d'en parler » préparée et présentée par une bibliothécaire Jeunesse, onze classes, environ 180 élèves ;
- mai à septembre : « Mille et une histoires » au Café bienvenue de Clarens animées par deux bibliothécaires Jeunesse et une personne bilingue racontant des histoires en tigrigna et en chinois ;
- juin : « Mille et une histoires » dans la cour du collège de Rambert lors de la fête Rambertville avec le bibliobus de Bibliomedia : deux animations Conte bilingue chinois-français, deux classes, 42 élèves. Pendant les récréations et après l'école pour les deux jours, 40 élèves, et 20 parents ;
- Nuit du conte en Suisse : « La danse du chaudron » par la compagnie de La Pie qui chante, 85 enfants et 44 adultes.

Cinq rencontres culturelles ont été organisées par la section adulte :

- février : conférence « George Sand » par J. Rime dans le cadre des Journées du Romantisme, 48 personnes ;
- mars : samedi des Bibliothèques vaudoises avec pour thème « Tous pareils, tous différents », plus de 150 personnes tout au long de la journée ;
- projection du film « Tapis rouge » en présence d'un des réalisateurs : M. F Baillif et de quatre acteurs dans le cadre de la semaine contre le racisme en partenariat avec la CoCoSI, environ 190 personnes. Un apéritif dînatoire a été offert à la Bibliothèque à l'issue de la projection ;
- avril : exposition commémorative des 70 ans de l'Association vaudoise des écrivains. Inauguration en présence de M. O. Chappuis, président de l'association et de Mme S. Dormond. Lectures par Mme V. Gillard et F. Rákóczy, écrivains vaudois, 35 personnes ;
- juin : célébration-conférence « Jean-Villard-Gilles : ce Vaudois universel » par M. G. Montangero, à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de sa naissance à Montreux, 76 personnes ;
- novembre : conférence « Peinture impressionniste : portrait de la modernité » par M. G. Montangero, 63 personnes.

Divers

Une visite « découverte » a été organisée pour une classe d'adultes de « Français en jeu » composée de huit élèves et d'une enseignante. Ces visites seront reconduites en 2016.

Durant l'année, 52 personnes se sont inscrites à la plateforme e-bibliomedia par l'intermédiaire de la Bibliothèque et ont pu ainsi télécharger gratuitement des livres électroniques.

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

LES GENERATIONS

Office du logement

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1^{er} juin 2015. A cette date, 154 (155) logements étaient libres, soit 69 (68) à louer et 69 (87) à vendre.

29 (26) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

Logements subventionnés

33 (17) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

88 (90) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2015. L'aide en faveur des familles s'est élevée à CHF 159'241.-- (CHF 148'301,50) la moitié est prise en charge par le canton.

Loi du 4 mars 1985 sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation

Le nombre de demandes d'autorisation s'est élevé à 4 (9) en 2015.

Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués

31 (55) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Les 31 demandes ont reçu une décision favorable, dont une avec réserve.

Contrat de prestations avec la Fondation Apollo

Dans le cadre d'une prise en charge globale et complète des divers problèmes liés au logement, le partenariat avec la Fondation Apollo a permis aux habitants de la Commune de bénéficier des prestations suivantes :

- un soutien individualisé favorisant l'accès et / ou la conservation du logement ;
- la mise à disposition de logements communautaires à vocation socio-éducative pour des personnes précarisées ayant perdu momentanément leur logement.

Les travaux dans la villa « La Coccinelle » se sont terminés en octobre 2015 et le bien-fonds a ainsi pu être loué à la Fondation Apollo, qui en assure la gestion dès le 1^{er} novembre 2015.

En 2015, les prestations se sont élevées à CHF 150'000.-- (CHF 77'023.-- de mai à décembre 2014).

REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des communes de Montreux et de Veytaux, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), l'Association Scoubidou (jusqu'au 31 décembre 2015), la Structure d'accueil familial de jour et les Jardins d'enfants de Montreux.

En 2015, la facturation unique et centralisée a été mise en place. Toute personne utilisant les services d'accueil collectif, accueil familial de jour, jardins d'enfants et APEMS (Accueil pour élèves en milieu scolaire) reçoit une seule facture résumant ces prestations. Le rabais de fratrie accordé dès le 2^{ème} enfant accueilli au sein du REME ou à l'APEMS est ainsi directement calculé et déduit.

Structure de coordination d'accueil familial de jour

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 66 (66) accueillantes en milieu familial à fin 2015. 495 (501) enfants ont été placés pour 201'007 (190'005) heures de gardes effectuées.

Les salaires d'encadrement sont financés par la FAJE.

Jardins d'enfants de Montreux

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école) et ouverts les matins de 8 h. 00 à 12 h. 00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée et par structure. Le coût est de CHF 16.-- la matinée. Ce montant est facturé aux parents par le REME, chaque mois. Ces structures pratiquant l'accueil d'urgence, le REME a bénéficié pour 2015 d'une subvention de la FAJE de CHF 46'800.-- (CHF 11'700.--) par jardin d'enfants.

Autres tâches de la Direction

Aide complémentaire communale à l'AVS / AI

Le total des prestations versées en 2015 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à CHF 162'085.-- (CHF 130'090.--).

Les services sociaux ont vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 170 (167) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de CHF 50.-- vendue à CHF 35.--. La participation communale s'élève ainsi à CHF 2'550.-- (CHF 2'505.--).

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 14 décembre 2015 et a réuni 87 (96) personnes.

Traitements orthodontiques

42 (32) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, aucune n'a été refusée. Cela représente une dépense de CHF 150'181,90 (CHF 109'772,25) pour la Commune de Montreux, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée des traitements.

Prise en charge des frais de traitements dentaires

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1991.

46 (49) demandes ont été présentées au service dentaire scolaire, puis transmises après contrôle aux services sociaux. Aucune n'a reçu de réponse négative. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de CHF 18'325,35 (CHF 21'683,30).

Manifestations et actions en faveur des personnes âgées

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 81 (65) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 7 (11) personnes âgées de 100 ans et plus ont été fêtées.

Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès

3 (5) paiements pour des frais d'obsèques de personnes indigentes ont été versés, pour un montant total de CHF 5'290.-- (CHF 9'781,75). 78 (118) constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de CHF 18'749,45 (CHF 26'346,70).

Organisation de l'Espace Plein Air

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge, à Chailly, a été utilisé durant toute la période des vacances scolaires, soit du 6 juillet au 21 août, du lundi au vendredi de 13 h. 45 à 17 h. 45.

214 (213) enfants ont participé à ces après-midis. Ils ont en moyenne fréquenté l'Espace Plein Air sur une période de trois semaines, pour un montant forfaitaire de CHF 50.--.

La mise à disposition de cette prestation durant ces sept semaines se monte à CHF 30'342.-- (CHF 37'991,80).

Consultations diverses

Les consultations proposées à la population par les institutions ci-après ont lieu dans les locaux de la Commune. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Pro Infirmis ;

- Fondation Malley-Prairie (violences conjugales et familiales) ;
- AVIVO, permanences impôts.

Par ailleurs, une permanence juridique de l'ordre des avocats vaudois est assurée le jeudi soir, de 17 h. 00 à 19 h. 00, à l'avenue Claude Nobs 14, à Montreux.

Fonds Theodor Kummer

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer devait être affecté à des besoins sociaux de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et la légataire précisant que le legs sera utilisé aux besoins sociaux suivants :

- création d'une maison de quartier à la rue de Jaman 8, hors besoins scolaires (montant maximum CHF 1'500'000.--) ;
- création d'un fonds de réserve lié à l'accueil de l'enfance (CHF 500'000.--) ;
- création d'un fonds pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel, solde du legs (CHF 3'644'572,25 au 31 décembre 2014).

En 2015, le legs a été attribué aux besoins suivants :

- | | |
|---|--------------------|
| – intégration au plan de réalisation de la maison de Quartier Jaman 8 | CHF 1'500'000.-- ; |
| – aménagement des jardins de la Pouponnière de Montreux | CHF 260'000.-- ; |
| – versement pour un CFC d'informaticien | CHF 9'404.--. |

Animation socio-culturelle et travail communautaire

Centre de loisirs « Le Point » - Montreux

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Son ouverture hebdomadaire moyenne est de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h. 00 à 14 h. 00, de 16 h. 00 à 18 h. 00 et le mercredi de 14 h. 00 à 18 h. 00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les « 15 à 25 ans » telles que des entraînements et des ateliers de danses diverses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes, ainsi que des soirées d'échange de classes ou à thème, organisées par et pour les jeunes. Des parents ont aussi utilisé le lieu pour une fête multiculturelle.

Le centre de loisirs accueille également un groupe de « jeux de rôle » le samedi après-midi et le dimanche, un espace de rencontre intitulé « Jardin des parents », ainsi qu'une rencontre hebdomadaire du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera.

La fréquentation du centre le Point a été de 15'239 (13'495) enfants sur 183 (190) jours soit une moyenne de 83,27 (71) enfants par jour.

Un collectif de jeunes de 15 à 25 ans loue la salle de gymnastique du Collège de Vernex le mardi et le jeudi soir afin de s'entraîner au breakdance, sous l'égide de l'animation jeunesse.

Centre de loisirs « La Virgule » - Clarens

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », rue du Collège 24, à Clarens, sont identiques à ceux du centre de loisirs « Le Point ».

« La Virgule » a également assuré des accueils de 14 h. 00 à 18 h. 00 durant la deuxième semaine des vacances de Pâques, ainsi que pendant les vacances d'automne. Durant les vacances scolaires d'été, le centre de loisirs « La Virgule » a assuré l'horaire d'accueil de 14 h. 00 à 18 h. 00 du 10 août au 21 août.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 10'187 (9'981) enfants sur 200 (192) jours, soit une moyenne de 51 (52) enfants par jour.

Camps de vacances

Les camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont accueilli 161 (171) enfants pour 220 places, répartis sur cinq camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 73 % (77 %). Par ailleurs, le secrétariat des camps a fourni un soutien administratif au niveau de la gestion des inscriptions des quatre camps organisés par la Fondation Jolimont.

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

L'animation jeunesse a géré la prise de repas et encadré 9'446 (8'380) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 65 (61) enfants sur 146 (138) jours d'accueil. Elle les accueille et les encadre depuis leur sortie des devoirs surveillés jusqu'à la reprise des cours à 13 h. 45.

Phase finale du projet urbain « CLARENSemble »

Le Projet urbain « CLARENSemble » est arrivé à son terme durant l'année 2015 avec l'ouverture et l'inauguration officielle de la nouvelle Maison de Quartier Jaman 8. Durant cette même année, les habitants ont ainsi pu découvrir l'aboutissement concret de plusieurs années de réflexions et d'investissements.

Maison de Quartier Jaman 8

La Maison de Quartier comprend trois espaces. le centre de loisirs « La Virgule », voir ci-dessus et l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) « La Devinette » qui ont ouvert leurs portes le 19 janvier 2015. Le secteur « Pour tous » quant à lui s'est ouvert à la population à la rentrée de septembre et a connu un bel essor.

Secteur « Pour tous »

De septembre à décembre, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 3'477 personnes sur 80 jours d'ouverture. Les utilisations régulières (minimum une fois par semaine) ont comptabilisé 2'012 personnes et les irrégulières un total de 1'465 (à savoir 737 pour les associations, 411 pour la Commune et 317 pour des locations privées).

À mentionner également l'Ecole de Musique et « l'Association pour le français à Clarens ». Cette dernière a utilisé à 25 reprises les locaux de « la Virgule » et à 68 reprises la Maison de Quartier Jaman 8, pour y organiser des mini-conférences, des repas multiculturels, son assemblée générale, ainsi que les répétitions de danse du groupe « Ethno couleurs ».

Les cours de français qui avaient lieu dans la salle E32 du collège de Clarens-Gare, ainsi que la salle 18, du collège de Vinet, ont été déplacés à la Maison de Quartier Jaman 8, dès septembre. L'association a également pu bénéficier du soutien du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme) pour deux projets ; d'une part des ateliers de préparation à la naturalisation, d'autre part des activités sociales et variées autour du français.

De plus, le groupe « Ecrivaines en herbe » a utilisé 23 fois, le mercredi soir, les locaux de « la Virgule » et par la suite une salle de la Maison de Quartier Jaman 8 pour y proposer un atelier d'écriture destiné aux personnes allophones.

Enfin, l'association des bénévoles auprès des requérants d'asile de l'abri de Clarens (ABRAC) s'est constituée lors de huit séances dans la Maison de Quartier Jaman 8. Cette association a été créée suite à l'ouverture de l'abri PC du Collège de Vinet par l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Cet abri accueille, depuis le 1^{er} septembre, quelque 75 requérants d'asile. Distribution de vêtements, activités sportives ou encore repas multiculturels ont été proposés par les membres de l'association. Huit séances de comité ont eu lieu à la Maison de Quartier Jaman 8. Quelques projets d'importance, réalisés par l'équipe du secteur, ont également rythmé les premières semaines d'ouvertures.

Inauguration de la Maison de Quartier Jaman 8, les 6 et 7 novembre 2015

Une première soirée a réuni 200 personnes (acteurs principaux de la construction, ainsi que les personnes qui ont contribué de loin ou de près à sa création) et une seconde journée porte ouvertes a été offerte à la population de Clarens. Un comptoir des associations locales (une vingtaine présentes), de la musique, des démonstrations de danses, des jeux et un grand brunch, préparé par les habitants, ont grandement contribué à rendre cette journée mémorable pour les quelque 400 personnes présentes.

Soirée d'accueil des nouveaux habitants établis sur la Commune de Montreux, le 29 octobre 2015

Première édition de la manifestation avec 150 personnes présentes (sur 916 personnes concernées) qui ont pu découvrir la nouvelle brochure « Bienvenue à Montreux » éditée en douze langues par la Commune de Montreux, sous l'impulsion et la participation de membres de la CoCoSI.

Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)

La CoCoSI s'est réunie à deux reprises et a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants. Elle a notamment soutenu la mise à disposition de salles de classe, ainsi que du centre de loisirs « La Virgule ». À noter que la totalité des utilisateurs dudit centre ont investi la Maison de Quartier Jaman 8 à l'ouverture de son secteur « Pour tous » début septembre.

De plus, la CoCoSI a activement collaboré avec le BCI à la poursuite du projet « Café Bienvenue ». Ce moment permet aux mères et à leurs petits enfants, n'ayant pas accès à d'autres offres d'intégration, de converser en français. Il représente un lieu de socialisation important pour les mères et les enfants. Cette activité a eu lieu à 35 (37) reprises, 52 (72) femmes et 38 (66) enfants y ont participé. Un souper canadien a également été organisé au mois de juin.

L'association « Français en Jeu » a proposé 6 (6) cours hebdomadaires de français pour allophones dans les locaux de « La Virgule », ainsi que trois cours hebdomadaires dans la salle de l'APEMS de Montreux durant le premier semestre de l'année. La totalité des cours ont intégré la Maison de Quartier Jaman 8 à la rentrée de septembre.

Dans le cadre de la sixième « Fête des Voisins », qui a eu lieu le 29 mai 2015, 13 (13) fêtes ont été recensées et ont pu bénéficier d'un soutien logistique.

Dans le cadre de la semaine d'action et de lutte contre le racisme, une projection du film « Tapis rouge » a eu lieu au cinéma Hollywood en présence d'un des réalisateurs et de quatre acteurs. L'événement a rencontré un vif succès avec la présence d'environ 190 personnes. En collaboration avec la Bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux et le Collège de Rambert, des élèves de deux classes de 9^{ème} et 11^{ème} HarmoS, ont exposé une trentaine de créations visuelles sur le thème « Mon métier de rêve ». Cette exposition a servi, lors des visites de classe à la Bibliothèque, de support pédagogique pour des animations et a profité à de nombreux élèves de la région.

Le projet « 1001 Histoires », proposé par la Bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux, soutenu par le BCI, était également présent durant trois jours au collège de Rambert, dans le cadre de Rambertville. Deux animations ont aussi été proposées durant le projet Café Bienvenue.

Participations ponctuelles de l'animation jeunesse à la vie associative culturelle et sportive montreusienne et collaborations fixes

Les objectifs de participation à la vie culturelle et associative fixés en 2000, lors de la création du secteur animation jeunesse, ont été poursuivis en 2015. L'animation jeunesse a également participé, soit par le biais d'une présence participative et ludique (rallye), soit par le biais de mise à disposition de matériel ou de soutien financier, aux événements et manifestations suivants : la Foire des Planches et le Marché de Noël.

L'animation jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses entités regroupant les jeunes de la Commune telles que les établissements scolaires, les associations Orgiride, Chromatix, Ride for the Cause, l'association Théâtre-Bricolo, ainsi que la Brigade de scouts de Saleuscex Montreux, que ce soit par le biais de soutien financier ou encore par la mise à disposition du centre de loisirs pour des séances et des réunions, mais aussi de matériel lors de manifestations.

Elle a également consolidé les synergies avec la Bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux en organisant un rallye pour la journée des bibliothèques vaudoises, ainsi qu'un concours de dessin.

Dispositif de Travail social de proximité (TSP)

Durant l'année 2015 le dispositif de travail social hors murs a agi sur :

- 42 (36) dossiers ;
- 3 (1) actions de prévention ;
- 11 (3) demandes directes de la population ;
- 6 (4) coordinations avec Police Riviera ;
- 4 (3) collaborations avec des associations montreusiennes ;
- 6 accueils de migrants ;
- 2 collaborations avec les commerçants montreusiens ;
- 2 (2) collaborations avec les écoles de Montreux ;
- 4 (1) collaborations avec les TSP extra-communaux ;
- 20 accueils d'activité (cours de danse), au centre de loisirs le Point ;
- 10 (8) manifestations montreusiennes ;

- 5 activités à Jaman 8 ;
- 8 accompagnements de jeunes en tant qu'auxiliaires ou bénévoles ;
- 6 (2) engagement d'auxiliaires ou bénévoles adultes ;
- 2 sorties de groupe à ski ;
- 2 diverses actions de terrain ;
- 15 (14) ouvertures de salle de gym en soirée, pour des activités sportives avec les jeunes.

Divers

Les actions de prévention et d'animation « Montreux Jazz Young Planet » et PROD (Proximité-Réactivité Observation-Dialogue) ont également été reconduites dans le cadre du Montreux Jazz Festival.

L'animation jeunesse entretient sa présence sur le réseau social Facebook.

Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Les cinq structures d'accueil de midi, respectivement Chailly – La Foge, Chernex, Montreux – Etraz, Clarens « La Devinette » et Veytaux ont vu s'inscrire 170 (126) enfants, dont 19 (23) à Chailly, 58 (56) à Chernex, 27 (47) à Etraz, 37 à Clarens et 29 à Veytaux.

Les enfants (de 4 ans à 8 ans) sont pris en charge à midi dans les différents collèges et sont accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer (Chailly – La Foge ; Etraz-Vernex ; Collonge-Veytaux ; Chernex-Les Avants). Le même service leur est offert en début d'après-midi pour rejoindre les écoles. Ils prennent le repas et font ensuite des activités (bricolage, jeux, etc.)

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants.

17'257 (12'274) repas ont été servis en 2015 sur 156 (147) jours d'accueil, pour une moyenne de 110 (86) repas par accueil.

Les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare du village et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Ils bénéficient aussi de cette prestation à midi ou en fin d'après-midi pour le retour.

Ecoles

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)

Le CET s'est réuni à deux reprises en 2015. Les plans de mobilité scolaire (PMS) pour les collèges de Vernex, Chernex, ainsi que des recommandations pour le collège de la rue de la Gare 33 ont été finalisés. Le groupe des parents a présenté à six reprises ses activités aux parents des élèves des établissements scolaires montreusiens.

Le CET a également traité diverses problématiques en lien avec la vie scolaire locale.

Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps par exemple), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présentera donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des communes.

Cette rentrée scolaire marque la fin des déplacements d'élèves entre Chernex et Clarens. En effet, les élèves des hauts de la Commune seront désormais tous intégrés sur le site de Montreux pour l'ensemble des voies et des cycles. Cette modification fait suite à la réorganisation des établissements engagée en 2012 et marque la dernière étape de cette lourde restructuration. Les deux établissements fonctionnent désormais selon la nouvelle carte scolaire décidée par le Conseil d'état en 2011.

La mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) se poursuit dans les classes de 11S⁹. Le nouveau cadre général a pour rôle de fixer les conditions à la base des décisions qui jalonnent le parcours scolaire des élèves, en particulier la promotion, l'orientation et la réorientation dans les voies et les niveaux du secondaire, et la certification.

| Montreux - Ouest | Montreux - Est |
|--|-----------------------|
| <p style="text-align: center;">Direction et secrétariat</p> <p>Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf les apprentis) sont du personnel cantonal.</p> | |

⁹ P : primaire, classes de 1^{ère} à 8^{ème} Harnos ; S : secondaire, classes de 9^{ème} à 12^{ème} Harnos ; DEP : classe de développement.

| Montreux - Ouest | Montreux - Est |
|---|---|
| 1 Directeur ; 6 Doyens ; 3 employées d'administration ; 2 apprentis ; 1 auxiliaire « Maturité professionnelle » | 1 Directeur ; 6 Doyens ; 4 employées d'administration ; 2 apprenties ; 1 MPC. |
| Transports scolaires Le déplacement des élèves, de leur domicile à l'école, est assuré, pour ceux qui les utilisent, par les entreprises de transports publics et par le service communal du bus scolaire pour ceux qui habitent des lieux éloignés et mal desservis par les transports publics. Le bus scolaire est loué à l'entreprise Goldenpass (MOB). En revanche, le chauffeur est engagé par la Commune et les abonnements aux ayants-droits payés par elle. 11 (10) élèves dont le domicile est réparti sur le territoire communal fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au collège de Chailly et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) cantonal. | |
| 22 abonnements ont été délivrés : 13 Brent – Fontanivent – Chailly ; 09 Chernex. | 307 abonnements ont été délivrés : 31 Les Avants ; 45 Brent ; 63 Caux – Glion ; 48 Chamby – Villard ; 59 Chernex ; 07 Clarens ; 10 Sonzier ; 08 Territet ; 36 Veytaux. |
| Le bus scolaire effectue un transport entre Clarens et Chernex (à l'usage exclusif des élèves) quatre fois par jour pour les enfants habitant les villages ou hameaux suivants : Fontanivent, Brent, Parc-Horizon, Chernex. | Des transports sont également organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier. |

| Montreux - Ouest | Montreux - Est |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">Restaurants scolaires et accueil de midi</p> <p>Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès le secondaire, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi en raison de l'inadéquation des horaires des transports publics avec ceux de l'école (ils bénéficient alors d'un tarif réduit) ou de l'impossibilité des familles de les accueillir.</p> <p>Au primaire, le développement des APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) à Chernex, Chailly et Montreux-centre (Etraz) a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.</p> | |
| <p style="text-align: center;">Devoirs surveillés</p> <p>A l'issue des repas (pour le secondaire) les élèves sont pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire bénéficient également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les primaires.</p> | |
| <p style="text-align: center;">Journées de ski et camps</p> <p>Réservées aux classes de 5P et 6P, les journées de ski, organisées aux Rochers-de-Naye sur deux jours, permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront au secondaire.</p> <p>Dix-neuf classes en ont bénéficié. Les activités sportives d'un camp sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH) secondé par une équipe de moniteurs engagés par la Commune.</p> <p>Le prix revient moyen par élève et par jour s'élève à CHF 79,85 (CHF 82,60). La participation des parents est de CHF 40.-- pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la Commune.</p> | |
| <p>9 (8) classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été à Leysin, au chalet de la Commune « Les Esserts ».</p> <p>18 (17) classes du secondaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont).</p> | <p>Toutes les classes de 7P, 8P et 9S HarmoS ont participé à un camp de ski.</p> <p>Deux journées pour les 11S et 12S, elles ont eu lieu dans les stations des Alpes vaudoises.</p> |
| <p style="text-align: center;">Après-midis sportifs et joutes</p> <p>Des après-midis sportifs permettent aux élèves de pratiquer des disciplines sportives différentes, notamment la course d'orientation, l'athlétisme, le triathlon, ainsi que des sports d'équipe comme le volley, le basket, le foot en salle, etc.</p> <p>Tous les élèves de 7P passent un test de natation, dont le résultat permet d'établir la liste des enfants astreints aux cours d'appui de natation.</p> | |

| Montreux - Ouest | Montreux - Est |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">Activités culturelles</p> <p>Différents spectacles et diverses activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs.</p> <p>Les élèves visitent des expositions, assistent à des spectacles ou participent à des conférences. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne qu'un aperçu de ce qui a été mis en place.</p> | |
| <p>Selon leur âge, les élèves reçoivent une initiation à/au :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la musique, la peinture, le théâtre, la sculpture (pour les classes de 1P à 6P) et plus spécifiquement : – la peinture (7P) ; – la musique classique (8P) ; – le cinéma (9S) ; – le théâtre (10S) ; – la musique du monde (11S). <p>L'établissement a participé au cortège des Narcisses en mai 2015 en confectionnant un char qui a remporté le 3^{ème} prix. L'orchestre des tambours des classes de 9S et 10S y a rencontré un franc succès.</p> <p>Pour marquer la fin de l'année scolaire, l'établissement a organisé l'activité Rambertville qui a associé pour la première fois les élèves du primaire et du secondaire.</p> | <p>Activités PAM (Prévention des Accidents par Morsures de chien) (3P & DEP).</p> <p>Visites EMS de Montreux (1P – 2P).</p> <p>Cinéma « The Truman Show » (11S – 12S).</p> <p>Cinéma : « Welcome » (9S – 10S).</p> <p>Cinéma « Vice-versa » (7P – 8P).</p> <p>Cinéma « Le Petit Prince » (5P – 6P).</p> <p>Spectacle « Troll d'Histoire » (1P – 4P).</p> <p>Montreux Art Gallery (DEP).</p> <p>SATOM (1P – 6P).</p> |
| <p style="text-align: center;">Education sexuelle</p> <p>Des cours ont été dispensés aux élèves des classes de 3P, à raison de deux séances. Ils ont été donnés par les animatrices du Centre médico-social Profa. Ces cours ont également concerné les élèves de 4P, 6P, 8P, 10S et 11S.</p> <p>Des séances d'information destinées aux parents se sont déroulées en octobre et en novembre.</p> | |

| Montreux - Ouest | Montreux - Est |
|--|-----------------------|
| <p style="text-align: center;">Education routière</p> <p>Le programme de l'éducation routière a été donné à toutes les classes enfantines (deux périodes) et de 3P et 4P (1 période) ainsi que pour les classes de 8P. De même, les classes secondaires, de la 9S (une période) à la 11S (deux périodes), en ont bénéficié.</p> <p>Pour les classes de 7P, c'est le traditionnel « jardin de la circulation » qui a eu lieu dans les sous-sols du 2m2c.</p> | |
| <p style="text-align: center;">Prévention des délits</p> <p>Les spécialistes de Police-Riviera, mandatés par le Canton sont intervenus dans les classes de 8P, à raison d'une période pour aborder la prévention des délits.</p> | |

Conseillère Ecole-Famille

Les problématiques soumises sont les mêmes que les années précédentes (élève en souffrance dans son milieu scolaire et familial). Ces demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.). Le nombre de dossiers 57 est quasiment similaire à l'année dernière.

Service de Santé Scolaire

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, à temps partiel, en collaboration avec un médecin scolaire.

Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées par les huit médecins-dentistes de la place, qui ont passé une convention avec la Commune de Montreux. Deux médecins-dentistes de Villeneuve ont également signé cette convention. Ils pratiquent le tarif dentaire scolaire pour les enfants de Montreux, mais ne procèdent pas aux visites de dépistage des caries.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été contrôlés. Ils ont été convoqués à la clinique dentaire du cabinet de Rambert, à Clarens ou à celui du collège d'Etraz, à Montreux.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Nombre d'élèves examinés lors des visites de dépistage :

| | | |
|---------------------|--------------|----------------|
| Classes secondaires | 755 | (1'129) |
| Classes primaires | <u>1'571</u> | <u>(1'209)</u> |
| Total | <u>2'326</u> | <u>(2'338)</u> |

Nombre de classes visitées :

| | | |
|---------------------|------------|--------------|
| Classes secondaires | 45 | (67) |
| Classes primaires | <u>84</u> | <u>(59)</u> |
| Total | <u>129</u> | <u>(126)</u> |

Les heures consacrées au dépistage sont comptabilisées et évaluées en points, selon les indications de la Société Suisse d'Odontostomatologie.

La valeur du point est de CHF 3,10. Une matinée représente 368 points.

36 (38) matinées ont été consacrées au dépistage des caries. Un médecin-dentiste examine trois à quatre classes par matinée. Coût du dépistage : CHF 41'068,80 (43'350,40).

Vœux et observations sur la gestion 2014 émis par la Commission de gestion du Conseil communal

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité dans sa séance du 17 juin 2015, les réponses municipales aux vœux émis par la Commission de gestion du Conseil communal.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 05/2016 de la Municipalité du 11 mars 2016 sur la gestion de la Commune pour l'année 2015,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

Ainsi adopté à Montreux, le 11 mars 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

O. Rapin